

Diplôme national de master

Domaine - sciences humaines et sociales

Mention - sciences de l'information et des bibliothèques

Spécialité - cultures de l'écrit et de l'image

Les écrits historiographiques et biobibliographiques sur la Réforme protestante du Maine

Lucas Leprêtre

Sous la direction de Dominique Varry

Professeur des universités – École nationale supérieure des sciences de
l'information et des bibliothèques

Remerciements

Je tiens d'abord à remercier mon directeur de mémoire, le professeur Dominique Varry, pour les précieux conseils et les remarques qu'il a pu formuler sur mon travail.

Je remercie également Toshinori Uetani, Guillaume Porte et l'ensemble du programme de recherche des Bibliothèques Virtuelles Humanistes pour m'avoir enseigné leur méthode de recherche durant mon stage et pour avoir enrichi ma connaissance de La Croix du Maine et des auteurs humanistes.

Mes remerciements vont aussi aux bibliothécaires du Centre d'études supérieures de la Renaissance de Tours ainsi qu'au personnel de la Médiathèque Louis-Aragon du Mans, de la Bibliothèque universitaire du Maine, de la Bibliothèque municipale de Lyon et de la bibliothèque de l'Enssib.

Merci à ma famille pour ses encouragements.

Merci à Margot.

Résumé :

Ce mémoire traite de la Réforme protestante dans la province du Maine et de son rapport au livre et à différentes formes d'écrits. L'écriture historiographique de cet événement pose problème en raison du manque de sources le concernant et parce que la mémoire construite autour de lui sert souvent des idéologies religieuses. Cette étude s'intéresse également au traitement du protestantisme dans la Bibliothèque de La Croix du Maine, auteur manceau et protestant supposé.

Descripteurs :

Réforme protestante française ; Maine ; bibliographie ; XVI^e siècle

Abstract :

This dissertation deals with the protestant Reformation in the province of the Maine and with its link with books and several forms of writings. The historiographic writing of this event is problematic because of the lack of sources about it and because the memory built around it is often used for religious ideologies. This study is also about the treatment of Protestantism in La Croix du Maine's Bibliothèque, writer from Le Mans and presumed Protestant.

Keywords :

French protestant Reformation ; Maine ; bibliography ; XVIth century

Droits d'auteurs



Cette création est mise à disposition selon le Contrat : « **Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 4.0 France** » disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr> ou par courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco, California 94105, USA.

Sommaire

INTRODUCTION	7
I. LE LIVRE ET LA RÉFORME	9
A. Les rapports entre le livre et la Réforme en France	9
1. <i>L'origine de la Réforme</i>	9
2. <i>Les auteurs réformés en France</i>	14
3. <i>Les publications protestantes</i>	15
4. <i>L'usage des livres</i>	19
B. La Réforme mancelle	21
1. <i>Le Maine isolé de la Réforme</i>	21
2. <i>Déroulement de la Réforme mancelle</i>	24
3. <i>La communauté protestante mancelle</i>	32
II. CONSTRUIRE UNE BIBLIOGRAPHIE DU PROTESTANTISME MANCEAU	39
A. Bibliographie et protestantisme	39
1. <i>Proximité des deux activités</i>	39
2. <i>Exemples d'auteurs liés au protestantisme</i>	41
B. Bibliographie du protestantisme	45
1. <i>Cataloguer le protestantisme</i>	45
2. <i>Qui sont les protestants chez La Croix du Maine ?</i>	50
3. <i>L'identité de La Croix du Maine</i>	57
C. Listes de protestants	60
1. <i>Les listes</i>	60
2. <i>Les récits</i>	66
III. REGARDS SUR LA RÉFORME MANCELLE	69
A. Un non-événement historique	69
1. <i>La discrétion dans les documents</i>	69
2. <i>Les documents produits</i>	71
3. <i>Les efforts des catholiques</i>	76
B. Relectures et réécritures de la Réforme	78
1. <i>Les Bibliothèques françaises et la Réforme française</i>	78
2. <i>Réécritures historiographiques</i>	83
CONCLUSION	91
SOURCES	93
BIBLIOGRAPHIE	95
ANNEXES	97

TABLE DES ILLUSTRATIONS	105
TABLE DES MATIÈRES	107

INTRODUCTION

Au cours d'un XVI^e siècle marqué par les angoisses des chrétiens et les remises en question de l'Église, la Réforme protestante se diffuse en France depuis l'est du pays. Située au nord-ouest du royaume, la province du Maine est, comme le reste du territoire, touchée par les événements liés à la Réforme mais de façon moins marquée que des villes proches comme Saumur ou Poitiers. Sa situation est davantage semblable à celle de la Bretagne, l'essor protestant semble s'être essoufflé avant de parvenir à ces régions. Situé loin des presses genevoises mais proche de Paris où règne la faculté de théologie, le Maine semble être resté en dehors de la circulation des idées et des livres réformés durant leur essor dans la première moitié du XVI^e siècle. Pourtant, les protestants y sont alors bien présents, leur nombre et leur organisation sont cependant trop faibles pour leur permettre de s'établir en religion mais des livres réformés circulent en petite quantité dans certains quartiers de la ville du Mans. Aussi l'organisation d'une église réformée est-elle tardive au Mans où la première délibération du consistoire n'a lieu qu'en janvier 1561. La Réforme du Maine est une réforme des élites sociales de la ville, le peuple dans sa globalité n'est majoritairement pas séduit par le protestantisme. Si le rapport entre la Réforme et le livre tend aujourd'hui à être nuancé par l'historiographie en raison d'une population majoritairement illettrée à cette époque, il reste intéressant d'étudier la place de cet objet dans le cas manceau non seulement pour son utilisation car les réformés manceaux comportent une grande partie de personnes instruites mais aussi pour ses effets plus ou moins directs pendant et surtout après la Réforme. Quels récits de la Réforme se mettent en place pendant et après son déroulement ? Qui raconte la Réforme mancelle et comment ?

La tentative de cohabitation des catholiques et des réformés dans le Maine est illustrée par un document qui n'a, de prime abord, aucun lien avec la Réforme : la *Bibliothèque* de La Croix du Maine¹. Cet ouvrage publié à Paris en 1584 est la première bibliographie nationale française, il est le résultat du travail de compilation acharné du manceau François Grudé, sieur de La Croix du Maine. Nos recherches sur cet ouvrage nous ont permis d'évoquer brièvement le rapport supposé de La Croix du Maine avec le protestantisme en prenant l'exemple de quelques notices d'auteurs réformés². Il s'agit maintenant de parcourir l'intégralité de la *Bibliothèque* pour dessiner de façon précise le rapport du Manceau avec les réformés ainsi qu'avec les guerres de religion. Une comparaison des notices bibliographiques de La Croix du Maine avec d'autres listes de protestants, qu'elles soient organisées comme le travail des frères Haag ou déduite d'un récit comme chez Théodore de Bèze, permettra d'établir la vision que donnent les livres des acteurs de la Réforme mancelle. La posture de La Croix du Maine est intéressante lorsqu'on la rapproche de celle de l'un de ses modèles : Conrad Gesner, auteur de la *Bibliotheca universalis*, qui subit autant que les réformés la censure de la faculté de théologie. L'auteur de la *Bibliothèque*, qui a pour but de réunir tous les écrits en français, ne peut pas ne pas évoquer les auteurs protestants de son époque. Alors

¹ La Croix du Maine, François Grudé, *Premier volume de la Bibliothèque du sieur de la-Croix-du-Maine qui est un catalogue general de toutes sortes d'Auteurs qui ont escrit en François depuis cinq cents ans et plus, jusques à ce jour d'huy : avec un Discours des vies des plus illustres et renommez entre les trois mille qui sont compris en cet oeuvre, ensemble un recit de leurs compositions, tant imprimees qu'autrement*, Paris : Abel L'Angelier, 1584, in-folio.

² Lucas Leprêtre, *La Bibliothèque de La Croix du Maine*, Mémoire de master 1, sous la direction de Varry, Dominique, Villeurbanne : Enssib, 2015.

que son rival Antoine Du Verdier, lui aussi auteur d'une bibliographie française publiée un an plus tard³, condamne fermement chaque écrit réformé qu'il passe en revue, La Croix du Maine fait le choix de la neutralité. Nous nous demanderons donc quelle influence a pu avoir la Réforme mancelle et plus globalement la Réforme française sur cet ouvrage. De façon plus générale, nous nous intéresserons aux rapports intellectuels entre la bibliographie et le protestantisme.

La Réforme se met en place dans le Maine à une époque où les idées de Jean Calvin ont déjà été retravaillées : il ne s'agit plus de faire passer la France entière à la Réforme mais plutôt d'essayer de constituer une autre Église dans un pays dominé par un catholicisme renforcé, notamment grâce au Concile de Trente qui touche à sa fin à ce moment-là. Les attentes nées au début du siècle dans l'Europe occidentale chrétienne liées à des interrogations autour de la question du salut ont déjà trouvé des éléments de réponse très divers lorsque la région mancelle s'ouvre à la Réforme. La Réforme du Maine se caractérise avant tout par sa discrétion, tant lors de son développement qu'aujourd'hui. En effet, les réformés n'y sont pas majoritaires et la répression catholique qu'ils essuient est quant à elle très violente. Cette discrétion, cette brièveté et les événements violents qui lui sont associés expliquent la très faible quantité de documents produits et conservés sur la Réforme mancelle. Outre leur présence, nous interrogerons donc les effets de l'absence des écrits. Peu décrite dans son immédiateté, la Réforme mancelle a été racontée de façon postérieure soit par des auteurs dont les préoccupations religieuses étaient différentes de celles des contemporains de la Réforme, soit par d'autres qui ont pu profiter de cette absence de sources pour reconstituer une histoire religieuse selon leurs propres intérêts.

Ce travail a pour but d'interroger les rapports entre la Réforme protestante et l'écrit dans le Maine. De façon direct depuis les premières lignes du registre du consistoire de 1561 aux notices biobibliographiques de la *Bibliothèque* de La Croix du Maine en 1584 mais aussi a posteriori à travers les différents récits produits sur ces événements qui sont parvenus jusqu'à nous.

Notre étude se divise en trois parties. La première traite des rapports entre le livre et la Réforme à l'échelle du royaume de France et de ses influences extérieures puis en se concentrant sur le cas de la province du Maine : ce second chapitre portant sur le Maine aborde d'abord l'organisation générale des réformés locaux avant de s'intéresser aux pratiques du livre et aux traces dans les livres de cette communauté. La deuxième partie confronte la bibliographie à l'historiographie menée sur le protestantisme mancel. Après un premier chapitre menant une réflexion générale sur les liens entre ces deux disciplines, elle se concentre sur la *Bibliothèque* de La Croix du Maine pour analyser les notices d'auteurs protestants. Le troisième chapitre de cette partie compare les données récoltées à d'autres listes de protestants. La troisième partie traite de l'écriture de l'histoire de la Réforme dans le Maine en mettant d'abord l'accent sur le manque de documents puis en interrogeant la fiabilité de certaines sources.

³ Antoine Du Verdier, *La Bibliothèque d'Antoine du Verdier, seigneur de Vauprivas, contenant le Catalogue de tous ceux qui ont écrit ou traduit en François et autres Dialectes de ce Royaume, ensemble leurs oeuvres imprimees & non imprimees, l'argument de la matiere y traictee, quelque bon propos, sentence, doctrine, phrase, proverbe, comparaison, ou autre chose notable tiree d'aucunes d'icelles oeuvres, le lieu, forme, nom, & datte, où, comment, & de qui elles ont esté mises en lumiere. Aussi y sont contenus les livres dont les auteurs sont incertains. Avec un discours sur les bonnes lettres servant de Preface. Et à la fin un supplement de l'Epitome de la Bibliothèque de Gesner*, Lyon : Barthélemy Honorat, 1585, in-folio.

I. LE LIVRE ET LA RÉFORME

A. LES RAPPORTS ENTRE LE LIVRE ET LA RÉFORME EN FRANCE

Le livre, ou plus précisément l'imprimé, est omniprésent au sein du développement de la Réforme en Europe, le cas de la France en témoigne. Ce médium est non seulement un moyen de diffusion et de réflexion mais aussi une arme dans le camp des réformés comme dans celui de l'Église.

1. L'origine de la Réforme

La place du livre aux prémices de la Réforme

La Réforme protestante naît comme une réponse à la multiplication des questions des chrétiens sur le rôle de l'Église dans le rapport entre le fidèle et Dieu. C'est ce que rappellent Bartolomé Bennassar et Jean Jacquart :

La Réforme n'est pas apparue dans une chrétienté où le sens religieux aurait été affaibli, mais, au contraire, dans un monde dont les exigences spirituelles croissaient, qu'il s'agisse des clercs ou de la foule des fidèles.⁴

Parmi les différentes médiations utilisées pour toucher les fidèles, les écrits protestants tentent de reconstruire la foi des chrétiens. Les auteurs de ces textes cherchent à rassurer une communauté à laquelle ils appartiennent. L'Église, censée s'adapter aux préoccupations des fidèles selon les époques, semble alors figée et ne plus correspondre, pour certains, à un modèle du rapport à Dieu. Il s'agit donc de construire autre chose qui soit plus proche de l'origine de l'Église que l'Église actuelle. Ce rapport à la primitivité du christianisme se développe par un regain d'intérêt pour les textes sacrés auxquels il est nécessaire de redonner une place centrale.

Selon Janine Garrisson, le développement de l'imprimerie favorise à cette époque la prise en considération des questionnements des fidèles : « Le grand nombre de publications religieuses en France comme en Europe traduit le besoin d'informations, de recherches, de dialogues entre le lecteur et le livre. »⁵ Mais l'idée selon laquelle le livre et la Réforme sont interdépendants et indissociables doit être nuancée :

Doit-on pour autant soutenir que la Réforme est fille du livre ? L'affirmation est à la fois vraie et fausse ; vraie parce que le livre permet le contact direct du croyant avec le sacré, sans la médiation du clergé ; fausse parce que la masse d'ouvrages religieux imprimés à la fin du XV^e siècle correspond à cette soif de certitudes spirituelles qui dévore l'Europe et la France depuis les « malheurs » du XIV^e siècle.⁶

⁴ Bartolomé Bennassar et Jean Jacquart, *Le 16^e siècle*, Paris : Armand Colin, 2012, p. 90.

⁵ Janine Garrisson, *Les Protestants au XVI^e siècle*, Paris : Fayard, 1988, p. 11.

⁶ *Ibid.*, p. 12.

La Réforme bénéficie d'un soutien grâce à l'imprimerie, elle n'en est pas la conséquence. Les différents types d'imprimés qui se développent au XV^e siècle puis au XVI^e sont autant de moyens de diffuser que de contrer la Réforme. Le rapprochement trop simple longtemps effectué par les historiens entre imprimé et protestantisme provient également de la proximité géographique de leur origine : tous deux se sont d'abord développés en Allemagne et dans les régions situées à l'est de la France. L'interaction existe donc mais, comme le déclare Jean-François Gilmont, l'imprimerie est aussi au service de l'Église de Rome et des écrits profanes⁷. Les rapports entre le livre et la Réforme doivent donc être pensés dans tous les rapports qu'ils impliquent : soutien, coexistence et conflit.

La Réforme protestante accorde une place importante au livre parce que leurs publics sont socialement et économiquement proches. Janine Garrisson explique ainsi que la diffusion de la Réforme par les livres est fonction d'un milieu instruit :

La multiplication des livres et parmi eux la prépondérance des ouvrages à caractère religieux suggèrent une Réforme liée aux niveaux de culture, au savoir-lire et donc aux élites détentrices de ce savoir.⁸

De la même manière que lui la diffuse, le livre bénéficie de la Réforme comme un moyen de se mettre en scène massivement. Il est intéressant pour les imprimeurs comme pour les réformateurs de s'associer malgré d'autres usages du livre faits à la même époque et malgré l'existence d'autres moyens pour la Réforme de se propager.

Martin Luther

Le premier grand nom de la Réforme et donc le premier auteur qu'il convient d'évoquer est Martin Luther que Frédéric Barbier mentionne dans son *Histoire du livre en occident* :

Docteur en 1512, Luther centre sa réflexion sur les *Psaumes* et les *Épîtres* de Paul, et élabore sa doctrine de la Grâce, dont il approfondira l'analyse dans son enseignement jusqu'en 1518 : l'homme ne peut se justifier ni par ses actes ni par sa volonté, il est sauvé par le seul don inintelligible de la Grâce de Dieu. Le principe des indulgences en devient condamnable [...]. Le 31 octobre 1517, Luther demande à l'archevêque d'abandonner cette pratique en s'appuyant sur ses *Quatre-vingt-quinze thèses*, qui auraient été d'abord placardées sur la porte de la chapelle des Augustins de Wittenberg – le lieu traditionnel de la publicité médiévale.⁹

Les travaux de Martin Luther s'appuient sur différentes formes de textes. La lecture de l'Ancien et du Nouveau Testament constitue le point de départ de sa recherche. Il refuse de se limiter aux commentaires produits sur ces textes et cherche à les interpréter pour leur redonner leur sens originel. Les commentaires de la Bible ne sont pas les seuls écrits émis par l'Église que Luther attaque : le réformateur souhaite en effet mettre fin à la pratique des indulgences qui connaît une explosion à cette époque de développement de l'imprimerie. Le réformateur cherche ainsi à valoriser à nouveau les textes sacrés de l'Évangile en supprimant

⁷ Jean-François Gilmont (dir.), *La Réforme et le livre. L'Europe de l'imprimé (1517- v.1570)*, Paris : Les Éditions du Cerf, 1990, p. 29.

⁸ Janine Garrisson, *Les Protestants au XVI^e siècle*, p. 145.

⁹ Frédéric Barbier, *Histoire du livre en occident*, 3^e éd. revue et augmentée, Paris : Armand Colin, 2012, p. 143.

ceux qui entravent le lien direct avec le sacré. C'est par une autre forme d'imprimé que Martin Luther s'en prend à la pratique des indulgences : l'affiche, en placardant ses *Quatre-vingt-quinze thèses* à la vue de tous. Il propose ainsi littéralement une autre manière d'utiliser l'imprimerie de la même manière qu'il propose un autre lien entre les fidèles et Dieu, un lien libéré de l'autorité du Pape.

En 1520, Martin Luther confirme son ambition en publiant trois traités, l'un sur la remise en question de l'autorité divine du Pape et les deux autres touchant la question du livre :

[...] *l'Appel à la noblesse chrétienne de la nation allemande sur l'amendement de l'État chrétien* (il y définit la doctrine du sacerdoce universel, affirme que l'Écriture est intelligible à tous les croyants et défend le libre-examen contre l'autorité ecclésiale, soutient le droit pour tout fidèle d'en appeler au concile), enfin le *Traité de la liberté chrétienne et de la captivité babylonienne de l'Église* (Luther y critique les sacrements, devenus un moyen d'imposer l'autorité sacerdotale, au passage, il ne garde, comme attestés dans l'Écriture, que le baptême et la cène et critique la théorie scolastique de la transsubstantiation).¹⁰

En proposant aux fidèles de se confronter directement aux textes sacrés, Martin Luther veut supprimer le contrôle de l'Église qui met à mal la foi. Dans ces deux traités, le recours à l'Écriture indique qu'elle fait autorité seule, sans intercesseur ni interprétation autre que celle du fidèle lui-même.

Par la suite, la mise en pratique des idées de Luther passe par une nouvelle forme d'écriture : la traduction de la Bible rendue possible par la protection d'un noble :

Excommunié et mis au ban de l'Empire à la suite de la diète de Worms, le Réformateur se réfugie à la Wartburg, près d'Eisenach, sous la protection du duc de Saxe (1521). Il y entreprend la traduction allemande du Nouveau Testament, travail achevé en quelques mois et publié l'année suivante à Wittenberg. La traduction complète de la Bible luthérienne sort à Lübeck en 1534.¹¹

La traduction en langue vernaculaire de la Bible et sa publication rapide concrétise le nouveau rapport que le réformateur souhaite voir se développer entre les fidèles et leur foi. Cette entreprise controversée est soutenue par des agents de la diffusion des textes : les imprimeurs-libraires. Frédéric Barbier déclare ainsi que l'intérêt de ces derniers pour les écrits de Luther est double : « les imprimeurs-libraires réformés agissent par conviction personnelle, mais cela n'empêche nullement l'opération d'être bénéfique sur le plan des affaires »¹². Les contenus réformés semblent donc être de solides arguments de ventes et le choix de certains imprimeurs-libraires de s'en emparer a accru leur diffusion. Cette réception est novatrice et elle nous intéresse car elle est le reflet de la réception de la pensée luthérienne d'abord en Allemagne puis dans le reste de l'Europe :

Enfin, de 1517 à 1520, il aurait été diffusé plus de 300 000 exemplaires des différents écrits de Luther : la médiatisation est au principe du succès de la Réforme luthérienne et la société allemande du début du XVI^e siècle est la

¹⁰ Bartolomé Bennassar et Jean Jacquart, *Le 16^e siècle*, p. 96.

¹¹ Frédéric Barbier, *Histoire du livre en occident*, p. 144.

¹² *Ibid.*

première de l'histoire à être confrontée aux effets d'une médiatisation de masse.¹³

La propagation des idées de Martin Luther s'effectue à grande échelle grâce à l'imprimerie. Le contenu de ses écrits touche non seulement les questionnements des religieux mais aussi l'actualité et les préoccupations de ses contemporains. Le public ciblé est multiple par le contenu de l'ouvrage et parce que la forme qu'il prend, l'imprimé en langue vernaculaire, est accessible à un nombre important de chrétiens.

Toutefois, le succès que l'imprimé confère à Martin Luther n'en fait pas un médium parfait. Le réformateur est méfiant à l'égard de l'imprimerie car trop de mauvais livres sont imprimés :

Aussi Luther conseille-t-il de choisir ses lectures avec soin, allant jusqu'à souhaiter que l'on réduise le nombre des livres théologiques. La même conception pessimiste se retrouve chez Conrad Gesner, auteur de la première bibliographie universelle [...].¹⁴

Le parallèle de Jean-François Gilmont entre la volonté de lire les textes les plus proches de l'Écriture et la volonté de lister tous les livres sera développé plus loin mais il est intéressant de l'évoquer maintenant pour mettre en avant le besoin de contrôler la production imprimée en général ou dans des domaines précis comme c'est le cas pour Luther. Il convient également de rappeler que, malgré l'importance du lien entre le livre et la Réforme, l'Église utilise l'imprimerie tout autant que les réformateurs protestants. Par ailleurs, ces réformateurs sont soucieux de toucher un public large à une époque d'illettrisme majeur. Le livre ne peut donc pas être le seul messenger de leurs idées nouvelles.

Érasme

L'humaniste et théologien Érasme place sa doctrine à mi-chemin entre l'immuable faculté de théologie et la lutte des réformateurs. Le Prince des humanistes cherche à réformer l'Église en conservant l'institution : si une évolution est possible, elle ne peut s'entreprendre qu'en prenant appui sur les bases du christianisme incarnées par l'Église. Le rapport entre Érasme et Martin Luther oscille entre l'intérêt et le conflit. Le pacifisme d'Érasme se heurte à la doctrine radicale du réformateur qui recherche pourtant son soutien :

Finalement, Érasme publie en 1524 le *De libero arbitrio*. Il y défend la liberté de l'homme (et sa responsabilité) dans la réponse à la Grâce, la valeur de ses œuvres et l'idée que le péché originel a corrompu mais non pas anéanti la nature humaine. Luther répond brutalement dans le *De servo arbitrio*. Il y réaffirme sa position : la liberté du chrétien, c'est de reconnaître sa totale impuissance.¹⁵

Cette lutte théologique utilise le livre comme arme. La visibilité de sa propre thèse et le discrédit de l'autre sont les enjeux de ces deux publications miroirs à deux ans d'intervalle. La réponse rapide de Martin Luther illustre sa dénonciation des mauvais livres imprimés, en partie seulement car il tient en estime l'humaniste

¹³ Frédéric Barbier, *Histoire du livre en occident*, p. 144.

¹⁴ Jean-François Gilmont (dir.), *La Réforme et le livre*, p. 10.

¹⁵ Bartolomé Bennassar et Jean Jacquart, *Le 16^e siècle*, p. 97.

rotterdamais. Ces deux ouvrages sur la question du libre arbitre sont un exemple de la lutte des érudits catholiques et protestants à laquelle des opinions conciliatrices et pacificatrices s'ajoutent dans le but de ne pas laisser le conflit se développer entre deux extrémismes.

Les lieux de développement de la Réforme en France

Si l'Allemagne accueille le premier souffle de la Réforme, le territoire français est d'abord un lieu de réception et de lecture des écrits de Martin Luther. Traitant le cas de la France dans l'ouvrage de Jean-François Gilmont, Francis M. Higman donne l'exemple suivant :

C'est vers 1520 que les écrits de Luther commencent à pénétrer en France (témoin cette lettre de Johann Froben à Luther, du 14 février 1519, où l'imprimeur indique qu'il a pu vendre 600 exemplaires des ouvrages du Réformateur en France, et que les théologiens de Paris s'y intéressent vivement).¹⁶

Paris est le premier lieu important à être touché par la Réforme en France. Cet accueil passe par l'imprimé qui matérialise la pensée de Martin Luther sur un territoire étranger. La conséquence d'une présence initiale par le livre seul est le public touché, composé majoritairement de théologiens, donc de lettrés.

Les lieux de lectures deviennent progressivement des lieux de production. Les premiers livres réformés en français sont publiés à Paris et à Bâle entre 1523 et 1533¹⁷. Très tôt, cette production est soumise à des entraves révélatrices du succès de la Réforme chez les lettrés. La censure est mise en place dès 1526 à Paris, elle explique l'absence de Bible en français imprimées dans cette ville entre 1527 et 1565¹⁸. Malgré son statut de deuxième ville d'imprimerie en France, Lyon ne diffuse alors que peu les textes réformés. Le blocage de la production parisienne déplace le point central de diffusion des écrits réformés vers des villes comme Anvers et Strasbourg¹⁹. À l'est du territoire français, la ville de Genève passe à la Réforme en 1536 et devient un haut lieu de l'impression protestante. Sa proximité avec Lyon fait augmenter la production lyonnaise entre 1550 et 1562²⁰ : l'imprimeur-libraire Jean de Tournes, premier du nom²¹, en est un exemple. D'autres lieux provinciaux sont des centres de la production française réformée, parfois clandestine, dans les années 1560. Francis M. Higman évoque notamment Caen avec Martin et Pierre Philippe, Rouen avec Abel Clémence en 1561, Orléans avec Éloi Gibier en 1562 et Louis Rabier ainsi que La Rochelle avec Barthélémy Berton en 1563²². Il semble donc que la censure parisienne a été un facteur de la

¹⁶ Francis M. Higman, « Le domaine français. 1520-1562 », dans Gilmont, Jean-François (dir.), *La Réforme et le livre.*, p. 105.

¹⁷ *Ibid.*, p. 107.

¹⁸ *Ibid.*, p. 108.

¹⁹ *Ibid.*, p. 110.

²⁰ *Ibid.*, p. 111.

²¹ Bibliothèque nationale de France, Notice d'autorité : « Tournes, Jean de (1504-1564) », dans *Catalogue général de la Bibliothèque nationale de France*, [En ligne], disponible sur <<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb121459244>> (consulté en juillet 2016).

²² Francis M. Higman, « Le domaine français. 1520-1562 », dans Gilmont, Jean-François (dir.), *La Réforme et le livre.*, p. 117.

répartition de la production d'imprimés réformés sur une grande partie du territoire français.

2. Les auteurs réformés en France

Après avoir souligné l'importance de Martin Luther durant les prémices de la Réforme, il convient d'évoquer les auteurs français qui ont contribué à diffuser le protestantisme en France et en français. Malgré le fait que certains noms sont connus comme auteurs et diffuseurs de la Réforme, un grand nombre de textes est publié anonymement. Cette caractéristique est particulièrement importante dans le cas des textes en français dont la diffusion est plus large que ceux en latin au sein du territoire français. Francis M. Higman cite l'*Index* de l'Université de Paris dans sa version de 1556 : il y recense 253 ouvrages en latin attribués, parfois par erreur, à un auteur contre 25 anonymes tandis qu'il compte 84 ouvrages en français attribués contre 166 anonymes²³. La plupart des écrivains de la Réforme française connus sont des ministres ou pasteurs. Les exemples qui suivent sont représentatifs de la diffusion des idées protestantes par l'écrit.

Jean Calvin

En mars 1536 paraît à Bâle un gros ouvrage en latin : *Christianae religionis Institutio*, dédié au roi de France. Son auteur : un jeune clerc déjà connu, qui souhaite clarifier les positions réformées et donner aux fidèles une interprétation vraie des Écritures.²⁴

Le traité de théologie de Jean Calvin devient, au cours de la Réforme, l'ouvrage phare du protestantisme français. Sa publication à Bâle rappelle la présence de la censure à laquelle est soumise l'imprimerie dans les villes importantes en France. Établi à Genève, ce réformateur fait parvenir sa doctrine en France grâce à ce manuel. D'après Janine Garrisson, les autres écrits de Calvin sont des « ouvrages simples, en forme de traités d'application de sa doctrine, ils sont rédigés pour les gens du Léman mais aussi pour ceux du royaume »²⁵. Le souci de Jean Calvin est de toucher un maximum de personnes préoccupées par l'état actuel de l'Église. Géographiquement, il souhaite être lu par le royaume de France dans sa globalité. Aussi s'applique-t-il à proposer des textes efficaces et lisibles par le plus grand nombre :

Jean Calvin est bien entendu et bien compris en France ; il fallait à ces hommes et ces femmes engagés dans une contestation des institutions et des dogmes catholiques, acquis certes au salut par la foi et au sacerdoce universel mais indécis sur les modalités de leurs applications terrestres, une structure théologique, éthique et ecclésiologique. La voici au travers des écrits et de la pensée d'un Français, établi à Genève aux confins du royaume, proche physiquement et intellectuellement de cette minorité en rupture d'Église et en demande d'Église.²⁶

²³ Francis M. Higman, « Le domaine français. 1520-1562 », dans Gilmont, Jean-François (dir.), *La Réforme et le livre.*, p. 130-131.

²⁴ Bartolomé Bennassar et Jean Jacquart, *Le 16^e siècle*, p. 104.

²⁵ Janine Garrisson, *Les Protestants au XVI^e siècle*, p. 170.

²⁶ *Ibid.*, p. 171-172.

Janine Garrisson remarque ici que Jean Calvin apporte à une partie du royaume de France des éléments de réflexion et de réponse précis sur ses interrogations que l'Église ne saurait alors résoudre. Les écrits de Calvin rassurent et orientent, leur intelligibilité fait leur succès à une époque où l'Église est perçue comme obscure et où elle ne se fait pas entendre comme porte-parole de Dieu.

Lorsque Calvin s'établit à Genève en 1541 « la ville s'impose dès lors comme le centre de la Réforme calviniste et comme un pôle éditorial majeur, où se réfugient nombre de grandes figures de l'humanisme réformé »²⁷. Le rejet de la Réforme en France fait que cette ville accueille et concentre un grand nombre de réformateurs qui, comme Calvin, sont alors en mesure de diffuser leurs idées grâce à l'imprimé qui, quant à lui, circule bien dans le royaume de France.

Jacques Lefèvre d'Étaples

Le rôle de Jacques Lefèvre d'Étaples est pluriel au sein de la Réforme, il combine différents rapports au livre :

En France, la tendance d'abord à l'œuvre vise à réformer l'Église de l'intérieur et à favoriser la réception du travail des humanistes. [...] Appelé par Guillaume Briçonnet (qui avait été son élève) à Saint-Germain-des-Prés, [Jacques Lefèvre d'Étaples] y travaille à l'édition de la Bible, mais, en but à l'hostilité de la Sorbonne, il se retira à Meaux, dont Briçonnet est évêque. Nommé son vicaire général (1523), Lefèvre d'Étaples travaille aux traductions du Nouveau et de l'Ancien Testament en français (1523-1525) et y rédige les *Épîtres et Évangiles des cinquante-deux dimanches*.²⁸

Jacques Lefèvre d'Étaples incarne une Réforme humaniste, il ne souhaite pas une rupture avec l'Église comme Jean Calvin mais une évolution de celle-ci. Aussi commence-t-il son travail d'édition de la Bible en France malgré l'entrave que constitue la faculté de théologie. Éditer la Bible c'est vouloir la mettre entre le plus de mains possible. Il s'agit de la traduire en langue vernaculaire de la même manière que Martin Luther. La principale différence formelle avec le réformateur allemand est la volonté de transformer l'Église sans rompre avec elle. Cependant, la violence de l'hérésie luthérienne ternit l'image d'humanistes comme Jacques Lefèvre d'Étaples. La Sorbonne condamne ainsi tout changement, pacifique ou non, qu'elle ne parvient pas à maîtriser. Frédéric Barbier inclue la forme du livre imprimé elle-même dans les entraves imposées aux réformateurs pacifiques : « Ces perspectives modérées se heurtent à la montée en puissance de l'influence luthérienne et à la radicalisation qu'entraîne la fixité typographique. »²⁹ L'imprimerie diffuse mais cristallise la Réforme, ce qui n'est pas propice à la conciliation et au dialogue souhaitées par des érudits comme Jacques Lefèvre d'Étaples.

3. Les publications protestantes

À côté des manuels et des traités de théologie que nous venons d'évoquer se trouvent d'autres publications imprimées dont la lecture qui se veut toujours la plus large possible peut prendre différentes formes. Pour affirmer que le

²⁷ Frédéric Barbier, *Histoire du livre en occident*, p. 148.

²⁸ *Ibid.*, p. 145.

²⁹ *Ibid.*

calvinisme est une religion du Livre et des livres, Patrick Cabanel montre l'importance de la diversité des publications françaises réformées :

À plusieurs « titres », et à considérer le seul cas de sa branche française : parce qu'à partir de 1535 il a fait traduire et retraduire, éditer et rééditer sans fin, *La Bible qui est toute la sainte Écriture* ; parce que son chef exilé, Calvin, a donné à tout lecteur soucieux de traverser cette « mer » qu'est l'Écriture un guide de lecture et une somme explicative, *l'Institution de la religion chrétienne*, sans cesse réécrite et rééditée, en deux langues, à partir de 1535 ; parce que cette religion sans images, sans mystères, sans rites, a confié tout ce qu'elle pouvait accepter de beauté et de sensualité au chant collectif, tantôt joyeux, tantôt brisé de douleur priante, des Psaumes de David, traduits par Marot et Bèze ; et parce que *l'Histoire des martyrs*, enfin, a pu être feuilletée, des décennies durant, comme les Actes de nouveaux apôtres. Quatre titres, quatre monuments d'une foi, d'une langue, d'une culture, ont été à divers moments le seul support d'une religion interdite, ses « temples » de papier, avant la construction des édifices de pierre ou après leur destruction.³⁰

Les traductions de la Bible, les traités, les psaumes et l'histoire des premiers protestants sont des pierres apportées à la construction de la nouvelle Église en France où la Réforme peine à s'imposer. Toutes ces publications témoignent d'une activité protestante forte même sans reconnaissance officielle, elles motivent le nouveau rapport à Dieu de nombreux fidèles à différentes échelles et chez différentes parties de la population.

Les traductions de la Bible

Le rapport aux livres du protestantisme est d'abord un rapport au Livre : si la Bible est intelligible à tous les croyants ces derniers doivent pouvoir l'avoir entre les mains et la lire eux-mêmes. Frédéric Barbier rappelle que « La première traduction française complète de la Bible est établie à Paris, sur la Vulgate révisée par les Dominicains »³¹ au XIII^e siècle soit bien avant les entreprises de traductions des réformateurs. En France, Jacques Lefèvre d'Étaples coordonne les différentes tentatives de traduction de la Bible. Son but est de proposer « une version complète de l'Écriture sainte »³² en comparaison des bibles abrégées qui étaient les seules disponibles jusqu'alors. Défenseurs de l'humanisme chrétien, les réformateurs et traducteurs se basent sur d'autres versions que la Vulgate pour établir une traduction qui fasse sens, le texte doit être restitué le plus fidèlement possible :

La Vulgate de saint Jérôme, translation latine approximative, ne convient pas aux militants calvinistes ; d'ailleurs cette Bible ne contient pas la petite phrase explosive découverte par Luther au creux des Épîtres pauliniennes : « *Fides sola* », la foi seule et non les œuvres.³³

Selon Janine Garrisson, la traduction de la Bible doit mettre entre les mains des fidèles un texte s'autoproclamant comme étant le seul à transmettre la parole

³⁰ Patrick Cabanel, *Histoire des protestants en France*, Paris : Fayard, 2012, p. 117.

³¹ Frédéric Barbier, *Histoire du livre en occident*, p. 142.

³² Jean-François Gilmont, *Le livre réformé au XVI^e siècle*, Paris : Bibliothèque nationale de France, 2005, p. 20.

³³ Janine Garrisson, *Les Protestants au XVI^e siècle*, p. 33.

divine. La publication et la circulation importante de ces textes confirment le besoin d'une partie des chrétiens d'accéder aux textes sacrés sans intercesseur et sans altération.

L'avènement de l'imprimerie est un moyen complémentaire à la traduction pour faire parvenir ce texte au plus grand nombre. Jean-François Gilmont évoque l'imprimeur Jean Girard qui a permis à l'objet bible de se diffuser :

Son coup de génie est d'avoir réalisé en 1540 la première Bible française de petit format, celle qui est appelée « la Bible à l'épée », dans un in-quarto très maniable. Les réformés avaient davantage besoin d'un ouvrage léger et commode que de l'énorme in-folio de Vingle.³⁴

N'étant plus seulement connue par la parole d'un prêtre lecteur faisant autorité sur une communauté, la Bible se rapproche de l'individu qui a désormais le privilège de pouvoir découvrir lui-même le texte, de s'arrêter sur un passage et de s'octroyer un temps de réflexion sur le sens du texte.

L'autorité religieuse française, représentée en premier lieu par la faculté de théologie, condamne rapidement la vente et la possession de bibles en français qui symbolisent l'intérêt ou l'appartenance au protestantisme luthérien d'abord puis calviniste. Cette traque des imprimés et cette lutte contre les nouvelles lectures atteignent un niveau important sous Henri II :

Pour la monarchie et l'Église romaine, combattre un hérétique et son système théologique et ecclésiologique, un Luther ou un Calvin, n'est pas une grande affaire, mais autre chose est de s'en prendre à des centaines d'hommes et de femmes qui, les Évangiles en main, découvrent la réalité du message biblique.³⁵

Le peuple lettré s'affranchit de la tutelle ecclésiastique et mène une lecture autonome qui pose problème au pouvoir car elle ne dépend même plus, à terme, du discours d'une autorité religieuse, réformée ou non.

Cependant, il convient de rappeler que le nombre de lettrés est limité proportionnellement au reste des chrétiens au XVI^e siècle. La lecture au sein du cercle familial et surtout la lecture intime ne sont pas accessibles à la majorité qui dépend encore d'une autorité lectrice pour avoir accès au texte. Les pasteurs, présents officiellement ou officieusement selon le lieu, effectuent des lectures en langue vernaculaire qui sont intelligibles à tous : « Chaque prêche – et les protestants en ont deux par semaine – s'appuie sur un texte biblique abondamment commenté. »³⁶ Par opposition à la messe, la séance de lecture réformée place la Bible au centre de son discours. Les commentaires qui y sont ajoutés sont des compléments d'information, ils ne remplacent pas le texte sacré de la même manière que le pasteur ne s'immisce pas dans le rapport du fidèle à Dieu.

Les psaumes

Lors des assemblées calvinistes, à côté des lectures de la Bible, se développent des chants basés sur le Livre des Psaumes. Ce type de pratique est associé à la Réforme telle qu'elle se déroule en France, il est moins emblématique

³⁴ Jean-François Gilmont, *Le livre réformé au XVI^e siècle*, p. 34.

³⁵ Janine Garrisson, *Les Protestants au XVI^e siècle*, p. 34.

³⁶ *Ibid.*, p. 35.

de ce qui se passe sur d'autres territoires. Francis M. Higman met en valeur ces chants comme outils de diffusion et de structuration du calvinisme :

Le psautier, conçu comme poésie, adopté comme chant d'église, devient l'une des plus puissantes armes de propagande de tout le siècle. Le chant en commun des psaumes permet à tous de manifester solidairement leur adhésion à la foi réformée. Les simples peuvent y participer aussi bien que les instruits. Dans les conventicules secrets, dans le culte public, dans les familles et sur les champs de bataille des guerres civiles, les psaumes deviennent un élément central de la vie spirituelle calviniste.³⁷

Dans le cas du psautier, le rapport au livre passe par le chant. L'instruction n'est pas nécessaire pour participer et les occasions de se réunir autour des psaumes sont nombreuses. Il est ainsi possible de mesurer l'importance des travaux de traduction et d'édition menés par Clément Marot et Théodore de Bèze pour la diffusion de ces textes. La traduction complète que représente le Psautier de Genève représente une imprégnation progressive des textes réformés par la population française.

Les Placards

Les imprimés réformés peuvent prendre d'autres formes que celle du livre, les affiches en sont un exemple. La nuit du 17 octobre 1534 des textes attaquant l'Église catholique sont placardés sur les portes de lieux publics à Paris et en province. Leur production prend place au sein de la construction écrite de la Réforme en France comme le montre Frédéric Barbier :

À Neuchâtel, le libraire-imprimeur lyonnais Pierre de Vingle édite la traduction de la Bible d'Olivétan, lui-même cousin de Calvin, ainsi qu'une affiche rédigée par un autre Lyonnais, Antoine Marcourt, et qui attaque la messe catholique – ce sont les « Placards » de 1534.³⁸

Janine Garrisson précise le lieu d'impression et l'éditeur : « Les Placards ont été imprimés dans une ville périphérique passée à la Réforme, Neuchâtel, chez l'éditeur Pierre de Vingle. »³⁹ Là encore, la production réformée française dépend de l'activité de territoires extérieurs qui agissent d'abord comme des zones d'exportation des idées et des textes puis, lorsque François I^{er} met fin à sa politique de tolérance vis-à-vis des réformés, comme des zones de replis pour les personnes condamnées en France. La répression intervient après cette affaire des Placards qui force le roi à réaffirmer sa foi catholique.

L'affiche est un médium qui est également utilisé par les catholiques comme le rappelle Frédéric Barbier :

Tandis que des placards (l'affiche, encore un imprimé !) de prières à la Vierge et aux saints sont déchirés à Meaux, le travail des humanistes parisiens se heurte de plus en plus directement à la faculté de théologie.⁴⁰

³⁷ Francis M. Higman, « Le domaine français. 1520-1562 », dans Gilmont, Jean-François (dir.), *La Réforme et le livre.*, p. 141.

³⁸ Frédéric Barbier, *Histoire du livre en occident*, p. 147.

³⁹ Janine Garrisson, *Les Protestants au XVI^e siècle*, p. 159.

⁴⁰ Frédéric Barbier, *Histoire du livre en occident*, p. 146.

Ce double rapport d'utilisation et de méfiance des luthériens et des calvinistes face à l'imprimé se retrouve dans le cas des affiches comme pour celui des livres. Les réformés utilisent les médias qui sont à leur disposition tout en essayant de supprimer les utilisations qui ne vont pas dans le sens d'une proximité avec le texte même de la Bible.

4. L'usage des livres

Dans son ouvrage collectif *La Réforme et le livre* Jean-François Gilmont cherche à donner un regard neuf sur les publications protestantes en s'intéressant à la réception de ces textes en plus de leur production et de leur contenu :

Il ne suffit plus de reconstituer aussi précisément que possible le corpus des publications d'une époque donnée, il convient encore de déterminer le type de lecture qui en est fait.⁴¹

Ce nouveau rapport à l'histoire de la Réforme pose une question qui remet en cause les différentes études du livre réformé publiées jusqu'alors : « comment l'imprimé agit sur une société largement analphabète »⁴² ? La Réforme protestante révèle, à l'époque où l'imprimé explose, que le livre peut être entendu ou seulement utilisé comme objet sacré. Elle met également à son service d'autres formes d'imprimés dont le contenu va d'un public érudit à un public populaire, de l'intimité à la convivialité et de l'apprentissage au renforcement de sa propre foi.

Les lecteurs de livres protestants sont des sympathisants de la Réforme mais parfois aussi des curieux qui se pressent autour de publications que l'autorité religieuse ne souhaite pas les voir lire :

Libraires et colporteurs diffusent ces livres imprimés dans les villes réformées limitrophes. L'audience s'élargit, confirmée par la décision sorbonnarde de 1542 de brûler solennellement un exemplaire de *l'Institution*.⁴³

La force des imprimeurs-libraires réformés est d'avoir su saisir l'intérêt croissant pour les publications religieuses interdites à une époque où l'Église elle-même est en pleine remise en cause. La diffusion de ces publications depuis l'étranger montre que la demande au sein du royaume de France est importante.

Le public ciblé

Les publications réformées françaises semblent s'adresser en grande majorité à un public instruit. Quelques moyens sont également mis en place pour toucher un public plus large mais les milieux populaires ne semblent pas être une priorité :

Dans les écrits de la Réforme française, on s'en tient généralement à un niveau littéraire sinon élevé, du moins peu populaire. *L'Excuse aux Nicodemites* s'adresse aux ecclésiastiques, aux courtisans, aux gens de lettres et – en quatrième position – aux marchands et au commun peuple. Seules les

⁴¹ Jean-François Gilmont (dir.), *La Réforme et le livre*, p. 12.

⁴² *Ibid.*, p. 13.

⁴³ Janine Garrisson, *Les Protestants au XVI^e siècle*, p. 172.

chansons et les pièces de théâtre sont réellement populaires ; et ces genres ne sont pas des plus courants dans la Réforme française.⁴⁴

Il s'agit donc, d'abord, de toucher les personnes les plus influentes, d'un point de vue religieux mais aussi politique et social. Les ouvrages de réflexions théologiques publiés par les réformateurs ont pour but d'être digérés par les ecclésiastiques pour être ensuite diffusés auprès du plus grand nombre. Dans ces publications, les images et les sermons sont peu nombreux par soucis de contraste avec le catholicisme. Leur apparence austère et inabordable dissuade généralement une partie de la population de s'y intéresser.

Pourtant tous les publics peuvent être ciblés par la Réforme mais par des moyens différents. L'organisation de réunions discrètes en témoigne :

Les premières réunions des « luthériens » français ont lieu chez des particuliers, où on se réunit pour prier, pour écouter la lecture de l'Écriture, et pour parler de la doctrine « nouvelle ». On peut bien imaginer que les premiers traités imprimés circulent dans un cadre pareil, dont la clandestinité et le secret correspondent à l'anonymat des ouvrages.⁴⁵

Malgré l'inaccessibilité de certains écrits, les idées de la Réforme se diffusent en France de façon communautaire. Le livre théologique est donc lu mais aussi entendu et parfois même expliqué. Quant à la Bible, elle prend place au cœur de ces échanges en tant que texte commun auquel tous doivent pouvoir accéder quel que soit leur niveau d'instruction.

L'enseignement

La Réforme doit mettre en place un enseignement de ses préceptes à travers le livre, cette pédagogie est rendue possible par le manuel scolaire qui cible, là encore, les enfants ayant accès à une instruction comme le montre Francis M. Higman : « le rapport évident entre Réforme et alphabétisation est bien indiqué par le phénomène répété du manuel scolaire qui communique en même temps les doctrines religieuses »⁴⁶. Le traducteur de la Bible, Pierre Robert Olivétan a ainsi publié une *Instruction des enfants* à Genève en 1533⁴⁷.

L'instruction à la Réforme est assurée par des ministres mais aussi par des diacres dont l'« enseignement se fonde sur le petit catéchisme rédigé par Jean Calvin, ouvrage parfaitement pédagogique composé selon le rythme des questions et des réponses »⁴⁸. Le réformateur cherche à se faire comprendre autant qu'à se faire entendre : le livre doit exposer les idées de la Réforme à ceux qui construisent leur rapport à la religion autant qu'à ceux qui mènent déjà une réflexion sur les pratiques de l'Église.

Cependant ces différentes tentatives de pédagogie se heurtent souvent à la réalité de l'application du protestantisme au sein du royaume. Janine Garrisson évoque cette divergence :

⁴⁴ Francis M. Higman, « Le domaine français. 1520-1562 », dans Gilmont, Jean-François (dir.), *La Réforme et le livre.*, p. 143.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 146.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 119.

⁴⁷ Université de St Andrews, *Universal Short Title Catalogue*, [En ligne], disponible sur <<http://ustc.ac.uk/index.php/record/9755>> (consulté en juillet 2016).

⁴⁸ Janine Garrisson, *Les Protestants au XVI^e siècle*, p. 40.

Pourtant, dès la mise en place des églises « dressées », une opposition grandit contre l'enseignement des diacres tant est grande en ce commencement la crainte d'un endoctrinement marginal ou non conforme à la doctrine de Genève ; il est vrai que l'immense flux d'idées et de systèmes religieux jailli en ce XVI^e siècle a bien du mal à se canaliser dans les théories luthériennes et calviniste !⁴⁹

L'application du protestantisme dépasse et fini par dévier des doctrines des réformateurs. Si le culte collectif s'appuie sur leurs écrits, il ne peut toutefois pas se limiter à eux de même qu'il ne peut pas en parcourir l'intégralité. Ce type de séance doit s'adapter aux publics qu'elle convie, ce que les ouvrages des réformateurs ne font que peu. La mise en pratique des théories protestantes en France constitue donc une limite au lien entre le livre et la Réforme.

B. LA RÉFORME MANCELLE

1. Le Maine isolé de la Réforme

La discrétion du Maine et de la ville du Mans dans les ouvrages historiographiques traitant des protestants en France au XVI^e siècle semble indiquer que cette province est assez éloignée des événements majeurs de la Réforme. Pourtant, une Réforme a lieu dans le Maine où des individus s'intéressent comme partout aux idées des réformateurs. La raison principale de cette discrétion est la répression rapide et violente avec laquelle les catholiques étouffent le protestantisme naissant dans cette province. Il s'agit donc ici d'interroger la place des réformés manceaux et leur difficulté à exister en tant que communauté.

La Réforme naît loin du Maine

La naissance de la Réforme prend place dans des régions situées à l'est de la France. La diffusion des discours protestants part donc de ces lieux où se rencontrent les imprimeurs de bibles et les réformateurs. Le fait que le royaume de France ne s'ouvre pas immédiatement à la Réforme accentue le retard des provinces de l'ouest du royaume. Cependant, même après que la diffusion du protestantisme est parvenue à couvrir l'intégralité du territoire, le Maine reste un cas isolé. La manière dont Janine Garrisson évoque l'affaire des Placards de 1534 en est un exemple : « En province, ces placards ont été distribués ou affichés à Amboise, Blois, Tours, Orléans. »⁵⁰ Le Mans fait partie des villes proches de Paris dans lesquelles les placards pouvaient être affichés mais son statut religieux a poussé les réformés à ne pas cibler cette ville comme vitrine du protestantisme. Les premiers événements de la Réforme en France ne passent donc pas par le Maine et cette absence conditionne la présence minimale future du protestantisme dans cette province.

⁴⁹ Janine Garrisson, *Les Protestants au XVI^e siècle*, p. 39-40.

⁵⁰ *Ibid.*, p. 158.

La Réforme se développe autour du Maine

L'organisation des protestants manceaux n'intervient pas, ou seulement très peu, avant les années 1560. C'est pourtant durant la décennie précédente qu'une grande partie de la France s'ouvre à la Réforme et se dote de ministres et d'autres représentants des communautés protestantes. Le protestantisme s'organise dans les régions proches du Maine mais pas dans cette région où les adeptes de la Réforme ne représentent qu'une infime partie de la population comme le montrent Henri Chardon et Prosper-Auguste Anjubault :

À la différence de ce qui se passa dans les villes voisines, telles qu'Angers, Poitiers, Tours, Montoire, où la nouvelle religion fut organisée dès 1555 et 1556, les Calvinistes du Mans furent longtemps trop peu nombreux pour dresser un corps d'église.⁵¹

Janine Garrisson évoque l'essor des communautés protestantes qui intervient après ces deux années. Dans de nombreuses villes de France, l'ouverture d'une communauté à la Réforme est suivie de l'intégration d'un ou plusieurs ministres :

À partir de 1557, les églises françaises reçoivent des ministres selon un rythme plus soutenu ; cette année-là, onze sont envoyés dans leur pays devenu pour eux terre de mission ; en 1558 vingt-deux, en 1559 trente-deux, entre 1560 et 1562 trente-six ; le royaume se couvre donc d'un manteau d'églises officiellement reconnues par les autorités genevoises.⁵²

La Réforme se développe au Maine entre 1560 et 1562, la ville du Mans fait donc partie des dernières de France à recevoir des ministres que nous évoquerons plus loin.

La fin des années 1550 est marquée par de nombreuses avancées du protestantisme en France, un événement comme le premier synode national tenu le 25 mai 1559 rue Visconti à Paris en témoigne. Ce synode est évoqué par Janine Garrisson qui en détaille les objectifs et les participants. Il s'agit « d'établir une doctrine uniforme et une organisation ecclésiastique capable de cimenter protestants et protestantisme en France »⁵³. Les ministres présents à cette occasion proviennent des douze villes suivantes : « Paris, Saint-Lô, Rouen, Dieppe, Angers, Orléans, Tours, Poitiers, Saintes, Marennes, Châtellerauld, Saint-Jean-d'Angély »⁵⁴. Le quart nord-ouest du royaume est représenté dans sa quasi-totalité à l'exception de quelques villes dont le Mans. Cet exemple indique donc que le retard de l'organisation de la Réforme au Maine entraîne son absence lors des assemblées importantes conditionnant l'avenir du protestantisme en France.

Ce retard joue donc non seulement sur la place du Maine en tant que lieu de la Réforme en France mais aussi sur la capacité de la province à développer une Réforme. Tandis que le royaume de France voit circuler en son sein de nombreux textes des réformateurs ainsi que leurs traductions de la Bible, les régions n'ayant pas développé d'activité protestante sont situées en dehors de ce réseau. Le marché du livre est révélateur de cet isolement. L'exemple de Laurent de Normandie,

⁵¹ Prosper-Auguste Anjubault et Henri Chardon, *Recueil de pièces inédites pour servir à l'histoire de la Réforme et de la Ligue dans le Maine*, Le Mans : Monnoyer, 1867, p. XVIII.

⁵² Janine Garrisson, *Les Protestants au XVI^e siècle*, p. 174.

⁵³ *Ibid.*, p. 186.

⁵⁴ *Ibid.*, p. 369.

libraire et éditeur à Genève de 1548 à 1569 qui a une « entreprise systématique de distribution du livre en France au milieu du siècle »⁵⁵, révèle l'isolement que quelques régions en France subissent au moment où les livres protestants se multiplient. Le réseau de ce libraire est évoqué par Jean-François Gilmont :

À la même époque Genève forme et envoie en France un nombre considérable de pasteurs, ce qui facilite la formation de réseaux de distribution des livres. D'après le lieu d'origine des clients de Normandie mentionnés dans son inventaire après décès, H.-L. Schæpfer a établi la liste suivante des régions probablement parcourues par ses agents : Albigeois, Anjou, Artois, Auvergne, Bazadois (Guyenne), Béarn, Beauce, Berry, Bretagne, Brie, Bourbonnais, Bourgogne, Champagne, Dauphiné, Gascogne, Gévaudan, Ile-de-France, Languedoc, Lyonnais, Nivernais, Normandie, Orléanais, Périgord, Picardie, Poitou, Provence, Quercy, Touraine, Alsace, Lorraine, Savoie, baillage de Vaud, Francfort et Pologne.⁵⁶

La confrontation de cette liste avec la carte des provinces de France sous l'Ancien Régime disponible sur la base de données Wikimedia Commons⁵⁷ nous permet de confirmer cet isolement du Maine dans le réseau de diffusion de publications protestantes. La France est couverte par le réseau de Laurent de Normandie dans sa quasi-totalité, seuls quelques territoires de tailles modestes y échappent. Parmi ces provinces isolées se trouvent le Maine mais aussi deux fiefs d'Aquitaine, Aunis (La Rochelle) et le comté de Saintonge (Saintes), ainsi que le comté de la Marche (Guéret) qui sont tous trois situés au sud du Maine. L'isolement du Maine est d'autant plus remarquable que toutes les provinces qui lui sont frontalières, à savoir la Bretagne, la Normandie, l'Orléanais, la Touraine et l'Anjou, sont comprises dans le réseau de Laurent de Normandie. Le cas de cette province reste donc assez particulier au sein du territoire français et peut s'expliquer, en partie, par l'absence de médiation de la Réforme à une époque où le protestantisme se diffuse de façon très large.

La situation française à la veille de la Réforme mancelle

L'organisation de la Réforme dans le Maine a lieu dans les années 1560, soit plusieurs décennies après son implantation en Europe. Les réseaux protestants français ont déjà pu s'établir à ce moment-là et les répressions ont commencé. Ce cadre, peu propice à la découverte des doctrines nouvelles, est l'une des raisons de la difficulté pour une ville comme Le Mans à construire une Réforme. Le début des années 1560 en France est étudié par Mark Greengrass qui montre cette décennie comme un moment de discrétion des protestants en France :

Under the shadow of repression, protestant communities gradually coalesced in the 1560s. How they did so, and what their relationships were with Geneva, are questions not easily answered, for their activities were clandestine. Meetings often took place at night and with unavoidable secrecy.

⁵⁵ Francis M. Higman, « Le domaine français. 1520-1562 », dans Gilmont, Jean-François (dir.), *La Réforme et le livre.*, p. 127.

⁵⁶ *Ibid.*

⁵⁷ Wikimedia Foundation, *Wikimedia Commons*, [En ligne], disponible sur <https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Provinces_of_France.png?uselang=fr> (consulté en juillet 2016).

Missionaries from Geneva regularly used pseudonyms to disguise their identity and activity.⁵⁸

L'essor protestant s'essouffle tandis que les doctrines catholiques reprennent du terrain. Les protestants ont déjà construit leur identité, il s'agit maintenant d'exercer leur culte avec un maximum de discrétion. Étendre le réseau de la Réforme à d'autres lieux n'est donc pas la priorité des années 1560. Cependant des églises protestantes naissent durant cette période, leur particularité est leur origine. En effet, si l'influence de Genève motive grandement la Réforme française durant la première moitié du siècle, ce sont des initiatives françaises qui sont à l'origine de la construction d'églises protestantes dès la fin des années 1550 :

In the years between 1557 and 1562 it may well have been the sense of gathering numbers and imminent victory coupled with the organizing power of the Calvinist nobility that created a national French church, rather than either Genevan initiative or the uniting force of a Calvinist church constitution.⁵⁹

Malgré toutes les entraves qui s'imposent à elle, la Réforme mancelle bénéficie du développement d'une Église protestante française lorsqu'elle commence à s'organiser. Ce renforcement identitaire est d'autant plus nécessaire que les tensions se font de plus en plus vives entre catholiques et protestants, la première guerre de religion débutant en 1562 :

The Huguenots could have been forgiven for imagining in the months of 1561 and early 1562 that the complete reformation of France was about to take place, albeit in a chaotic and disordered fashion.⁶⁰

Il semble ainsi que les dernières régions françaises à s'ouvrir à la Réforme ne parviennent pas à s'organiser comme leur prédécesseuses. Une province comme le Maine doit donc prendre en compte la situation religieuse française pour s'insérer dans la Réforme de façon concrète mais discrète.

2. Déroulement de la Réforme mancelle

Arrivée des grandes doctrines protestantes dans le Maine

La première moitié du XVI^e siècle voit l'intérêt pour de nouvelles doctrines religieuses se développer partout en France et le Maine ne fait pas exception comme le rappelle Didier Travier :

Le Maine n'est pas à l'écart du mouvement général : les idées luthériennes sont attestées à Laval dès 1526 cependant que l'un des foyers de la mouvance évangélique se trouve aux portes de la province, à Alençon, dans l'entourage de Marguerite de Navarre.⁶¹

⁵⁸ Mark Greengrass, *The French Reformation*, Oxford : Basil Blackwell, 1987, p. 38.

⁵⁹ *Ibid.*, p. 41.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 63.

⁶¹ Didier Travier, *1561-2011 : 450 ans de protestantisme au Mans et dans la Sarthe*, Nîmes : D. Travier, 2011, p. 3.

Ce sont donc par des villes situées à la périphérie de la province que pénètrent dans le Maine les premières notions de luthéranisme puis de calvinisme. La ville du Mans ne semble pas suivre cet intérêt au contraire de Laval qui est située à l'ouest du Mans et assez proche de cette ville pour que le protestantisme y parvienne ensuite. Benoit Vallée évoque ainsi l'importance de Laval dans la pénétration des idées protestantes dans le Maine :

C'est par les grands axes de la circulation et du commerce que très probablement les idées de Luther puis de Calvin se répandirent dans le Maine. Dès les années 1520, les livres de Luther circulaient dans la province. À Laval, où le commerce de la toile attirait beaucoup d'étrangers, la nouvelle doctrine était apparue très tôt. Il devenait urgent de réagir et en 1526 le grand vicaire du Mans, Guillaume d'Hangest, s'y déplaça en personne pour faire entendre la voix de l'Église et dénoncer les doctrines nouvelles. Le concile de Bourges de 1528 dénonçait la progression du luthérianisme, particulièrement menaçante dans le Bas-Maine. Et, un peu plus tard, un arrêt du Parlement contre le blasphémateur Jean Bataille signalait qu'on rencontrait dans la ville du Mans et dans les environs un grand nombre de luthériens.⁶²

Les années 1520 semblent opposer l'ouverture de Laval à la fermeté catholique du Mans. L'arrêt du Parlement que Benoit Vallée évoque montre que quelques années seulement après l'arrivée des doctrines réformées à Laval, ces dernières ont cours au Mans, là où la résistance se faisait la plus vive. Par la suite, le Mans et Laval voient leur nombre de protestants augmenter et avec lui le nombre de poursuites :

Avec l'arrivée au Mans de l'évêque Jean du Bellay, les poursuites s'intensifièrent. Les plus timides rentrèrent dans l'Église mais quelques cinquante manceaux issus de la première génération de réformés furent contraints de chercher refuge à Genève [...]. Mais, malgré cela, ce n'est pas au Mans que se dessinait le plus fort courant en faveur de la nouvelle religion dans le Maine, c'est à Laval où la communauté réformée bénéficiait de l'appui de Renée de Rieux, dite Guyonne, comtesse de Laval depuis 1547, belle-sœur de François d'Andelot, nièce de Gaspard de Coligny et de François de la Trémoille. D'une manière générale la persécution souda les premiers protestants et stimula le prosélytisme des fidèles. Autour de ceux qui restèrent, des communautés se formaient et grandissaient en silence. Il fallut attendre l'impulsion de Calvin pour voir les premières tentatives de publicité du culte protestant.⁶³

L'effectif réduit de la première communauté protestante mainiote permet de renforcer sa stabilité, il empêche cependant son développement. L'importance du catholicisme dans le Maine indique que les protestants qui y vivent sont, pour la plupart et notamment au début de la Réforme, des individus fortement attachés à leur nouvelle foi et qui cherchent à construire l'Église protestante mancelle. L'arrivée des idées de Jean Calvin dans la province contribue à renforcer la volonté de ces protestants de rester au Maine dans l'attente de l'organisation d'une

⁶² Benoit Vallée, *Catholiques et protestants du Maine au XVI^e siècle*, Mémoire de D.E.A., sous la direction de Constant, Jean-Marie et Fillon, Anne, Le Mans : Université du Maine, 1994, p. 30.

⁶³ *Ibid.*, p. 31-32.

véritable Réforme. Benoit Vallée indique ainsi que « Dans le Maine, les calvinistes furent longtemps en trop petit nombre pour former véritablement un corps et opposer une résistance active aux catholiques. »⁶⁴ Au début des années 1560, les protestants du Maine sont donc depuis près de quarante ans une communauté ayant une identité forte et l'ambition de s'établir officiellement malgré la domination catholique dans la province.

Premières assemblées

Bien qu'elles n'aient pas produit de grands échos dans le Maine ni suscité l'intérêt de beaucoup d'historiens, les premières assemblées protestantes du Mans sont assez bien connues. La conservation d'un document détaillant ces réunions en est la raison : ce document est la copie du premier registre des délibérations du consistoire ou conseil presbytéral de l'église réformée du Mans ainsi que le mentionne Didier Travier⁶⁵. Comme celle de ce dernier, les tentatives de décrire la Réforme protestante mancelle se basent avant tout sur ces pages qui débutent le premier janvier 1560, soit le premier janvier 1561 selon le calendrier actuel. La confusion possible entre les deux années est expliquée par Henri Chardon :

La plupart des historiens locaux, se sont mépris en rapportant à l'année précédente l'établissement du consistoire mancelle, dont le registre débute en effet par ces mots : « Le Premier jour de janvier 1560. » Ils n'ont pas remarqué qu'alors, et jusqu'à l'édit de Charles IX de 1563, l'année ne commençait généralement qu'à Pâques, comme le manuscrit leur en offrait une preuve matérielle en faisant suivre la date du 25 décembre 1561 par celle du premier janvier 1561 [...].⁶⁶

Même si elle reste minime, une telle méprise sur la datation indique le manque de recherches effectuées sur ce registre et plus généralement sur la Réforme mancelle. L'erreur est ainsi révélatrice de la méconnaissance de ces événements. Le registre est le seul document à présenter en détail les assemblées protestantes au Mans, la connaissance de cette communauté réformée dépend donc d'un document peu étudié.

Si les assemblées du Mans sont les mieux connues de la province, elles restent cependant tardives au sein du Maine comme au sein du royaume. Dans son *Histoire du Maine*, François Dornic évoque ainsi la difficulté pour les églises protestantes mainiotes de se constituer mais il en dénombre plusieurs autour du Mans qui indiquent une existence bien effective du protestantisme dans une province où la Réforme ne semble pas avoir sa place :

Mais, à l'inverse de ce qui se passa dans quelques centres voisins, Angers, Tours, Saumur, Montoire, les protestants furent d'abord trop peu nombreux pour constituer de véritables églises. Celle du Mans, que l'on connaît bien à ses débuts grâce aux registres du consistoire, fut organisée le

⁶⁴ Benoit Vallée, *Catholiques et protestants du Maine au XVI^e siècle*, Mémoire de D.E.A., sous la direction de Constant, Jean-Marie et Fillon, Anne, p. 32-33.

⁶⁵ Didier Travier, *1561-2011 : 450 ans de protestantisme au Mans et dans la Sarthe*, p. 5.

⁶⁶ Prosper-Auguste Anjubault et Henri Chardon, *Recueil de pièces inédites pour servir à l'histoire de la Réforme et de la Ligue dans le Maine*, p. XIX.

1er janvier 1561. Il en exista d'autres à Laval, Lassay, Mamers, La Ferté-Bernard, Château-du-Loir, Noyen.⁶⁷

La Réforme mancelle se constitue donc difficilement mais elle est renforcée par l'existence de petites communautés qui se développent partout dans le Maine et dont le besoin de structuration fait de la ville du Mans un centre malgré elle.

Premiers ministres

Parmi les différents travaux historiographiques effectués sur la Réforme mancelle, les trois premiers ministres font partie des éléments les mieux connus. Cette mise en avant confirme le besoin de structuration d'une Réforme difficile avec peu d'individus et rencontrant une grande opposition. Le registre du consistoire débute ainsi le premier janvier 1561 par la présentation des deux ministres Salvart et Poinsson ainsi que celle d'autres notables du Mans avec qui ils découpent la ville en cinq cantons pour lesquels ils nomment cinq surveillants et deux diacres⁶⁸. Le catholique Almire-René-Jacques Lepelletier décrit ainsi l'influence d'Henri Salvart au Mans :

En 1559, Henri Salvart, digne propagateur du calvinisme, vient de Tours au Mans ; et, mettant à profit l'engouement ordinaire des Cénomans pour les étrangers, séduit plusieurs officiers principaux, des magistrats, des notables de cette ville par ses clandestines et captieuses prédications [...].⁶⁹

Bien que décrié ici, le succès d'Henri Salvart auprès des Manceaux à la recherche d'une autorité religieuse nouvelle est indéniable. Henri Chardon rappelle cependant que « les deux premiers ministres qui dirigèrent l'église ne firent que passer »⁷⁰. Salvart et Poinsson mettent donc en place de façon rapide l'église réformée du Mans en structurant une communauté en demande.

La transition assez brutale avec le ministre suivant est évoquée dans le document de Didier Travier :

La communauté du Mans bénéficie initialement, avec de Salvart et Poinsson, de deux pasteurs – on dit « ministres » – puis, après une période troublée qui voit leur départ et l'interruption temporaire du culte, l'église de Paris envoie au Mans un pasteur formé en Suisse, Pierre Merlin.⁷¹

Pierre Merlin a la charge d'organiser une église encore jeune mais déjà affaiblie par la répression et les conflits civils. La première mention de son activité dans le registre du consistoire porte la date du six août 1561, soit quelques mois seulement après le début du registre :

A esté délibéré que en continuant les prières et lectures publiques mon dict sieur Merlyn exhortera et commencera à prescher publiquement souz

⁶⁷ François Dornic, *Histoire du Maine*, 2^e éd. mise à jour, Paris : Presses universitaires de France, collection « Que sais-je ? », n° 860, 1973, p. 76-77.

⁶⁸ Prosper-Auguste Anjubault et Henri Chardon, *Recueil de pièces inédites pour servir à l'histoire de la Réforme et de la Ligue dans le Maine*, p. 1.

⁶⁹ Almire-René-Jacques Lepelletier, *Histoire complète de la province du Maine, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, Paris : V. Palmé, 1861, Tome 1, in-8., p. 467.

⁷⁰ Prosper-Auguste Anjubault et Henri Chardon, *Recueil de pièces inédites pour servir à l'histoire de la Réforme et de la Ligue dans le Maine*, p. XXII.

⁷¹ Didier Travier, *1561-2011 : 450 ans de protestantisme au Mans et dans la Sarthe*, p. 5.

les halles de ceste ville, dymanche prochain dixiesme jour des présens moys et an à sept heures du matin.⁷²

L'activité de ce ministre s'inscrit donc dans la continuité de ses deux prédécesseurs. En publiant le registre du consistoire, Henri Chardon et Prosper-Auguste Anjubault rappellent que « tous les historiens locaux, depuis Blondeau et Ledru, jusqu'à ceux de ces derniers temps, se sont trompés sur son compte. Ils ne l'appellent jamais que Jean-Raymond Merlin [...]. »⁷³ Cette remarque renforce la méconnaissance de la Réforme mancelle sur laquelle de nombreuses informations sont approximatives voire fautives.

Almire-René-Jacques Lepelletier traite également de Pierre Merlin, il décrit son activité avec précision :

Ce fanatique et chaleureux prédicant débite ses grossiers discours et ses funestes impiétés trois fois par semaine, et deux fois chaque jour, publiquement, sous les halles, entouré de sectateurs armés [...] au milieu d'une population attirée par la nouveauté du spectacle, par des déclarations, par des insinuations perfides mises à sa portée, flattant avec intention ses plus mauvais instincts. Il parodie les psaumes de David en burlesques vers français ; administre le baptême, célèbre la cène, etc. Cette espèce de tribun du calvinisme, dans toutes ses apparitions, est escorté de 50 archers au moins. Il nomme seize ministres comme directeurs du consistoire que Salvart avait institué au Mans, en 1560, sous le titre : « d'Église réformée suivant l'Évangile. » Il se rend à Mamers et dans plusieurs autres localités pour y propager sa doctrine, expédie, le 29 novembre 1561, un ministre aux luthériens de Laval qui le réclament ; devient chaque jour plus audacieux et plus téméraire ; divise la province par sections calvinistes ; admoneste publiquement les personnes opposées à la réforme qu'il prescrit, et même les indifférentes.⁷⁴

Bien qu'il condamne fermement ce qu'il décrit, cet extrait est intéressant car il rend compte de l'organisation mise en place par Pierre Merlin pour instituer les pratiques de l'église du Mans. La régularité des prêches et la hiérarchisation de la communauté sont deux éléments qui confirment la structuration générale effectuée par ce ministre. De 1559 à 1561, les ministres et leur communauté construisent donc peu à peu l'église protestante du Mans tandis que le royaume de France dans sa globalité fait l'objet de tensions entre protestants et catholiques, ne laissant que peu de place à une telle entreprise d'organisation religieuse.

1562 : prise, occupation et fuite du Mans

Le mémoire de Benoit Vallée s'intéresse aux relations entre catholiques et protestants au Maine durant le XVI^e siècle, il se structure autour de trois étapes décisives : les révoltes de 1562, la Saint-Barthélemy et la Ligue. Ces trois moments sont les plus hauts points d'antagonisme en France mais leur importance varie d'une région à l'autre. Benoit Vallée montre ainsi que le cas du Maine est particulier en France :

⁷² Prosper-Auguste Anjubault et Henri Chardon, *Recueil de pièces inédites pour servir à l'histoire de la Réforme et de la Ligue dans le Maine*, p. 15.

⁷³ *Ibid.*, p. XXIV.

⁷⁴ Almire-René-Jacques Lepelletier, *Histoire complète de la province du Maine*, Tome 1, p. 467.

Le Maine présente d'ailleurs de ce point de vue une certaine originalité car si 1562 y eut une importance capitale, la Saint-Barthélemy en fut presque absente et la Ligue, d'une relative importance au Mans, n'eut finalement pas grandes conséquences.⁷⁵

En décalage avec le reste du territoire français, la province du Maine vit ces grands événements de façon différente et l'historiographie doit s'y adapter. C'est pourquoi il est difficile de mettre en relation la Réforme en France et celle qui se déroule dans le Maine car les luttes qui prennent place dans la province ne reflètent que peu la réalité des conflits à l'échelle nationale.

Comme Benoit Vallée l'indique, c'est l'année 1562 qui est mise en valeur comme climax des guerres de religion au Maine car durant cette même année les protestants prennent, occupent et fuient la ville du Mans. François Dornic résume brièvement cet épisode :

La prise du Mans par les protestants en 1562 ouvrit la période des violences. [...] Couvents et églises furent pillés et saccagés. On enleva les trésors de la cathédrale après avoir rompu les châsses. Les titres et manuscrits furent incendiés, de manière à détruire toute trace des donations faites par le passé, ainsi que des cens, rentes et redevances dues aux maisons religieuses, dont les richesses faisaient envie. L'occupation dura trois mois. Le 11 juillet 1562, ce fut la panique, sans doute sous l'effet des succès catholiques dans la région. Les protestants quittèrent précipitamment la ville, abandonnant leurs archives.⁷⁶

L'iconoclasme protestant évoqué ici n'a pas la même dimension religieuse que chez Martin Luther ou Jean Calvin : la prise du Mans s'apparente davantage à un pillage qu'à une véritable lutte contre une institution religieuse jugée condamnable. À la différence des prêches des ministres évoqués plus haut ou de la circulation d'ouvrages réformés, l'année 1562 montre une communauté protestante aux desseins plus prosaïques, ravageant les églises pour leurs biens matériels.

Cherchant à décrédibiliser toute entreprise protestante dans son ouvrage, Almire-René-Jacques Lepelletier insiste sur l'année 1562 pour laquelle il donne de nombreuses anecdotes déconstruisant l'image du protestantisme chérissant les livres et l'instruction et la remplaçant par celle de criminels et de pillards : « Vers 1562, les huguenots occupent Évron, se logent dans l'abbaye, qu'ils dévastent ; font de l'église une écurie. »⁷⁷ Cet auteur décrit également les trois mois d'occupation du Mans par les réformés :

Ils ferment les portes [du Mans], y placent des gardes sous leurs ordres ; et, pendant trois mois qu'ils occupent militairement la cité, pillent, démolissent, brûlent surtout les couvents, les églises, qu'ils souillent de leurs immoralités ; brisent les statues des saints, renversent les autels, profanent les tabernacles et les tombeaux ; dérobent les vases sacrés, les ornements à leur merci : l'amour de l'or étant le principal mobile du plus grand nombre ; commettent enfin tant d'immoralités, de vols, de brigandages, de crimes, d'atrocités, que nous craindrions d'alarmer la pudeur en traduisant ici les

⁷⁵ Benoit Vallée, *Catholiques et protestants du Maine au XVIème siècle*, Mémoire de D.E.A., sous la direction de Constant, Jean-Marie et Fillon, Anne, p. 39.

⁷⁶ François Dornic, *Histoire du Maine*, p. 77-78.

⁷⁷ Almire-René-Jacques Lepelletier, *Histoire complète de la province du Maine*, Tome 1, p. 468.

récits particuliers que nous trouvons dans les chroniques de cette fatale époque.⁷⁸

La destruction des bâtiments religieux est la principale motivation qui semble animer les protestants. Benoit Vallée évoque un autre aspect de ces attaques iconoclastes :

Les chefs de bande avaient donné le signal du départ pour le pillage, populations et soldats n'allaient pas tarder à suivre. Le 9 mai les chapes étaient saccagées. Mais plus important, les titres et les manuscrits de la riche bibliothèque de la cathédrale furent incendiés ; en effet, beaucoup de huguenots souhaitaient effacer le souvenir des fondations et anéantir la trame des cens et autres rentes dus au chapitre. Vers la Pentecôte, quelques temps plus tard, la mise à sac complète de Saint-Julien et le vol des derniers objets de valeur qu'elle contenait mettaient fin à l'épisode de la cathédrale. C'était ensuite au tour de l'Église Saint-Pierre-de-la-Cour d'être pillée par La Ménardière et Christophe Prieur.⁷⁹

La cathédrale Saint-Julien du Mans est le lieu le plus fortement touché par l'attaque protestante car il incarne la stabilité et la résistance catholique que les protestants craignaient jusqu'alors. La destruction d'ouvrages catholiques montre le souhait du retour à l'Écriture seule que Martin Luther et Jean Calvin promeuvent. L'objectif des réformés semble être ici de déconstruire littéralement et symboliquement le catholicisme mancel.

Environ deux mois plus tard, les protestants abandonnent le Mans, chassés par Louis III de Montpensier comme l'évoque Almire-René-Jacques Lepelletier :

Instruits de l'approche des troupes commandées par le duc de Montpensier, et prévoyant le terrible mais juste châtiment que méritait leurs profanations et leurs méfaits de tout genre les huguenots s'enfuirent du Mans le 11 juillet 1562, au nombre de 1.500, presque tous armés.⁸⁰

L'occupation du Mans se termine donc rapidement, révélant à nouveau la faible proportion de protestants demeurant au Maine. Évoquant les condamnations suivant la révolte, le mémoire de Benoit Vallée permet de confirmer que cette révolte est le fait des habitants du Mans eux-mêmes :

Le 22 octobre, le sergent Gauquelin commença à se transporter à la maison de chaque accusé mais la tâche était lourde car les ajournés étaient au nombre de sept cent vingt-huit ; seuls huit prévenus n'avaient pas de demeure connue au Mans. Les coupables furent distingués en deux catégories : ceux qui avaient une charge publique et le reste des habitants.⁸¹

L'année 1562 se clôture donc non seulement par l'étouffement du protestantisme au Mans mais aussi par l'éviction des réformés ayant une charge, rendant ainsi aux catholiques la domination religieuse et sociale de la ville.

⁷⁸ Almire-René-Jacques Lepelletier, *Histoire complète de la province du Maine*, Tome 1, p. 468.

⁷⁹ Benoit Vallée, *Catholiques et protestants du Maine au XVI^e siècle*, Mémoire de D.E.A., sous la direction de Constant, Jean-Marie et Fillon, Anne, p. 44.

⁸⁰ Almire-René-Jacques Lepelletier, *Histoire complète de la province du Maine*, Tome 1, p. 469.

⁸¹ Benoit Vallée, *Catholiques et protestants du Maine au XVI^e siècle*, Mémoire de D.E.A., sous la direction de Constant, Jean-Marie et Fillon, Anne, p. 50.

Après 1562

L'importance donnée par l'historiographie du Maine à l'année 1562 fait sens grâce à l'étude des événements qui la suivent. Benoit Vallée met en avant la notion de violence pour expliquer le caractère décisif de l'épisode de la prise du Mans :

Fait urbain, 1562 en est un remarquable si l'on regarde ce qui s'est passé au Mans. Le déchaînement de violence qui s'opéra alors, tant dans ses développements que dans ses suites, fut d'une telle force qu'il conditionna dix ans plus tard et entre autres raisons, l'existence ou plus exactement la non-existence de la Saint-Barthélemy dans le Maine ; autre fait marquant de notre histoire.⁸²

La concentration presque exclusive des guerres de religions mainiotes sur l'année 1562 réduit considérablement l'influence dans le Maine d'un événement comme le massacre de la Saint-Barthélemy dix ans plus tard. Les protestants manceaux écartés ou réduits au silence n'ont alors pas les moyens de réaffirmer leur foi dans la province tandis que les catholiques se trouvent dans une situation dont la stabilité ne les pousse pas à engager une nouvelle lutte.

Pourtant, les guerres de religion ont bien lieu dans le Maine après 1562, leur déroulement ne coïncide cependant pas avec le découpage national des huit guerres de religion. François Dornic parle d'une guerre civile de « plus de trente ans »⁸³ qui débute au lendemain des événements de 1562. Malgré l'inexistence d'événements majeurs comme la Saint-Barthélemy au Maine, le déroulement concret des guerres de religion est similaire au reste du royaume : « Sous le couvert du conflit religieux, des horreurs furent commises de part et d'autre. »⁸⁴ La violence entre catholiques et protestants se poursuit donc après 1562 malgré le faible nombre de réformés s'affirmant dans la province.

La Ligue catholique intervenant ensuite a, comme nous l'avons évoqué plus haut, une importance particulière au Maine. En effet, si les catholiques n'y souffrent pas d'un débordement protestant important, ils sont assez établis pour y organiser la Ligue. François Dornic en fait état :

À la fin du siècle, la Ligue était puissante dans le Maine, les Guise possédant les places de Sablé, La Ferté-Bernard, Mayenne. De terribles luttes eurent lieu entre 1588 et 1593, marquées par des destructions massives et des assassinats.⁸⁵

Ce dernier temps fort des guerres de religion au Maine confirme, comme l'année 1562 et la Saint-Barthélemy, l'assise incontestable des catholiques dans cette province où la Réforme se met en place avec de grandes difficultés pour être ensuite rapidement écartée. La force de la Ligue au Maine peut être remarquée par la résistance dont font preuve les ligueurs face au roi lui-même qui ne parvient que difficilement à leur reprendre les villes occupées :

Remontant de la vallée de la Loire, Henri IV s'empara de Château-du-Loir puis du Mans, qui capitula le 2 décembre 1589. Laval et Mayenne se

⁸² Benoit Vallée, *Catholiques et protestants du Maine au XVIème siècle*, Mémoire de D.E.A., sous la direction de Constant, Jean-Marie et Fillon, Anne, p. 4.

⁸³ François Dornic, *Histoire du Maine*, p. 78.

⁸⁴ *Ibid.*

⁸⁵ *Ibid.*

rendirent également, ainsi que Sablé. Restait La Ferté-Bernard, qui fut prise en mai 1590 par les troupes du prince de Conti, après un mois de siège.⁸⁶

La révolte catholique prend donc bien plus d'ampleur dans le Maine que celle des protestants tandis que du point de vue du royaume cette période reste celle de l'affirmation des protestants, la Ligue ayant un caractère plus épisodique.

3. La communauté protestante mancelle

Qui sont les réformés dans le Maine ?

Les acteurs de la Réforme du Maine sont d'abord des citadins ; en témoigne l'importance donnée à la prise du Mans en 1562. Benoit Vallée indique en outre que les réformés manceaux ont une place sociale assez élevée pour la plupart : « Ici, la Réforme fut le fait des élites, urbaines principalement, et qui à l'inverse d'autres provinces, ne réussirent pas à entraîner les masses derrière elles. »⁸⁷ La population touchée est donc l'une des raisons de l'échec de la Réforme protestante dans le Maine : la partie la plus importante de la province ne s'intéresse pas à la Réforme car cette dernière ne s'adresse, au moins au début, qu'aux lettrés citadins. Le public ciblé par le ministre manceau Pierre Merlin est étudié par François Dornic :

D'esprit austère, il s'occupa de réformer les mœurs et la conduite des familles protestantes, d'organiser des secours aux pauvres, groupant autour de lui de nombreux gentilshommes, des magistrats, des gens de métier, libraires et imprimeurs fournissant un large contingent. Au dire de l'abbé Angot, les Lavallois dans leur immense majorité restèrent réfractaires au mouvement, et ce malgré le zèle réformateur de leurs seigneurs, protestants notoires tels les Coligny. Dans l'ensemble, la Réforme eut d'ailleurs dans le Maine une audience plus aristocratique que populaire.⁸⁸

Si la Réforme n'a pas un grand succès dans le Maine, son public est assez facilement identifiable. Peu nombreux, les protestants manceaux sont toutefois des individus dont la place leur permet de constituer une Réforme urbaine. Outre les métiers du livre qui sont essentiels à la diffusion des idées calvinistes, le Mans compte un nombre non négligeable de protestants en lien avec le pouvoir et la loi. Benoit Vallée met ainsi en avant la place des magistrats chez les réformés :

Catherine de Médicis accordait un pardon général [le 28 janvier 1561] en matière de religion par un édit qui ordonnait la mise en liberté des prisonniers protestants et le rappel des bannis. Le Mans qui comptait déjà un grand nombre de réformés, déclarés ou secrets, reçut l'édit avec bienveillance. Les autorités le firent publier et enregistrer promptement. La communauté s'y organisait alors avec l'appui des magistrats car, ainsi que dans de nombreuses autres villes, on constate au Mans, une forte complicité entre les officiers de justice et les dissidents. D'ailleurs, au sein de la communauté protestante mancelle, les gens de robe dominaient.⁸⁹

⁸⁶ François Dornic, *Histoire du Maine*, p. 78.

⁸⁷ Benoit Vallée, *Catholiques et protestants du Maine au XVI^e siècle*, Mémoire de D.E.A., sous la direction de Constant, Jean-Marie et Fillon, Anne, p. 4.

⁸⁸ François Dornic, *Histoire du Maine*, p. 77.

⁸⁹ Benoit Vallée, *Catholiques et protestants du Maine au XVI^e siècle*, Mémoire de D.E.A., sous la direction de Constant, Jean-Marie et Fillon, Anne, p. 36.

Les magistrats rendent eux-mêmes la situation favorable aux réformés, ce soutien est l'une des rares ressemblances entre la manière dont la Réforme se déroule dans le Maine et son développement en France. La communauté protestante du Maine doit donc naître et se développer dans la ville du Mans qui lui assure une sécurité. Après les événements de pillage et de destruction de 1562, les protestants manceaux, bien qu'ils soient vite stoppés, tardent à être condamnés pour des raisons similaires :

En outre, les délégués choisis par la ville pour aller à la cour et parfois même pour obtenir la répression des délits imputés aux huguenots étaient paradoxalement des disciples avoués ou secrets du réformateur de Genève. Il en fut ainsi en 1566 avec le lieutenant du sénéchal, Jean de Vignolles, et l'avocat du roi, Simon Legendre.⁹⁰

Jean de Vignolles est un exemple intéressant parmi les nombreux titulaires de charges publiques qui se réforment au Mans. Il est l'un des chefs réformés menant la prise du Mans en 1562, son rôle est donc important tant au sein de la ville du Mans qu'au sein de la Réforme comme le rappelle Didier Travier⁹¹. Les officiers de justices sont proches de la Réforme en France et le Mans en est un exemple. Henri Chardon, dans sa préface écrite pour la publication du registre du consistoire, le montre :

Parmi les principaux adeptes de la nouvelle secte, on compte le lieutenant particulier du sénéchal, le lieutenant criminel, les deux avocats du roi, des conseillers du présidial, le lieutenant du prévôt provincial et du bailli de la prévôté, etc.⁹²

Les réformés sont des individus influents au sein de la ville du Mans, ils ont ainsi les moyens de contourner la domination catholique persistante. D'autres statuts sociaux sont présents parmi les protestants manceaux condamnés en 1562 comme l'indique Benoit Vallée : « Gentilshommes et gens de robes dominaient mais il y avait aussi un grand nombre de gens de métier, orfèvres et artistes de tous genres. »⁹³ Les fonctions occupées par les réformés confirment l'idée que la Réforme mancelle est une Réforme des élites sociales urbaines. Du point de vue de ces individus, le protestantisme représente une forme d'émancipation comme le montre Henri Chardon : « L'espoir d'une plus grande liberté plutôt que le désir d'une morale austère amène également au prêche des gens de métier et de petite bourgeoisie. »⁹⁴ L'intérêt naissant pour la Réforme au Mans a donc une origine plus socio-économique que religieuse. Pour certains il est plus aisé de parler de sympathisants à la Réforme que de convertis. Henri Chardon pointe une autre catégorie de réformés qui se dégage de sa lecture du registre du consistoire :

Si les réformés devenaient chaque jour plus nombreux et plus entreprenants, il y avait néanmoins parmi eux des sectaires hésitant, nageant

⁹⁰ Benoit Vallée, *Catholiques et protestants du Maine au XVIème siècle*, Mémoire de D.E.A., sous la direction de Constant, Jean-Marie et Fillon, Anne, p. 36-37.

⁹¹ Didier Travier, *1561-2011 : 450 ans de protestantisme au Mans et dans la Sarthe*, p. 6.

⁹² Prosper-Auguste Anjubault et Henri Chardon, *Recueil de pièces inédites pour servir à l'histoire de la Réforme et de la Ligue dans le Maine*, p. XX.

⁹³ Benoit Vallée, *Catholiques et protestants du Maine au XVIème siècle*, Mémoire de D.E.A., sous la direction de Constant, Jean-Marie et Fillon, Anne, p. 54.

⁹⁴ Prosper-Auguste Anjubault et Henri Chardon, *Recueil de pièces inédites pour servir à l'histoire de la Réforme et de la Ligue dans le Maine*, p. XXII.

entre deux eaux, demi-protestants, demi-catholiques, assistant au prêche et à la messe, laissant baptiser leurs enfants à la papauté et s'y mariant même au grand scandale du consistoire [...].⁹⁵

La portion de ces incertains qui se trouve au Mans est révélatrice de l'hésitation de la ville elle-même à accueillir des réformés. Le registre est intéressant car il révèle une tension : l'incertitude des manceaux à se tourner vers la Réforme ou même seulement à s'y intéresser. La méfiance domine car la simple prise en compte de la Réforme revient à la faire exister.

L'organisation des réformés

Le protestantisme dans le Maine naît d'initiatives privées et isolées. Des mesures sont cependant prises pour le stopper avant même son institutionnalisation. Didier Travier évoque les conséquences du succès des idées réformées dans les années 1540 au Mans :

[Le tribunal] prend en conséquence une série de mesures pour endiguer l'hérésie : injonction adressée à l'évêque et aux autorités civiles de poursuivre les contrevenants, confiscation des Bibles et livres de piété en français, envoi de prédicateurs en mission.⁹⁶

Outre les quelques réformés identifiés dans la ville, la lutte menée par les autorités cible principalement les livres. Cela montre le pouvoir des publications réformées qui peuvent être diffusées rapidement et largement ainsi que la difficulté de contenir l'accroissement de l'intérêt pour les idées des réformateurs.

Jusqu'aux années 1560, la Réforme s'organise de façon officieuse au Mans et cohabite avec les doctrines catholiques : Didier Travier donne deux noms de religieux qui sont révélateurs de cette cohabitation. Le premier est le juge ecclésiastique Nicolas Duchemin : celui-ci choisit de rester dans l'Église et Jean Calvin lui reproche cette attitude. Le second est l'abbé de la Couture, Adam Fumée, qui est présent à Genève dès 1547⁹⁷.

Les réformés actifs du Maine sont principalement situés au Mans au début des années 1560. Ils organisent des assemblées qui doivent se rendre à la fois attirantes pour de nouveaux publics et discrètes face à l'hégémonie catholique. Didier Travier, comme d'autres historiens s'intéressant à ces assemblées, en distingue deux organisations successives :

Dans un premier temps, les assemblées se tiennent par prudence dans les maisons particulières puis elles s'exposent au grand jour dans des lieux publics, en particulier sous les halles de bois qui se trouvaient sur l'actuelle place de la République.⁹⁸

Les réunions relèvent donc dans un premier temps du cadre privé qui est nécessairement restreint. Le secret de ces assemblées ne permet pas leur diffusion. Le fait de les rendre publiques, à partir du mois de mai 1561 d'après François

⁹⁵ Prosper-Auguste Anjubault et Henri Chardon, *Recueil de pièces inédites pour servir à l'histoire de la Réforme et de la Ligue dans le Maine*, p. XXVIII.

⁹⁶ Didier Travier, *1561-2011 : 450 ans de protestantisme au Mans et dans la Sarthe*, p. 3.

⁹⁷ *Ibid.*

⁹⁸ *Ibid.*, p. 5.

Dornic, est la condition de leur développement et de leur ouverture à des publics situés au dehors du cercle privé initial.

Les années 1560 témoignent ainsi de l'ampleur prise par les assemblées protestantes manceaux dont le développement est avant tout dû au ministre Pierre Merlin : « Le Registre du consistoire manceau est quasi comme le journal de Pierre Merlin : le jeune ministre fut l'âme de cette assemblée. »⁹⁹ Avant l'arrivée de Pierre Merlin, les deux ministres le précédant organisent tôt les assemblées protestantes. Le registre du consistoire fixe l'horaire de ces réunions le lendemain de la première assemblée, soit le 2 janvier 1561 : « L'exhortation se fera tous les jours à sept heures jusques ad ce qu'autrement en ait esté ordonné. »¹⁰⁰

À la fin de l'année 1561, les assemblées sont tenues régulièrement selon les directives fixées au début du registre mais le souci de s'adapter au public est davantage visible. La note du 27 novembre 1561 porte les mentions suivantes :

Que pour la commodité des gentilshommes et aultres, l'exhortation du matin ne se comencera aux jours de dymenche que à neuf heures.

Que en attendant l'exhortation, on lira les histoires de la Bible ; et est député à ce faire maistre Jacques de Courbefosse, qui prendra tel livre qui luy sera ordonné, et commencera aux Actes des Apostres.¹⁰¹

Moins d'un an après sa mise en place, l'assemblée protestante hebdomadaire connaît son public et cherche à s'y adapter. Le protestantisme manceau satisfait ainsi l'aspiration à la liberté de quelques bourgeois et commerçants : ici la Réforme propose une religion construite autour de la vie quotidienne des habitants du Mans à l'inverse du catholicisme qui est déjà solidement en place.

D'un point de vue géographique, la Réforme du Maine gagne les plus petites villes et mêmes des villages après s'être installée au Mans. Henri Chardon dresse la liste des lieux de prêches :

Le Mans n'est pas seul à être pourvu d'une église : il y en a à Mamers, à Noyen où prêche La Ripauldière, à Mondoubleau. Pierre Merlin va prêcher à Mamers, à Mansigné, au château de Brouassin, chez Nicolas de Champagne, seigneur de La Suze. Bientôt d'autres villes présentent d'elles-mêmes des ministres à l'élection du consistoire manceau, et Merlin les consacre par l'imposition des mains. C'est ainsi que Pierre Macé devient ministre de Château-du-Loir, et Etienne Durant, de Laval : Lassay présente de son côté M. Richer. La Ferté elle-même, qui appartenait à la maison de Lorraine, figure parmi les villes du Maine qui ont une église protestante.¹⁰²

Gravitant autour du Mans, la communauté protestante mainiotte s'étend à l'ensemble de la province. Son petit effectif est pallié par sa structuration autour d'un pôle urbain disposant de ministres actifs.

⁹⁹ Prosper-Auguste Anjubault et Henri Chardon, *Recueil de pièces inédites pour servir à l'histoire de la Réforme et de la Ligue dans le Maine*, p. XXVI.

¹⁰⁰ *Ibid.*, p. 4.

¹⁰¹ *Ibid.*, p. 43.

¹⁰² *Ibid.*, p. XXVII.

Les rapports à l'écrit

Majoritairement composée d'élites sociales urbaines, il est à supposer que la communauté protestante mancelle est lettrée, ou du moins instruite. La question des choix et des possibilités de lectures de ces réformés est donc pertinente. Dans sa publication sur les protestants manceaux depuis la Réforme, Didier Travier établit un lien entre le déroulement de cette Réforme et la place qu'elle laisse au livre religieux :

L'enracinement dans la Bible – sola scriptura est l'un des mots d'ordre de la Réforme – et le chant des psaumes dont la traduction en vers français par Clément Marot et Théodore de Bèze est achevée en 1562, sont, on le sait, deux traits distinctifs du protestantisme.¹⁰³

Ces deux textes qui constituent le socle du corpus réformé ont donc leur place au Mans comme chez n'importe quelle communauté protestante. Nous avons d'ailleurs évoqué plus haut la lecture de la Bible comme élément à part entière du contenu des assemblées relatées dans le registre du consistoire. Les premières lignes de ce registre attestent déjà la place de la Bible dans la Réforme mancelle car il est rapidement décidé que « Chaicun surveillant fournira de bibles en son canton. »¹⁰⁴ La circulation de bibles est à la base de l'établissement de la Réforme. Après avoir mis ces textes entre de nombreuses mains, il est possible de tenir des assemblées traitant de l'Écriture.

D'autres formes d'écrits circulent entre les réformés manceaux. Le registre du consistoire évoque à plusieurs reprises l'utilisation de la lettre pour dialoguer avec les églises nouvellement implantées dans les villes et villages de la province. À la date du 16 mars 1561 (désignée « 1560 » dans le registre), une note rapporte un échange de ce type :

A esté advisé et délibéré, estant les susdicts assemblez en la maison de Nicolas Antin, qu'il sera délivré dix escus sol à monsieur Le Barbier dict Francourt sur les deniers des affaires ; lequel s'est chargé de porter lettres missives à monseigneur le duc de Montpensier et à monseigneur du Mortier, pour demouvoir le dict seigneur duc qui avoit délibéré nous envoyer cent hommes d'armes pour mettre ordre aux émotions et séditions, et empêcher les assemblées qu'on luy avoit donné à entendre avoir esté faictes en ceste ville pour raison de la religion, ainsi que le dit seigneur du Mortier a rescript à monsieur de Veignolles, et pour donner à entendre au dict seigneur duc qu'il ne s'est fait aucune émotion ou sédition en ceste ville pour le fait de la religion.¹⁰⁵

Ici l'échange de lettres a pour but d'assurer la protection des protestants du Mans et de maintenir leurs assemblées régulières. Gervais Le Barbier de Francourt, avocat manceau, gère les relations avec l'extérieur de la ville. Il tient une place centrale dans le dialogue entre les églises réformées du Maine et des personnages importants tels que le duc de Montpensier évoqué ici. D'autres échanges de lettres sont mentionnés à la fin de l'année 1561, à la date du 7 novembre :

¹⁰³ Didier Travier, *1561-2011 : 450 ans de protestantisme au Mans et dans la Sarthe*, p. 5.

¹⁰⁴ Prosper-Auguste Anjubault et Henri Chardon, *Recueil de pièces inédites pour servir à l'histoire de la Réforme et de la Ligue dans le Maine*, p. 6.

¹⁰⁵ *Ibid.*, p. 13.

Monsieur de Francourt s'est chargé d'envoyer mémoires et lettres à Tours et Angers, pour présenter requestes tendantes à fin d'avoir des temples, et de rescrire à monsieur Fallèseau de Tours à ce qu'il se trouve à la court le dixiesme jour de décembre prochain.

Monsieur Trouillard, advocat, s'est chargé de faire response aux lectures de l'Eglise du Chasteau-du-Loir.¹⁰⁶

Le dialogue avec la Touraine et l'Anjou est révélateur de l'inscription de la Réforme mancelle dans un mouvement plus large qui a déjà été mené et qui est en place au moment où les protestants du Maine s'organisent. Les échanges avec les villages alentours se poursuivent et permettent de maintenir la Réforme de façon étendue dans une province où les protestants sont minoritaires.

La plus grande assemblée décrite dans le registre du consistoire porte la date du 27 janvier 1562 (« 1561 » dans le registre). Le ministre Pierre Merlin et de nombreux chefs réformés du Mans y sont présents :

Lecture faite en présence des dessus dicts des lectures et advertisement à nous envoyez par messieurs les deputez des églises refformées de ce royaume cy dessus mentionnées.¹⁰⁷

L'organisation de la prise du Mans se décide très probablement autour de cette date car le registre mentionne des décisions quant à la prise d'armes et sur la mise au service du roi :

Sur quoy, a esté advisé par les gentilshommes des églises de nostre province de continuer le bon et fidelle service que eulx et leurs prédécesseurs ont tous jours rendu à leur Roy et souverain seigneur, et d'exposer volontairement leurs vies et biens en toutes les guerres et affaires, sans aucune considération de cause, et singulièrement quand il sera besoing de défendre et maintenir la vérité de l'Evangile contre quelque prince que ce soit, qui pour ceste occasion vouldroit mouvoir guerre à Sa Majesté ; ce que advenant, s'il plaisoit à Sa Majesté estre assurée du secours que les dicts gentilshommes luy pourroient faire, et pour les cest effect leur permectre de recongnoistre ensemble leurs forces, en ce cas ils l'asseureront en peu de temps quel nombre d'hommes, en quel équipaige et pour combien de temps ils fourniront à leurs dépens ; choses que n'ont osé faire pour le présent, craignant d'encourir crime de lèse majesté en faisant roolles et cotisation d'argent entre eulx, d'autant que telles choses ne se doibvent faire entre les subjects du Roy, sinon par exprès commandement du dict seigneur.

A esté advisé par ceux du consistoire que chaicun surveillant fera revue et description en son canton des hommes qui pourront faire service au Roy, au contenu des lectures et memoyres mentionnez cy dessus ; de ceulx principalement qui pourront faire le service sans aucun aide, de ceulx qui le pourront faire estant aidez en partie, de ceulx qui le pourront faire estant aidez et équipez pour le tout et à semblable de ceulx et celles qui ne pouvant faire

¹⁰⁶ Prosper-Auguste Anjubault et Henri Chardon, *Recueil de pièces inédites pour servir à l'histoire de la Réforme et de la Ligue dans le Maine*, p. 39.

¹⁰⁷ *Ibid.*, p. 64-65.

le service actuel contribueront par moys et par cartier, et combien chaicun contribuera par teste.¹⁰⁸

La tenue de ce registre lors des assemblées sert donc à l'organisation de la communauté réformée ainsi qu'à la préparation d'entreprises belliqueuses. Il est intéressant de constater que la Réforme mancelle se construit par les assemblées relatées dans le registre puisque la dernière note date du 26 février de l'année 1562 (« 1561 » dans le registre)¹⁰⁹, époque à laquelle la guerre civile commence dans la ville. La prise du Mans par les protestants intervient deux mois après. L'écriture des réunions protestantes fait également sens dans la mesure où le protestantisme est une religion plus solitaire que le catholicisme dans son rapport à Dieu, chaque évocation d'une réunion promeut la force de la communauté protestante qui existe bien au sein de la ville malgré sa discrétion.

La conscience du besoin de mémoire est présente chez les protestants manceaux de 1562. Conscients que leur Réforme ne peut pas se développer dans une ville comme le Mans, ils cherchent à attester leur établissement dans la province par une copie du registre du consistoire :

Le quatriesme jour d'aoust mil cinq cens soixante-deux, par nous Jacques Taron, conseiller du Roy, lieutenant général en la sénéchaussée du Mans, ont été faitz les extraictz, coppies et collations à ung livre en papier couvert de parchemyn blanc, contenant [blanc] feuilletz, dont y en a d'esciptz [blanc], des actes et faitz de ceulx qui ont tenu la religion nouvelle en ceste ville du Mans. Quelz extraictz, coppies et collations avons déclaré valloir autant comme à ce dont ont été baillées à révérend père en Dieu Charles d'Angennes, évesque du Mans, et s'en est chargé maistre Loys Dutertre, advocat au Mans et procureur du dict sieur évesque.¹¹⁰

La déclaration qui précède sert de preuve du passage et de l'établissement des protestants au Mans. Les réformés ayant été chassés de la ville ou condamnés, leur existence mainiotée après 1562 ne peut passer que par la sauvegarde de ce registre.

La communauté protestante mancelle est un groupe réduit et fragilisé par la domination catholique mais assez organisé, grâce aux ministres notamment, pour établir des assemblées et proposer une nouvelle religion aux Manceaux. Sa mise en place est longue tandis que son départ est précipité par la répression catholique. Le souvenir de l'existence des premiers réformés de la ville du Mans passe aujourd'hui par une quantité réduite de documents ou de copies de documents écrits. Par les échanges qu'ils relatent, ces textes sont représentatifs d'une communauté discrète et isolée qui se maintient grâce à l'existence d'un réseau de petite taille dans la province du Maine.

¹⁰⁸ Prosper-Auguste Anjubault et Henri Chardon, *Recueil de pièces inédites pour servir à l'histoire de la Réforme et de la Ligue dans le Maine*, p. 65.

¹⁰⁹ *Ibid.*, p. 73.

¹¹⁰ *Ibid.*, p. 75.

II. CONSTRUIRE UNE BIBLIOGRAPHIE DU PROTESTANTISME MANCEAU

Il s'agit maintenant de regarder la communauté réformée mancelle à travers le prisme de la bibliographie et de poser les questions suivantes : comment des catalogues tels que celui de La Croix du Maine rendent-ils compte de l'existence d'une communauté malgré sa discrétion ? Quelles échelles du protestantisme ces ouvrages, listes ou récits, sont-ils capables de représenter ?

A. BIBLIOGRAPHIE ET PROTESTANTISME

Ce chapitre a pour but de montrer quelques aspects similaires de la bibliographie et de la Réforme protestante en tant que culture. Ces points communs seront d'abord évoqués en adoptant le point de vue disciplinaire et général de la bibliographie puis en prenant le cas du bibliographe La Croix du Maine. La seconde partie du chapitre permettra d'amorcer le traitement du protestantisme dans la *Bibliothèque* de La Croix du Maine en donnant des exemples de notices d'auteurs importants liés à la Réforme.

1. Proximité des deux activités

Les lieux de développement

Le rapport entre le protestantisme et la bibliographie s'établit dès leurs prémices par des similarités spatio-temporelles. Ils partagent en effet certains lieux de naissance et de développement. Le travail de Jean-François Gilmont sur les publications réformées lui permet d'affirmer que « les principaux producteurs d'éditions protestantes [sont] les pays germaniques, français et néerlandais »¹¹¹. Notre recherche sur la *Bibliothèque* de La Croix du Maine et sur les entreprises antérieures de bibliographie en Europe nous a permis de voir que l'Allemagne, la Suisse, l'Italie et les Pays-Bas sont les principales régions de développement de cette discipline à une époque proche des débuts de la Réforme : la fin du XV^e et le début du XVI^e siècle¹¹². La France ne se plonge que tardivement dans le catalogage des écrits mais, comme lors de son ouverture à la Réforme, elle prend appui sur des tentatives extérieures. La comparaison que Jean-François Gilmont effectue entre le pessimisme de Martin Luther et celui de Conrad Gesner face à la multiplication des mauvais livres est intéressante car elle révèle des enjeux communs entre le protestantisme et la bibliographie : le contrôle des livres et la description exhaustive d'un corpus établi parmi eux.

Malgré leur critique de la dangerosité des nombreux mauvais livres, le réformateur et le bibliographe puisent leur réussite dans le succès de l'imprimerie qui permet à l'un de diffuser ses œuvres et à l'autre d'obtenir une normalisation de la description des livres. La diffusion de la Bible de Martin Luther en témoigne :

¹¹¹ Jean-François Gilmont (dir.), *La Réforme et le livre*, p. 14.

¹¹² Lucas Leprêtre, *La Bibliothèque de La Croix du Maine*, Mémoire de master 1, sous la direction de Varry, Dominique, p. 20-26.

Le succès de l'entreprise peut être évalué par le fait que, de 1522 à la mort de Luther (1546), 445 éditions complètes ou partielles de sa Bible sont publiées, tandis que ses catéchismes connaissent une diffusion comparable.¹¹³

La grande facilité de diffusion qu'offre l'édition imprimée permet au réformateur de mettre à jour son œuvre régulièrement. Le besoin de coordonner ces éditions et de les lister apparaît logiquement de cette multiplication des bibles et rend le travail du bibliographe nécessaire.

La centralité du livre

Une autre similarité réunit l'ambition générale du protestantisme et le travail initial demandé par la bibliographie. Le bibliographe puise nécessairement dans l'écrit pour cataloguer les livres : les publications sont un premier matériau de travail mais il est également nécessaire de consulter des catalogues de libraires et de bibliothèques pour établir son propre catalogue selon des critères définis. De la même manière, le luthéranisme et le calvinisme après lui construisent l'image d'une Réforme menée et sans cesse orientée par le livre. Ce dernier, dans la formule « Sola Scriptura » revêt d'abord le sens de la Bible mais il représente également le livre en tant qu'outil d'érudition. Le protestantisme se définit ainsi comme une religion du Livre et des livres. Bien que la mise en pratique des doctrines réformées dépasse le cadre du livre, comme nous avons pu le voir, l'image que les réformateurs souhaitent donner à la Réforme est celle d'une religion érudite, maîtrisant et utilisant le livre. Cette prétention commune à la Réforme et à la bibliographie rapproche leurs constructions respectives.

L'activité de La Croix du Maine

Cette étude cherche à interroger le rapport au protestantisme de la *Bibliothèque* de La Croix du Maine. Avant de présenter et d'étudier les indices donnés dans la *Bibliothèque*, il est intéressant de montrer la proximité de l'utilisation du livre qui existe entre le travail du bibliographe et les doctrines protestantes. Dans le cas de La Croix du Maine, la notion de mise en scène du rapport au livre est assez développée de la même manière que chez les différents protestantismes. L'image que le bibliographe manceau cherche à donner de lui-même est, comme nous avons déjà pu l'évoquer¹¹⁴, celle d'un érudit entouré par les livres et constamment à la recherche d'informations écrites. De même que le bibliographe souhaite s'appuyer sur un maximum de données imprimées présentes dans les catalogues de libraires par exemple, le réformateur puise dans la Bible comme dans un réservoir de pensées. Le texte est le principal matériau de leurs deux travaux. Aussi le besoin de compter le nombre de pages qu'il écrit est-il primordial pour La Croix du Maine dont l'une des principales préoccupations est la justification de son travail auprès du monde du livre. La forme finale de la *Bibliothèque* est comparable aux productions écrites des réformateurs. Ces dernières ne fonctionnent pas comme des textes autonomes, elles utilisent la Bible comme source unique et essentielle et ne font que permettre d'accéder aux textes sacrés. La *Bibliothèque* puise, quant à elle, dans l'intégralité des livres que le bibliographe a pu observer : elle utilise ainsi le livre comme une source. La

¹¹³ Frédéric Barbier, *Histoire du livre en occident*, p. 144.

¹¹⁴ Lucas Leprêtre, *La Bibliothèque de La Croix du Maine*, Mémoire de master 1, sous la direction de Varry, Dominique, p. 52-53.

fiabilité du catalogage des écrits dépend donc fortement du niveau de précision donné par le bibliographe qui déclare parfois avoir vu un ouvrage dans une bibliothèque pour attester son existence. De la même manière, le réformateur justifie chaque élément de son discours en situant sa source au sein de l'Écriture.

La traduction

La traduction est un exemple intéressant de discipline littéraire dans laquelle le protestantisme et la bibliographie se rencontrent. Nous avons pu voir que, pour Martin Luther et Jean Calvin, la traduction de la Bible en langue vernaculaire est un point essentiel dans l'établissement de la Réforme, non seulement pour que le plus grand nombre puisse accéder à ce texte mais aussi pour que l'Écriture devienne la base de toute pratique religieuse. De nombreuses publications de traductions de la Bible ont déjà vu et voient encore le jour à l'époque où La Croix du Maine entreprend de rédiger sa *Bibliothèque*. Dans ce catalogue, les traducteurs sont des auteurs : l'écriture et la traduction d'une œuvre sont présentées de la même manière, parfois même sans distinction, par le bibliographe. Chez le bibliographe comme chez le réformateur, la traduction est vue comme un moyen de diffuser un texte, elle doit donc être valorisée au même titre que l'écriture elle-même. Dans les deux cas, l'idée est aussi de lutter contre l'autorité du latin sur les langues vernaculaires accessibles au plus grand nombre.

2. Exemples d'auteurs liés au protestantisme

Une image du protestantisme en France au XVI^e siècle peut être dessinée à travers certains auteurs qui représentent le corpus littéraire du royaume. Parmi les écrivains renommés de la Renaissance, certains ont des liens avec le protestantisme en marche car ils s'intéressent aux regards neufs portés sur l'Église.

La *Bibliothèque* de La Croix du Maine contient un certain nombre de personnalités que le bibliographe hésite à associer à la Réforme mais pour lesquelles il donne des indices quant à leurs inclinaisons. Ces notices sont celles d'auteurs souvent bien connus pour lesquels la catégorisation est difficile et qui nous demandent de les traiter séparément des protestants avérés cités dans la *Bibliothèque*. Si ces auteurs posent problème au sein de notre corpus, c'est qu'ils sont problématiques pour le travail du bibliographe lui-même qui doit concilier la description de leurs activités avec la situation sociopolitique du royaume de France à son époque. Nous choisissons de les évoquer avant les protestants avérés non seulement pour leur représentativité au sein de la *Bibliothèque* mais aussi pour amorcer une comparaison avec ces protestants avérés dont le traitement est assez particulier dans la bibliographie.

Marguerite de Navarre

Protectrice d'auteurs et sœur du roi François I^{er}, Marguerite de Navarre est elle-même une auteure importante dans le rapport entre le pouvoir français et la Réforme au XVI^e siècle. Jean-François Gilmont dresse un portrait de son rapport avec la littérature et la foi :

Malgré les hésitations politiques et religieuses de son royal frère, Marguerite tisse de multiples réseaux de femmes et d'hommes soucieux du

renouveau de l'Église. La religion et les lettres y sont l'objet d'un intérêt égal, mais aussi la limitation des pouvoirs de la Sorbonne.¹¹⁵

Marguerite de Navarre est ainsi l'exemple même de la personnalité reconnue mais au rapport ambigu avec la religion. La notice que La Croix du Maine consacre à Marguerite de Navarre, qu'il nomme « Marguerite de Valois », est riche tant du point de vue biographique que bibliographique¹¹⁶ car elle est une figure importante de l'humaniste dont la *Bibliothèque* prétend suivre l'exemple. Toutefois, son intérêt pour la Réforme et son travail de protection d'auteurs condamnés tels que Clément Marot n'est à aucun moment évoqué. Nous trouvons une seule phrase qui la rapproche d'un grand nom du protestantisme : « Theodore de Beze a semblablement escrit sa vie dans son livre des hommes & femmes illustres. »¹¹⁷ Cette brève évocation reste cependant discrète au sein de la notice qui totalise plus de quarante lignes imprimées et qui est donc assez longue en comparaison des notices moyennes. La Croix du Maine évoque ainsi Marguerite de Navarre en faisant la louange de ses écrits tout en dissimulant des caractéristiques biographiques susceptibles de montrer un lien quelconque avec la Réforme.

Clément Marot

Le poète Clément Marot entretient un rapport avéré avec les communautés protestantes comme l'indique Jean-François Gilmont :

Le poète se trouve au service de Marguerite de Navarre depuis 1519. Il lui reste proche même lorsqu'il devient valet de chambre du roi en 1527. Très vite Marot traîne la réputation de luthérien, ce qui lui vaut d'être incarcéré à trois reprises de 1526 à 1532. Chaque fois, l'appui royal lui permet d'éviter le pire.¹¹⁸

Assurément plus libre de fréquenter la Réforme que l'auteure précédente, Clément Marot prend cependant des risques en lui associant la fréquentation royale. Quantitativement, la notice que La Croix du Maine rédige sur lui est assez semblable à celle de Marguerite de Navarre. Le bibliographe, soucieux d'évoquer l'intégralité des ouvrages qu'il connaît, ne peut en revanche pas passer outre les écrits tendancieux du poète, notamment les deux suivants :

Il a traduit les Psalmes de David, selon la traduction que luy en faisoit en prose François Melin de S. Gelay, & autres hommes doctes de ce temps-là.

[...] Il a escrit le sermon du bon & mauvais pasteur, imprimé.¹¹⁹

La traduction que La Croix du Maine évoque ici est celle qui constituera le texte du Psautier de Genève, ouvrage augmenté et utilisé par les calvinistes pour le chant. Quant au sermon évoqué en second, il traite avec bienveillance de la Réforme. Le bibliographe ne feint donc pas d'ignorer les travaux de Clément Marot en lien avec la Réforme. Il déclare en outre que le poète « estoit estimé le

¹¹⁵ Jean-François Gilmont, *Le livre réformé au XVI^e siècle*, p. 19.

¹¹⁶ La Croix du Maine, François Grudé, *Premier volume de la Bibliothèque*, p. 309-310.

¹¹⁷ *Ibid.*, p. 310.

¹¹⁸ Jean-François Gilmont, *Le livre réformé au XVI^e siècle*, p. 26.

¹¹⁹ La Croix du Maine, François Grudé, *Premier volume de la Bibliothèque*, p. 65.

premier de son siècle, & peut estre de ceux qui viendront apres luy»¹²⁰. Le fait que ce type de commentaire élogieux, fréquent sous la plume de La Croix du Maine, soit utilisé ici indique la volonté du bibliographe de comprendre les écrits en faveur de la Réforme dans le corpus qui fait la renommée de Clément Marot.

L'admiration de Clément Marot est partagée par Almire-René-Jacques Lepelletier, auteur catholique sarthois du XIX^e siècle qui décrit ainsi le poète :

Fait prisonnier à la bataille de Pavie, de retour en France, il est accusé de luthéranisme, jeté dans les prisons ; ce qui, peut-être en aigrissant la trempe de son esprit, en forma le premier poète satirique de son temps. Plusieurs fois obligé de fuir dans le Béarn, vers l'Italie, pour ses relations avec les protestants, il revient à la cour sans y trouver l'accueil mérité par son génie.¹²¹

Il est surprenant que cet auteur, qui d'habitude condamne le moindre intérêt pour la Réforme dans son *Histoire de la province du Maine*, fasse ici l'éloge de Clément Marot. Cette information peut cependant nous indiquer que le double regard, bienveillant et condamnant, porté sur les activités du poète est assez répandu.

François Rabelais

Un troisième auteur qu'il convient d'évoquer est l'écrivain et médecin humaniste François Rabelais dont Jean-François Gilmont décrit ainsi le rapport à la Réforme protestante :

François Rabelais, pour sa part, se montre encore plus prudent. Il choisit la satire burlesque et obscène pour montrer et cacher tout à la fois ses vues sur le monde contemporain. [...] Sous des dehors de farce, Rabelais défend des positions bien évangéliques. Malgré l'appui du cardinal Jean Du Bellay, dont il devient le médecin, la suite de la vie de Rabelais est ponctuée de fuites à l'étranger pour assurer sa liberté.¹²²

La discrétion de François Rabelais sur sa vision de l'Église ou de ses contemporains est visible dans la notice que La Croix du Maine lui consacre. La majorité des œuvres de l'humaniste est résumée par ces deux phrases :

Il a escrit plusieurs livres de faceties ou moqueries, imprimez plusieurs fois, tant à Paris qu'à Lyon.

Ces livres ont esté censurez pour beaucoup de raisons.¹²³

Le bibliographe est évasif sur le contenu des écrits de cet auteur. Il censure la mention de ces œuvres de la même manière que la faculté de théologie elle-même les condamne. En comparaison de la notice de Clément Marot, l'exemple de François Rabelais nous indique une certaine réticence de La Croix du Maine à parler d'ouvrages bien connus mais mal perçus lorsque leur auteur est en lien avec la Réforme. La notice de François Rabelais est par ailleurs bien plus courte que

¹²⁰ La Croix du Maine, François Grudé, *Premier volume de la Bibliotheque*, p. 65.

¹²¹ Almire-René-Jacques Lepelletier, *Histoire complète de la province du Maine*, Tome 1, p. 483.

¹²² Jean-François Gilmont, *Le livre réformé au XVI^e siècle*, p. 27.

¹²³ La Croix du Maine, François Grudé, *Premier volume de la Bibliotheque*, p. 103.

celles des deux auteurs précédents malgré la proximité géographique de sa région d'origine, la Touraine, avec celle du bibliographe.

Guillaume Du Bartas

Il convient de différencier les ouvrages protestants des ouvrages écrits par des protestants mais qui ne traitent pas de la religion aussi explicitement que les premiers. Jean-François Gilmont évoque cette différence pour révéler d'autres contenus, moins engagés sur le plan de la foi, proposés par les auteurs réformés :

À côté des publications protestantes à contenu explicitement confessionnel, il existe aussi des ouvrages d'origine protestante dont le contenu moral et religieux ne heurte pas les sensibilités catholiques. Des imprimeurs de cette confession n'hésitent pas à les diffuser.¹²⁴

Les imprimeurs-libraires de toutes confessions peuvent ainsi diffuser ces ouvrages sans s'impliquer dans le conflit entre catholiques et protestants.

Guillaume de Saluste, seigneur Du Bartas, est un exemple intéressant de ce type d'auteur réformé aux publications à succès et peu engagées. Dans la *Bibliothèque* de La Croix du Maine, il est décrit de manière complète et élogieuse malgré une réserve émise par le bibliographe sur ce qu'il peut ou ne peut pas dire à propos de cet auteur :

La reputation que s'est acquise ledit sieur, par ses doctes escrits, m'empesche de le louer icy davantage, car ce seroit vouloir apporter de l'eau en la mer, pour la croistre, & d'autre part je me rendroy suspect à tous ceux qui tachent de rabaisser sa gloire, ce que j'aime mieux taire que d'en parler plus avant, n'ayant iceluy du Bartas besoing d'autre trompette de ses louanges, que les oeuvres mises par luy en lumiere [...].¹²⁵

Le bibliographe souhaite ici montrer son admiration pour Du Bartas tout en rappelant que cette posture ne lui garantit pas l'accord unanime des lecteurs de la *Bibliothèque*. Cependant, il s'agit de la seule limite que s'impose La Croix du Maine. Les œuvres de Du Bartas peuvent être évoquées sans retenue et le bibliographe donne de nombreuses informations bibliographiques sur ses écrits qu'il semble bien connaître.

Catholiques déviants

Une autre particularité concerne quelques auteurs que les notices de la *Bibliothèque* décrivent comme des personnalités plus ou moins hérétiques sans pour autant les lier à la Réforme protestante. Deux noms peuvent être donnés comme exemples de ce cas qui complexifie davantage le travail du bibliographe dans ses descriptions biographiques.

Le premier est l'auteur et imprimeur-libraire Étienne Dolet auquel La Croix du Maine consacre une longue notice répertoriant ses différents écrits. Cette notice est remarquable par la place très réduite qu'elle laisse aux éléments biographiques, ces derniers se résumant globalement à la mention : « Il fut bruslé à Paris du temps de François I. le jour de S. Estienne en la place Maubert »¹²⁶ après que La Croix du

¹²⁴ Jean-François Gilmont, *Le livre réformé au XVI^e siècle*, p. 103.

¹²⁵ La Croix du Maine, François Grudé, *Premier volume de la Bibliothèque*, p. 154-155.

¹²⁶ *Ibid.*, p. 77.

Maine a évoqué qu'une partie de ses livres étaient censurés. Le rapport à la religion de l'imprimeur-libraire étant complexe, il est logique que La Croix du Maine ne donne pas plus d'informations à ce sujet. Il est cependant intéressant de constater la neutralité de cette notice en comparaison des auteurs renommés et assez proches du protestantisme que nous avons évoqués plus haut et pour lesquels le bibliographe ne manque pas d'éloges.

Le second auteur correspondant à cette description est le déiste orléanais Geoffroy Vallée. Le rapport à la religion de cet auteur est plus clair que celui d'Étienne Dolet mais leurs deux traitements par La Croix du Maine sont assez similaires. Là encore, le bibliographe décrit l'œuvre de l'écrivain, qui se résume à un livre « plain de blasphemes & impietez contre I.Ch. »¹²⁷ puis il clôt la notice par la mention « Il fut bruslé à Paris pour son heresie l'an 1574. »¹²⁸ Moins neutres que la notice consacrée à Étienne Dolet, ces lignes indiquent une condamnation par La Croix du Maine de l'activité littéraire de Geoffroy Vallée qui correspond à une démarche qui n'est ni catholique, ni protestante. Il semble donc que les auteurs que La Croix du Maine ne parvient pas à ranger dans l'une ou l'autre des confessions sont traités avec neutralité, voire avec mépris.

B. BIBLIOGRAPHIE DU PROTESTANTISME

La proximité entre le protestantisme et la bibliographie étant établie, il reste à montrer la manière dont ils interagissent au XVI^e siècle, époque de leur développement, à travers la *Bibliothèque* de La Croix du Maine. Outre les auteurs au profil ambigu que nous avons évoqués dans la partie précédente, la *Bibliothèque* contient quelques noms de protestants avérés que La Croix du Maine dissimule plus ou moins. Nous recensons quarante-deux notices pour lesquelles le bibliographe donne une information ou un indice sur la religion protestante¹²⁹. Ces informations sont utilisées dans cette partie pour comprendre la posture prise par La Croix du Maine face à la Réforme.

1. Cataloguer le protestantisme

La place de la Bibliothèque

Le bibliographe publie son catalogue à Paris en 1584, année durant laquelle les tensions entre catholiques et protestants se réaffirment pour exploser l'année suivante et entraîner la huitième et dernière guerre de religion. Pour La Croix du Maine, 1584 est l'année de la concrétisation d'un projet longuement mené depuis la publication de son *Discours* en 1579 et la présentation de ses *Desseins* à Henri III en 1583 qui ne semblent éveiller que peu d'intérêts autour de lui. La proximité de la publication de la *Bibliothèque* avec les guerres de religion explique partiellement le manque de soutien et d'intérêt porté à son travail comme nous avons déjà pu l'évoquer¹³⁰. En portant un regard inverse sur cette situation, il est

¹²⁷ La Croix du Maine, François Grudé, *Premier volume de la Bibliothèque*, p. 125.

¹²⁸ *Ibid.*

¹²⁹ Les informations principales répertoriées dans les notices concernant ces personnes font l'objet d'un tableau en annexe 1.

¹³⁰ Lucas Leprêtre, *La Bibliothèque de La Croix du Maine*, Mémoire de master 1, sous la direction de Varry, Dominique, p. 55.

possible de se demander ce qu'une France déchirée par la guerre civile pouvait faire d'un catalogue promouvant les lettres et la langue française pour expliquer la discrétion de la *Bibliothèque* lors de sa publication. Cette discrétion est semblable à celle que nous avons évoquée dans le cas des protestants manceaux : si le Maine conditionne l'invisibilité des protestants, la France semble, elle, conditionner l'invisibilité de la bibliographie à la même époque. Aussi une bibliographie écrite par un Manceau probablement protestant ne peut-elle que passer inaperçue en 1584. Cependant, une tentative d'érudition comme celle de La Croix du Maine avec la bibliographie n'est pas un acte isolé dans le Maine au temps des troubles religieux. Almire-René-Jacques Lepelletier évoque ainsi ces lettrés qui poursuivent et développent leur activité durant les guerres de religion :

Au milieu de ces conflits politiques et religieux, de ces perturbations, de ces calamités si fréquentes et si variées, apparurent cependant quelques hommes d'un véritable mérite, qui trouvèrent assez de loisir, surtout assez de courage, pour travailler au perfectionnement de la littérature et des arts.¹³¹

Almire-René-Jacques Lepelletier fait ici référence aux auteurs renommés manceaux ou non comme nous avons pu en voir dans la partie précédente, mais un travail bibliographique comme celui de La Croix du Maine s'applique tout à fait à cet éloge puisqu'il représente une avancée, non seulement pour la littérature mais aussi pour le monde de l'érudition en général. Il s'agit donc de savoir si la *Bibliothèque* est, en même temps qu'un ouvrage faisant la promotion des lettres, un texte promouvant les écrits protestants et les écrits de protestants.

La proportion de protestants

Pour parvenir au nombre de quarante-deux protestants évoqués par La Croix du Maine, nous avons effectué une sélection parmi les soixante-treize notices de la *Bibliothèque* qui traitent de la Réforme ou des guerres de religion. Ces notices comprennent donc des individus désignés comme pasteurs ainsi que des catholiques luttant contre le calvinisme. Nous avons découpé cette liste de soixante-treize notices en trois catégories de personnes selon leur lien avec le protestantisme :

¹³¹ Almire-René-Jacques Lepelletier, *Histoire complète de la province du Maine*, Tome 1, p. 480.

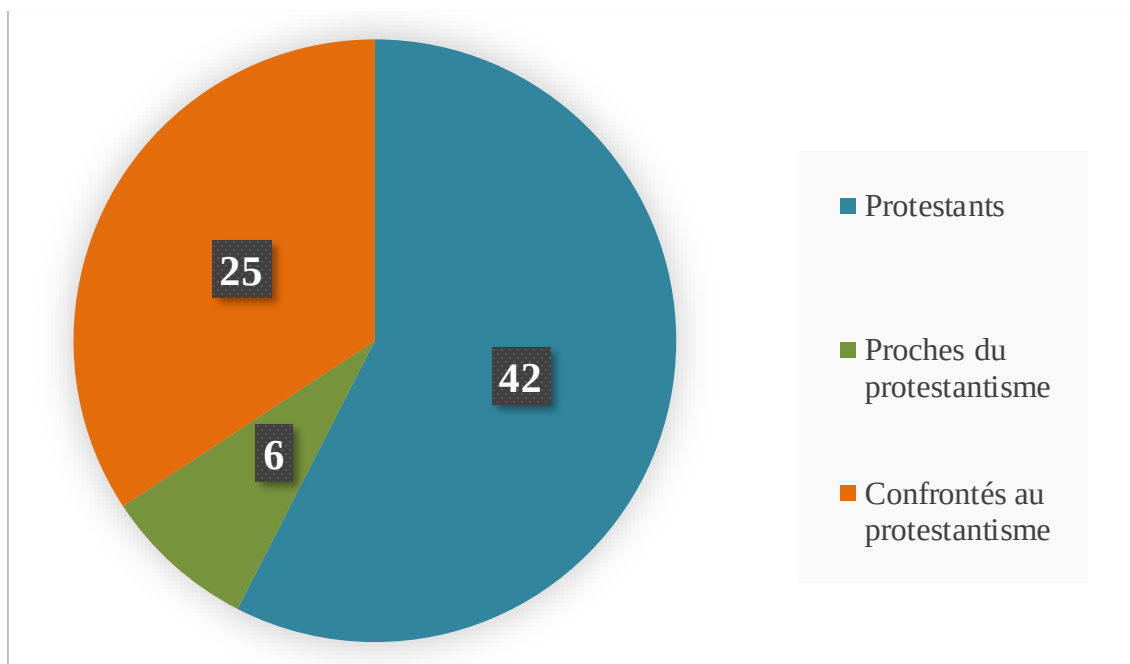


Figure 1 - Notices de la *Bibliothèque* évoquant le protestantisme

La figure 1 représentée ci-dessus sépare les notices selon la proximité de l'auteur évoqué avec le protestantisme. Elle indique que plus de la moitié des notices traitant de la Réforme ou des guerres de religion sont consacrées à des protestants. Les six notices d'auteurs proches du protestantisme sont celles pour lesquelles il est difficile de définir la religion de l'individu évoqué malgré une proximité évidente avec la Réforme. Ces six notices sont traitées dans la partie précédente sur les auteurs liés au protestantisme. Les vingt-cinq notices restantes sont celles qui sont consacrées à des personnes ayant été confrontés aux protestants sans faire partie de cette communauté, la plupart sont des catholiques ayant lutté durant les guerres de religion.

La *Bibliothèque* de La Croix du Maine comporte 2 192 notices¹³². Le bibliographe qui écrit durant une période de troubles religieux réduit donc volontairement les informations sur ce sujet dans ses notices car seulement 3 % d'entre elles traitent des effets de la Réforme. Il est donc certain que de telles données sont omises dans un grand nombre de notices consacrées à des protestants et encore davantage dans le cas des notices consacrées à des catholiques luttant contre le protestantisme. Tout se passe comme si le bibliographe souhaitait minimiser la place des conflits religieux qui mettent à mal son entreprise de promotion littéraire de la langue française.

La figure suivante reprend la liste des quarante-deux protestants évoqués par La Croix du Maine en détaillant la ou les religions avérées de ces individus :

¹³² Cette donnée s'appuie sur l'encodage XML-TEI de la *Bibliothèque* réalisé par les Bibliothèques Virtuelles Humanistes du Centre d'études supérieures de la Renaissance de Tours.

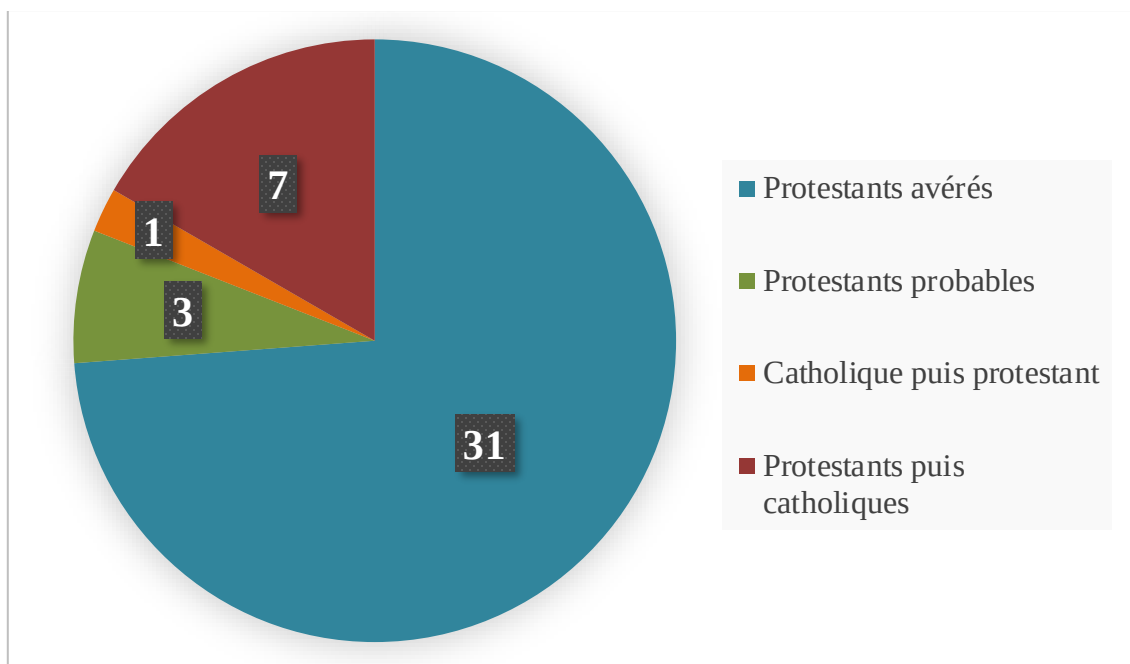


Figure 2 - Religions avérées des protestants donnés dans la *Bibliothèque*

Les informations sur la religion des individus ont été récoltées grâce à différentes notices d'autorités, principalement celles de la Bibliothèque nationale de France¹³³ mais aussi d'autres répertoriées par le Fichier d'autorité international virtuel (VIAF)¹³⁴. La plupart des sous-entendus de La Croix du Maine ont ainsi pu être confirmés : trente-et-une notices reliant l'auteur à la Réforme sont consacrées à des protestants avérés et trois autres renvoient à des individus probablement réformés. Sur les quarante-deux notices, une portion importante représentant environ 17 % concernent des réformés convertis au catholicisme durant les guerres de religion, souvent par nécessité. La proportion importante de ce type de cas indique à nouveau la facilité pour La Croix du Maine de parler avec neutralité du catholicisme dominant. Le fait que le cas inverse, à savoir un catholique devenu protestant, ne se rencontre qu'une fois dans la *Bibliothèque* renforce la discrétion de la Réforme dans le catalogue alors qu'il est probable que plus d'auteurs pourraient être associés à cette conversion.

La comparaison des informations données par La Croix du Maine sur la religion des protestants avec les informations disponibles aujourd'hui révèle une différence entre ce que La Croix du Maine peut et veut dire et ce qu'il sait probablement. Le bibliographe ne désigne qu'exceptionnellement un auteur comme réformé, il s'agit donc de s'intéresser à la manière dont il décrit les réformés. La figure suivante indique la manière dont un individu est associé au protestantisme dans la *Bibliothèque* :

¹³³ Bibliothèque nationale de France, Notices d'autorité dans *Catalogue général de la Bibliothèque nationale de France*, [En ligne], disponible sur <<http://catalogue.bnf.fr/recherche-autorite.do?pageRech=rat>> (consulté en juillet 2016).

¹³⁴ Fichier d'autorité international virtuel, [En ligne], disponible sur <<http://viaf.org>> (consulté en juillet 2016).

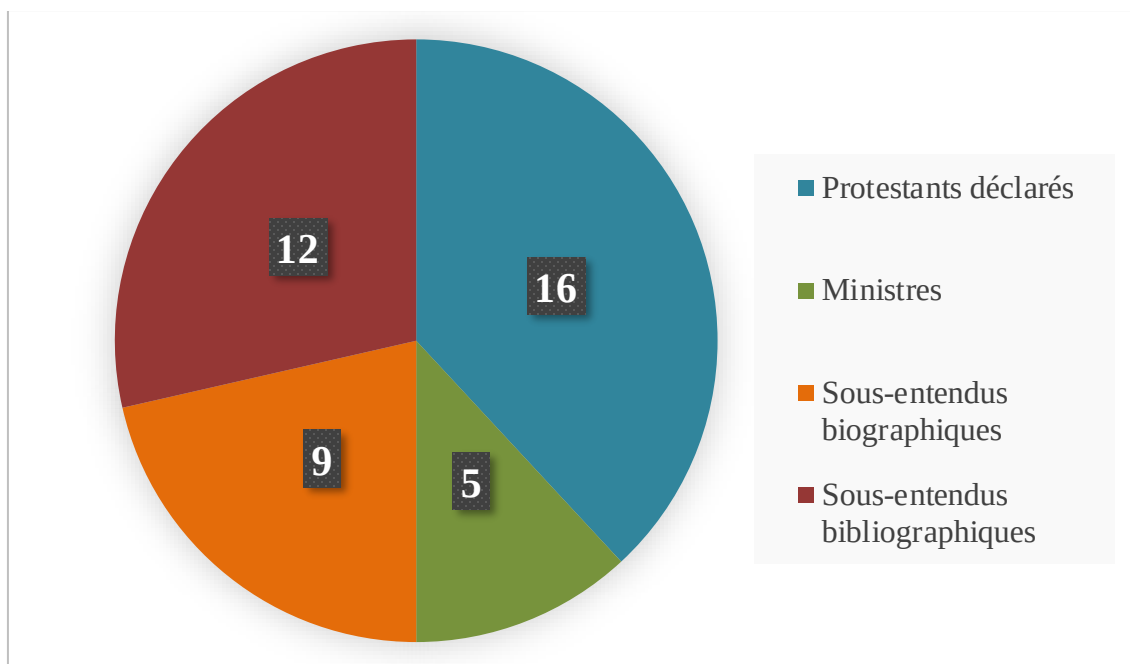


Figure 3 - Désignation des protestants dans la *Bibliothèque*

La répartition des différentes manières employées par La Croix du Maine pour évoquer un protestant est révélatrice de son hésitation. En effet, la moitié des protestants qu'il évoque l'est de manière sous-entendue tandis que l'autre moitié l'est de façon claire. Parmi les protestants que La Croix du Maine ne dissimule pas se trouvent cinq des sept réformés convertis au catholicisme que nous avons évoqués plus haut. Cela indique qu'il est plus facile pour le bibliographe d'évoquer l'activité d'un protestant quand celle-ci n'est plus d'actualité et que l'individu évoqué a rejoint l'Église catholique. Les autres protestants déclarés sans ambiguïté font souvent l'objet de notices assez courtes. Par exemple, la notice consacrée à Jean de l'Espine ne contient que deux phrases :

Jean de l'Espine Angevin, dit de Spina, Ministre de la religion reformee l'an 1560.

Il a escrit plusieurs livres en François, traictant de la Theologie, desquels les titres se voyent au Catalogue des livres censez, par les docteurs de Sorbonne.¹³⁵

L'évocation de la censure touchant les écrits d'un auteur permet à La Croix du Maine de l'évoquer tout en garantissant sa bonne volonté face aux autorités parisiennes lettrées parmi lesquelles il souhaite évoluer. La sobriété et la neutralité d'une telle notice ne permettent pas de détecter l'avis du bibliographe sur l'auteur ; la notice faisant simplement état des connaissances de La Croix du Maine.

Dans cinq notices, le bibliographe n'utilise que le terme « Ministre » pour désigner l'activité d'un individu. Bien que ce terme renvoie à une activité protestante, son utilisation seule peut être différenciée d'une mention telle que « Ministre de la religion reformee » dans la notice de Jean de l'Espine. L'utilisation de « Ministre » seul peut prêter à confusion chez La Croix du Maine qui emploie parfois ce terme pour l'une ou l'autre des confessions comme dans la notice d'Henry Pannetier qui était « autrefois Ministre de la religion pretendue

¹³⁵ La Croix du Maine, François Grudé, *Premier volume de la Bibliothèque*, p. 237.

reformée & maintenant de l'Eglise Catholique, Apostolique & Romaine »¹³⁶. Sans chercher à confondre son lecteur, le bibliographe semble vouloir laisser une approximation sur les activités des protestants. Il cherche à minimiser l'intérêt du lecteur sur ces notices courtes et pauvres et à noyer de discrètes mentions d'activités réformées au milieu de plus de deux mille notices.

La dissimulation des protestants chez La Croix du Maine passe également par le sous-entendu dont la figure 3 relève vingt-et-une occurrences. Un peu plus de la moitié de ces sous-entendus est contenue dans les données bibliographiques relatives à un auteur. La notice consacrée à Gilles d'Aurigny en témoigne car elle comporte neuf écrits attribués à cet auteur et placés dans un ordre précis. Les quatre premiers ouvrages imprimés ne sont pas polémiques et ne donnent pas d'information sur la religion de l'auteur tandis que les cinq écrits suivants sont en lien avec la Réforme. Nous y trouvons par exemple la traduction de « trente Psaumes de David » ou encore un « Brief recueil de la substance & principal fondement de la doctrine Evangelique »¹³⁷. Tout se passe comme si le bibliographe hiérarchisait les écrits en fonction de ceux qu'il souhaite rendre les plus visibles et ceux qu'il préfère dissimuler.

L'autre forme de dissimulation employée par La Croix du Maine passe par les données biographiques. Contrairement aux écrits pour lesquels il s'efforce généralement de donner un titre, le bibliographe a la possibilité de formuler les épisodes connus de la vie d'un individu comme il le souhaite. En témoigne la notice, courte à nouveau, de Jacques Spifame que La Croix du Maine ne désigne jamais comme protestant mais pour lequel il écrit : « Il mourut à Geneve sous le regne de François 2. ou environ, auquel lieu il s'estoit retiré pour la religion. »¹³⁸ L'évocation de l'exil à Genève permet au lecteur d'associer Jacques Spifame au calvinisme sans que La Croix du Maine ne l'ait clairement déclaré. La notion de « religion » est utilisée à plusieurs reprises par La Croix du Maine, elle lui permet de donner la cause d'un événement lié aux guerres de religion ou plus généralement aux tensions entre catholiques et protestants sans avoir à citer l'un ou l'autre des camps.

À travers les écrits qu'il liste et les éléments biographiques qu'il connaît, La Croix du Maine utilise les deux types d'informations qui définissent son catalogue pour parler à demi voix des protestants.

2. Qui sont les protestants chez La Croix du Maine ?

La partie précédente s'intéressait aux quarante-deux protestants relevés chez La Croix du Maine en tant que groupe dissimulé au sein de la *Bibliothèque*. Il s'agit maintenant d'étudier la nature des informations données sur ces individus. Quelles sont les données qui éveillent l'intérêt de La Croix du Maine, celles qu'il juge bon de développer ? Y a-t-il un profil type du réformé dans la *Bibliothèque* ?

Les informations essentielles

Les notices de La Croix du Maine sont écrites avec une certaine régularité malgré sa volonté de ne pas ennuyer le lecteur. Elles commencent la plupart du

¹³⁶ La Croix du Maine, François Grudé, *Premier volume de la Bibliothèque*, p. 166.

¹³⁷ *Ibid.*, p. 127.

¹³⁸ *Ibid.*, p. 195.

temps par donner les informations essentielles pour définir l'individu, à savoir son origine et sa profession, et se poursuivent par des données biographiques avant de lister ses œuvres s'il y en a. La plupart du temps, le lieu d'origine d'un auteur et sa ou ses professions successives sont donnés à la suite de son nom, dans les premières lignes de la notice. Aussi est-il possible d'affirmer que ces deux données sont les plus pertinentes pour définir un individu selon La Croix du Maine. Le graphique suivant indique si l'une, l'autre ou les deux informations sont données pour les quarante-deux notices qui font l'objet de notre étude :

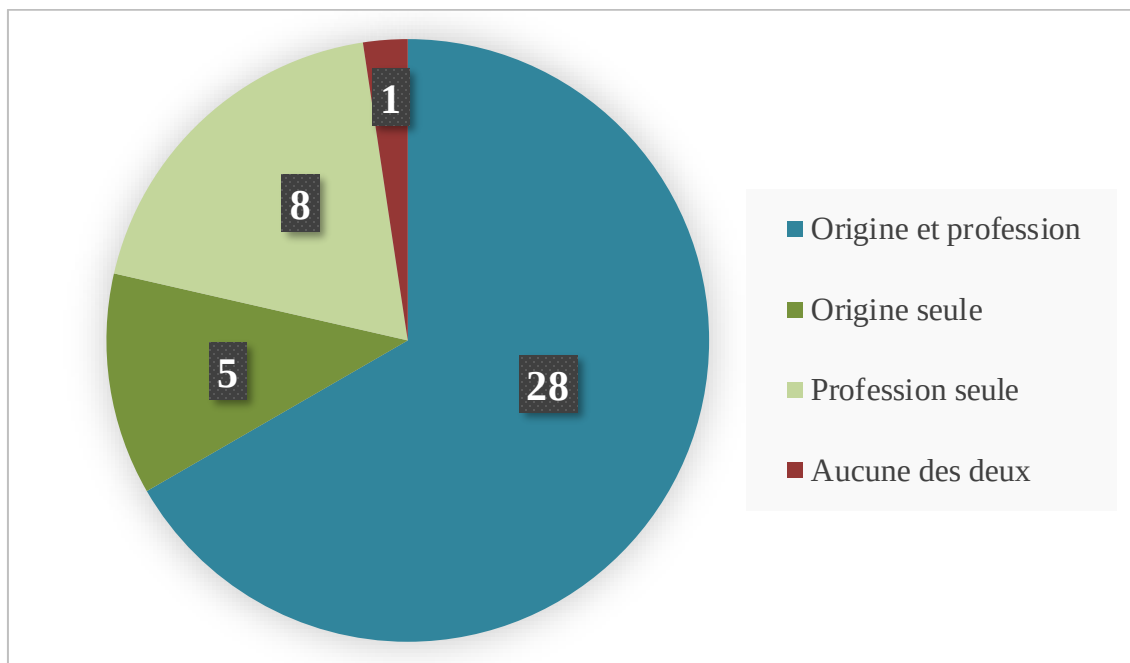


Figure 4 - Informations données sur les protestants dans la Bibliothèque

Il apparaît que le bibliographe connaît assez bien les protestants dont il parle puisqu'il est capable de donner les deux informations pour les deux tiers d'entre eux. Cependant, il est ici nécessaire de préciser que l'origine et le lieu de vie d'un individu sont souvent confondus par La Croix du Maine. Ce dernier utilise régulièrement la mention « natif de » pour évoquer une origine mais celle-ci peut également s'exprimer par un adjectif de localisation tel que « parisien », de la même manière que pour exprimer un lieu de vie.

Les abréviations

Le seul auteur pour lequel le bibliographe ne donne ni origine, ni profession nous permet d'évoquer une autre pratique de La Croix du Maine lorsqu'il parle de la Réforme. Cette notice se résume à la formule suivante :

M. de la Faye.

Il a écrit un Præface sur le traicté des scandales écrit par J. Cal. imprimé à G. l'an 1565.¹³⁹

Dans sa réédition de la *Bibliothèque*, Rigoley de Juvigny déclare que ce M. de la Faye « est vraisemblablement un parent d'Antoine de la Faye, Ministre à

¹³⁹ La Croix du Maine, François Grudé, *Premier volume de la Bibliothèque*, p. 333.

Genève, dont il est parlé à la lettre A »¹⁴⁰. S'il est difficile de définir l'identité de cet auteur, son activité ne laisse, quant à elle, aucun doute sur son implication dans la Réforme. Le choix du bibliographe d'abréger le nom de Jean Calvin et celui de Genève lui permet, en fonction du lecteur, de dissimuler cette information ou de montrer qu'il sait qu'un tel écrit est condamné par les autorités religieuses françaises en appliquant lui-même une forme de censure. C'est donc souvent volontairement que La Croix du Maine tait certaines informations car il connaît assez bien l'identité des réformés qu'il évoque.

L'origine des protestants

Il convient maintenant d'étudier le contenu des données fournies par La Croix du Maine sur l'origine des protestants. La figure suivante est la projection géographique de ces données :

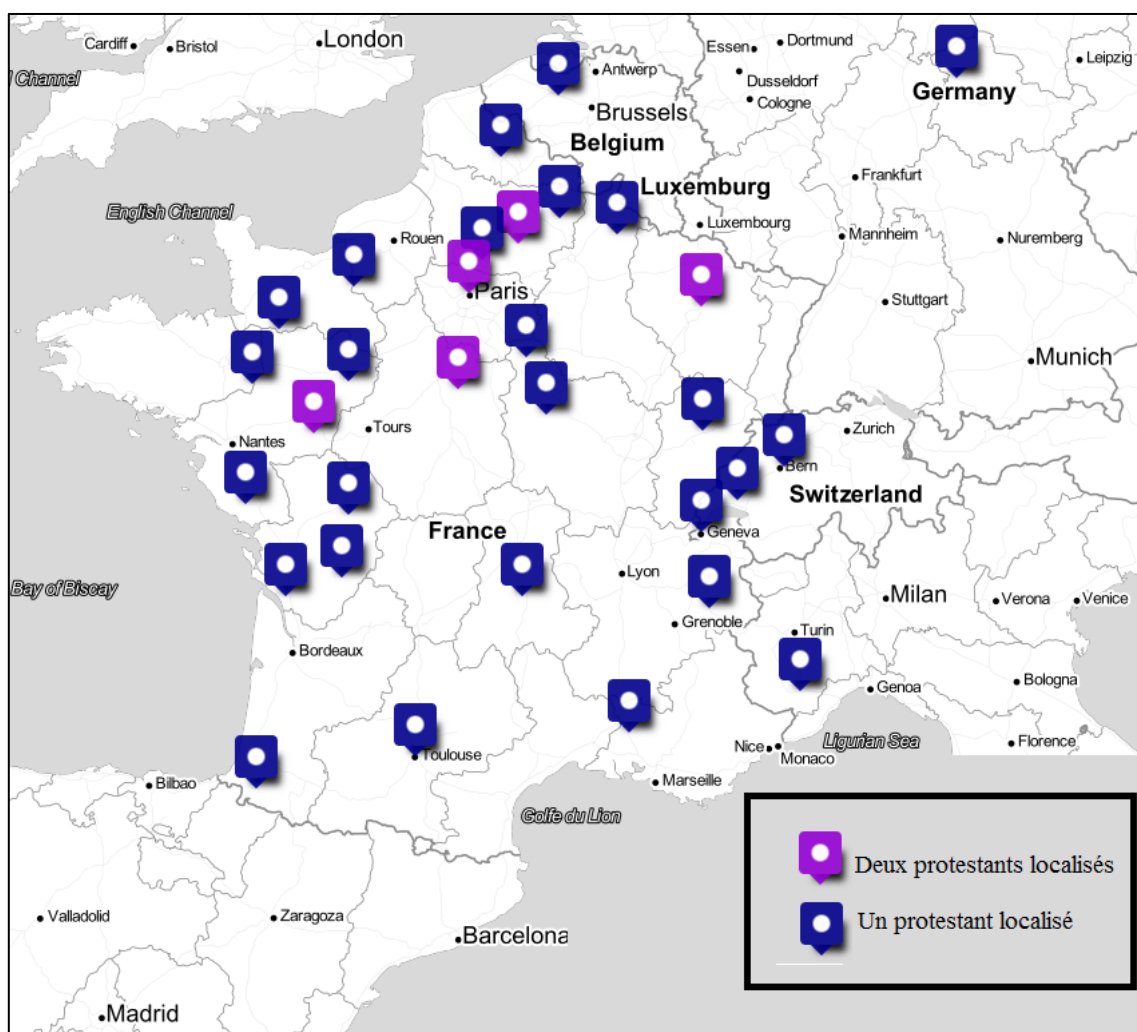


Figure 5 - Origine des protestants dans la *Bibliothèque*

Les lieux pointés par cette carte ne sont pas forcément les villes d'origines exactes des protestants évoqués. Le bibliographe ne donne parfois qu'une région

¹⁴⁰ La Croix du Maine, François Grudé et Antoine Du Verdier, *Les bibliothèques françaises de La Croix du Maine et de Du Verdier, sieur de Vauripas : nouvelle édition, dédiée au roi, revue, corrigée & augmentée d'un Discours sur le Progrès des Lettres en France, & des Remarques Historiques, Critiques et Littéraires de M. de La Monnoye & de M. le Président Bouhier, de l'Académie Française ; de M. Falconet de l'Académie des Belles-Lettres. par M. Rigoley de Juvigny*, Paris : Saillant et Nyon, 1772-1773, Tome 2, in-4, p. 141.

ou un pays, nous avons choisi de placer les marqueurs au centre des territoires désignés dans ce type de cas.

Cette carte indique d'abord que les protestants connus de La Croix du Maine proviennent de tout le territoire français et parfois même d'au-delà, l'individu le plus éloigné étant l'Allemand Martin Bucer. À l'inverse, le Maine ne contient que deux protestants connus de La Croix du Maine dont un seul est originaire du Mans. Il est cependant probable que d'autres protestants manceaux sont évoqués dans la *Bibliothèque* sans être désignés comme tels. Nous retrouvons ici une pratique de La Croix du Maine qui est la valorisation des auteurs locaux : tandis qu'il évoque un grand nombre d'auteurs manceaux qui sont ses proches pour valoriser leurs œuvres, il ne peut pas, pour sa sécurité et celle de ces individus ainsi que pour la renommée du Maine, désigner un trop grand nombre de protestants parmi ses connaissances. Il est toutefois intéressant de noter que le bibliographe évoque davantage de réformés originaires de l'ouest de la France que de l'est alors que les protestants sont alors plus nombreux à proximité des territoires suisses et allemands. Malgré une volonté de répartir le protestantisme sur toute la France, La Croix du Maine peine donc à masquer sa plus grande connaissance de l'ouest du royaume.

La profession des protestants

La seconde information principale que La Croix du Maine donne généralement est la profession d'un individu. Nous avons donc regroupé celles des quarante-deux protestants en quatre catégories dans la figure suivante :

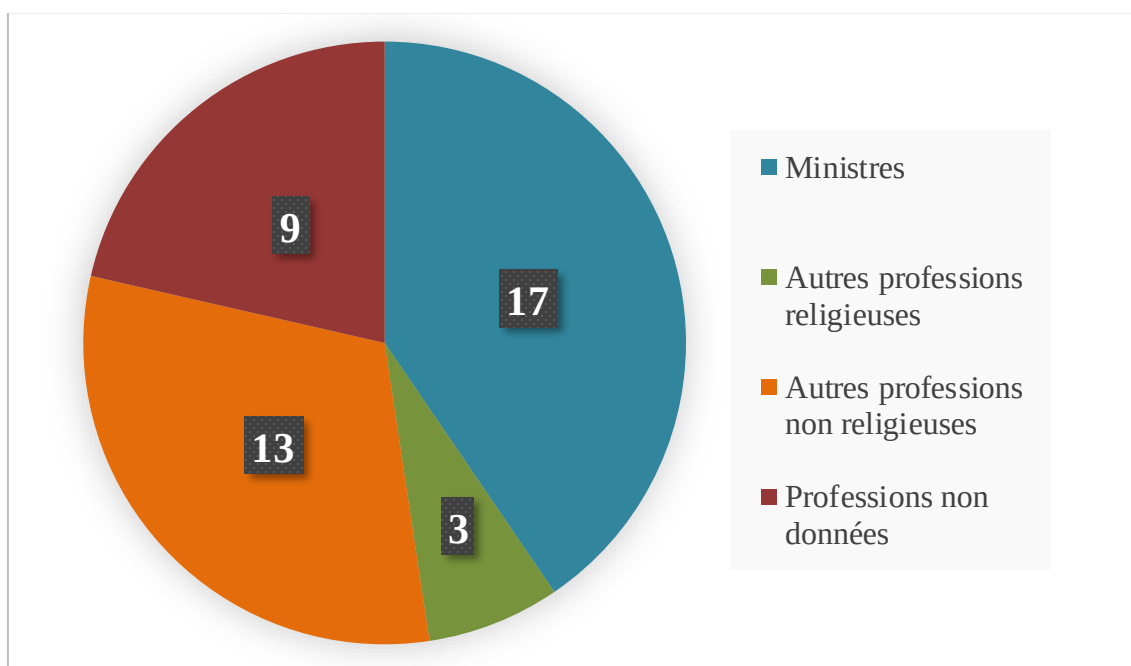


Figure 6 - Profession des protestants dans la *Bibliothèque*

Il apparaît que les auteurs protestants les mieux connus sont en grande majorité des pasteurs. Comme nous l'avons évoqué plus haut, le terme « Ministre » est régulièrement employé par La Croix du Maine pour désigner un auteur protestant. Il semble en effet que cette fonction place les individus qui l'occupe dans une position qui ne permette pas l'anonymat. La figure 6 montre donc que les protestants que le bibliographe s'autorise à désigner sont les pasteurs, elle ne permet cependant pas d'affirmer que la majorité des auteurs protestants occupe

cette fonction. La portion contenant les treize notices de protestants occupant une profession non religieuse est donc faible en comparaison de celle des Ministres. Les auteurs auxquels aucune profession n'est attribuée ne sont pas les moins connus de La Croix du Maine : il s'agit de ceux pour lesquels le bibliographe souhaite donner le moins d'informations possible afin de rendre la notice discrète et peu compromettante pour lui-même. Une notice comme celle d'Augustin Marlorat en est un exemple :

Augustin Marlorat, natif du pays de Lorraine.

Il a escrit plusieurs livres.

Traicté du peché contre le S. Esprit, imprimé à Lyon l'an 1565.

Il a reveu & recorrigé le nouveau Testament, & y a adjousté des annotations, le tout imprimé à Lyon, chez Cotier l'an 1564.

Il fut pendu & estranglé à Roüen en Normandie, l'an 1562. le trentiesme jour d'Octobre, agé de 56. ans, & ce fut pour le fait de la religion.¹⁴¹

Bien que la religion de cet auteur ne soit pas dissimulée ici, la manière dont la notice est rédigée permet à La Croix du Maine de ne jamais le désigner comme protestant. Les deux écrits et la mort d'Augustin Marlorat sont évoqués avec neutralité, ce qui permet à La Croix du Maine de remplir sa mission biobibliographique sans prendre parti pour ou contre l'auteur présenté. Toutefois, la discrétion que le bibliographe souhaite donner à ce type de notice l'oblige à être bref sur les informations qu'il donne et peut expliquer, en partie, l'absence de la profession de l'auteur sur une telle notice. De même, la notice consacrée au réformateur Martin Bucer ne lui attribue pas de profession et ne s'étend que sur six lignes malgré sa renommée et le « nombre infiny de livres »¹⁴² dont il est l'auteur. Là encore, le but est d'écarter l'intérêt du lecteur car une notice courte renvoie souvent à un auteur mineur tandis qu'une plus longue invite le lecteur à passer du temps et à concentrer son intérêt dessus.

Les écrits des protestants

Après s'être intéressé aux données biographiques, il convient d'étudier les informations bibliographiques que La Croix du Maine donne sur les protestants. Le graphique suivant indique comment La Croix du Maine décrit les œuvres des quarante-deux protestants qu'il désigne :

¹⁴¹ La Croix du Maine, François Grudé, *Premier volume de la Bibliotheque*, p. 26.

¹⁴² *Ibid.*, p. 314.

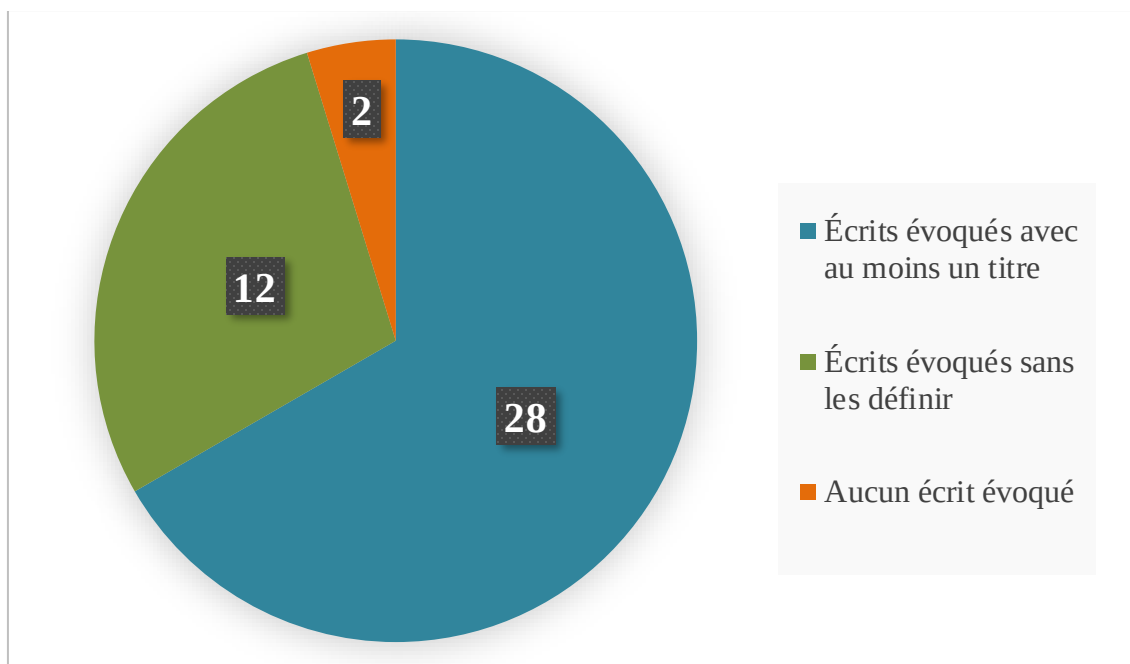


Figure 7 - Bibliographie des protestants dans la *Bibliothèque*

Deux tiers de ces auteurs ont leur écrits cités et détaillés avec des informations telles que l'imprimeur-libraire, la ville d'édition, la date et le contenu. Il est donc assez probable que La Croix du Maine a vu une grande partie de ces imprimés qui circulent malgré la censure. Le bibliographe fait allusion à l'autorité de la faculté de théologie à plusieurs reprises pour indiquer qu'il a conscience de l'interdiction qui frappe les œuvres qu'il évoque. Ainsi, près d'un tiers des notices mentionne l'existence d'écrits que le bibliographe choisit de ne pas évoquer ou déclare ne pas avoir vu. Par exemple, l'évocation des œuvres de Jean de l'Espine se résume à la phrase suivante : « Il a escrit plusieurs livres en François, traictant de la Theologie, desquels les tiltres se voyent au Catalogue des livres censurez, par les docteurs de Sorbonne. »¹⁴³ Dans cet exemple, le bibliographe connaît les titres des œuvres mais il déclare explicitement ne pas vouloir les communiquer.

La manière de lister les œuvres des protestants dans la *Bibliothèque* de La Croix du Maine donne deux informations sur son auteur. D'une part, le bibliographe connaît bien les auteurs protestants qu'il évoque puisque seulement deux n'ont pas leurs écrits cités. Pour les autres, il est généralement capable de donner quelques titres ainsi que le contenu en rappelant parfois la censure de ces titres. D'autre part, le fait de mentionner des écrits pour presque chaque protestant permet à La Croix du Maine de justifier leur place dans la *Bibliothèque* qui se veut catalogue de tous les écrits en français. En effet, proportionnellement au reste de la *Bibliothèque*, l'échantillon des quarante-deux protestants que nous étudions est riche en œuvres. Ce catalogue étant connu pour citer des personnages admirés par La Croix du Maine même sans être auteurs, il ne donne pas plus qu'une place d'auteurs aux protestants. La sobriété et l'absence de commentaires élogieux qui caractérisent ces notices indiquent que le bibliographe cherche à fondre les réformés dans la masse des auteurs donnés dans la *Bibliothèque* sans les mettre en

¹⁴³ La Croix du Maine, François Grudé, *Premier volume de la Bibliothèque*, p. 237.

valeur et donc sans chercher à se faire remarquer par eux ou par la faculté de théologie.

La dissimulation

Au-delà de la discrétion qui caractérise les quarante-deux notices que nous avons étudiées, la *Bibliothèque* dissimule littéralement certains protestants au point qu'il est impossible de les identifier comme tels sans information complémentaire. Cela permet à La Croix du Maine d'évoquer des écrits que les autorités religieuses condamnent sans que sa *Bibliothèque* soit elle-même censurée. Deux notices très proches dans le catalogue donnent un exemple de ce type de dissimulation. Les deux auteurs en question sont évoqués à la fin de la lettre A, parmi les auteurs sur lesquels le bibliographe n'a que peu d'informations et pour lesquels il n'est souvent pas capable de donner une forme complète de leur nom : il s'agit d'« A. D. S. D. » et d'« A. Zamariel ». La notice du premier se résume à la formule suivante :

A. D. S. D. Il est Auteur du livre intitulé, les Contes du Monde Aventureux, imprimez à Lyon & à Paris, par plusieurs fois.¹⁴⁴

L'identité de cet auteur n'est pas révélée non plus dans la réédition de Rigoley de Juvigny mais Bernard de La Monnoye augmente la notice d'une note déclarant : « Ce qu'il y a de sûr, c'est que l'Auteur étoit Huguenot »¹⁴⁵. En ne donnant comme information qu'un titre, La Croix du Maine dissimule cet auteur et son statut de réformé.

La notice du second protestant dissimulé n'est pas beaucoup plus développée, la seule différence avec la précédente étant un commentaire sur le nom de l'auteur :

A. Zamariel, qui est un nom supposé, (comme il semble). Il a escrit quelques vers contre Pierre de Ronsard G. Vandomois, imprimez à Orleans l'an 1563.

Il a escrit l'histoire des persecutions &c. imprimee à Lyon l'an 1563.¹⁴⁶

Malgré la présence d'une note de Bernard de La Monnoye dans la réédition de 1772-1773, aucune nouvelle information ne vient préciser la religion de cet auteur. Bernard de La Monnoye indique cependant qu'il s'agit d'« Antoine de la Roche-Chandieu »¹⁴⁷. Les bases de données en ligne que nous avons utilisées pour confirmer ou infirmer le protestantisme chez certains auteurs nous apprennent pour celui-ci qu'il s'agit d'un protestant¹⁴⁸.

Ces deux exemples de notices trouvées à la fin de la lettre A indiquent que d'autres protestants sont dissimulés dans la *Bibliothèque*. Les fins de lettres sont utilisées par le bibliographe pour citer quelques écrits dont les auteurs posent problème. La lettre A ne comporte que dix ajouts de ce type et le fait que nous y

¹⁴⁴ La Croix du Maine, François Grudé, *Premier volume de la Bibliothèque*, p. 26.

¹⁴⁵ La Croix du Maine, François Grudé et Antoine Du Verdier, *Les bibliothèques françaises*, Tome 1, p. 65.

¹⁴⁶ La Croix du Maine, François Grudé, *Premier volume de la Bibliothèque*, p. 26.

¹⁴⁷ La Croix du Maine, François Grudé et Antoine Du Verdier, *Les bibliothèques françaises*, Tome 1, p. 65.

¹⁴⁸ Bibliothèque nationale de France, Notice d'autorité : « Chandieu, Antoine de (1534?-1591) », dans *Catalogue général de la Bibliothèque nationale de France*, [En ligne], disponible sur <<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb12337538b>> (consulté en juillet 2016).

trouvions deux protestants indique que cette place est jugée appropriée par le bibliographe pour citer ces auteurs controversés. Ces exemples ajoutent donc une nuance à la volonté de fondre les protestants dans la masse des auteurs évoqués puisqu'il modifie parfois le contenu de ses notices pour orienter la lecture et rendre sa *Bibliothèque* la moins polémique possible.

3. L'identité de La Croix du Maine

Notre étude sur la *Bibliothèque* de La Croix du Maine nous a permis de montrer qu'il n'était pas possible d'attribuer avec certitude une religion à ce bibliographe mais que des suppositions pouvaient être faites¹⁴⁹. Il est cependant intéressant de développer son rapport à la religion avec d'autres données car celles-ci répondent à certaines hypothèses de notre étude précédente. La Croix du Maine montre sa volonté d'écrire un catalogue lisible par tous et que tout le monde aura intérêt à lire, il s'agit donc de confronter le traitement des notices d'auteurs catholiques à celles des protestants que nous venons d'étudier.

La Croix du Maine et le catholicisme

Il est nécessaire de connaître le regard de La Croix du Maine sur les catholiques de son époque pour savoir s'il réserve un traitement particulier aux protestants. Parmi ces catholiques, Charles d'Angennes est un exemple intéressant puisqu'il est un ancien évêque du Mans et qu'il est cardinal à Rome au moment de la parution de la *Bibliothèque*. Il est à supposer que cet individu est bien connu du bibliographe, tant pour sa renommée que pour sa proximité géographique. Son œuvre est évoqué de la manière suivante :

Il est homme tresdocte és langues, fort eloquent, & bien nourry aux lettres, comme sont tous ceux de cette maison. Il a prononcé plusieurs doctes harangues, lors qu'il a esté employé en affaires d'Estat, tant pour les Rois de France, que pour autres Princes ou seigneurs ses amis.¹⁵⁰

Cette notice est révélatrice de la différence de traitement entre catholiques et protestants dans la *Bibliothèque*. En effet, le bibliographe ne retient pas ses éloges lorsqu'il évoque des catholiques qu'il connaît bien tandis qu'il est plus réticent à montrer son admiration pour les réformés. La louange qui cible Charles d'Angennes ne sert pas la notice, elle est un ajout personnel de La Croix du Maine. Les commentaires sur les ministres réformés sont plus mesurés et plus souvent associés à un écrit en particulier pour permettre leur justification.

Pour compléter ce regard sur le rapport entretenu par La Croix du Maine avec le catholicisme, il est intéressant de montrer la vision d'un catholique postérieur sur La Croix du Maine. Almière-René-Jacques Lepelletier, catholique engagé et auteur d'une histoire du Maine, rédige quelques lignes sur le bibliographe manceau :

Grudé, François, sieur de La Croix du Maine. – Né au Mans en 1552, dans l'ancienne paroisse de Saint-Nicolas, bibliographe très-laborieux et très-érudit, publia, vers 1584, à Paris, sous le titre de *Bibliothèque française*, un catalogue raisonné des auteurs qui jusqu'à cette époque avaient écrit dans

¹⁴⁹ Lucas Leprêtre, *La Bibliothèque de La Croix du Maine*, Mémoire de master 1, sous la direction de Varry, Dominique, p. 97-99.

¹⁵⁰ La Croix du Maine, François Grudé, *Premier volume de la Bibliothèque*, p. 41.

notre langue. Soupçonné, par ses ennemis, d'être partisan de la religion dite réformée, il succomba, en 1592, à Tours, à l'âge de 40 ans, sous le poignard du fanatisme. Une seconde édition de son ouvrage parut également à Paris, en 1777.¹⁵¹

La première partie de cette notice évoque la *Bibliothèque* de la même manière qu'un grand nombre d'auteurs ayant écrit sur La Croix du Maine : en mettant en avant un travail de compilation intensif. La seconde partie est plus intéressante car, bien que les circonstances de la mort de La Croix du Maine ne soient pas sujettes à controverse, la manière de les présenter peut varier d'un auteur à un autre. Ici, Almere-René-Jacques Lepelletier ne semble associer La Croix du Maine à la Réforme que par la rumeur. En effet, l'auteur met en valeur le travail de La Croix du Maine et attaque à de nombreuses reprises les réformés manceaux, il est donc difficile pour lui de lier ces deux éléments dans son *Histoire complète de la province du Maine*. De même, l'auteur emploie le terme de « fanatique » seul sans évoquer le fait majoritairement connu que l'assassin est un catholique. La place de cette notice dans l'ouvrage d'Almere-René-Jacques Lepelletier fait également sens car La Croix du Maine est évoqué au milieu de figures telles que Michel de Montaigne, François de Malherbe ou encore Gilles Ménage. Tout se passe comme si la volonté des auteurs catholiques traitant de La Croix du Maine était de se réapproprier la figure du premier bibliographe français en dissimulant, comme lui le faisait dans sa *Bibliothèque*, son lien avec la Réforme. Malgré le désir de la Réforme de se montrer comme la religion du livre, le monde des lettres semble assez hostile au protestantisme car il refuse de lui laisser la paternité de la bibliographie française.

La Croix du Maine et le nicodémisme

Plus ouvertement favorable aux catholiques mais davantage soucieux d'intégrer les protestants dans sa *Bibliothèque*, La Croix du Maine ne facilite pas la définition de son statut religieux. Il semble donc que ce dernier doit être recherché à mi-chemin entre les deux confessions. Si l'ouverture est ce qui caractérise principalement le rapport de La Croix du Maine à la religion, l'engagement est, au contraire, à l'opposé de son attitude. En effet, le bibliographe ne semble pas vouloir choisir un camp et fait tout pour éviter que son lecteur puisse l'associer à l'un ou l'autre. Cette posture n'est pas isolée en France, Jean Calvin forge même un terme pour la définir :

Dans une étude désormais classique, Carlo Ginzburg a donné un sens bien précis au terme de « nicodémite », inventé par Calvin en 1544. À ses yeux, le nicodémite est ce chrétien qui estime pouvoir dissimuler ses convictions religieuses en toute bonne conscience.¹⁵²

La posture de La Croix du Maine est donc assez similaire à celle de nombreux individus hésitant en période d'essor de la Réforme ou, plus tard, de guerres de religion. Comme d'autres avant lui, La Croix du Maine est conscient des tensions entre catholiques et protestants mais son rapport à la religion ne semble pas prendre place à l'intérieur du conflit. Le fait qu'il traite plus ou moins similairement des catholiques et des protestants indique qu'il se voit seulement comme un chrétien, conscient des conflits qui le touchent mais sans y prendre part.

¹⁵¹ Almere-René-Jacques Lepelletier, *Histoire complète de la province du Maine*, Tome 1, p. 531.

¹⁵² Jean-François Gilmont, *Le livre réformé au XVI^e siècle*, p. 18-19.

Pendant la période d'essor du livre protestant étudiée par Francis M. Higman, les nicodémistes sont nombreux à lire ces nouvelles publications :

Il semble donc en gros que le livre réformé français soit destiné à la ville plutôt qu'à la campagne ; dans la population urbaine, presque toutes les classes sont touchées, mais de façon inégale : les artisans et les « petites gens » accueillent assez favorablement la nouvelle foi, les classes plus aisées s'y intéressent beaucoup, mais sont fort entachées de nicodémisme ; les nobles en général très peu, jusqu'au milieu du siècle et leur intérêt a souvent des mobiles autres que religieux.¹⁵³

La Croix du Maine bénéficie d'une situation aisée, il correspond assez bien à la description du nicodémite de Jean-François Gilmont. La *Bibliothèque* reflète ainsi cette curiosité sans engagement pour les idées réformées, du moins avec trop peu d'implication pour décrire les protestants avec le même enthousiasme qui caractérise les notices élogieuses de catholiques. Pour un nicodémite lettré comme La Croix du Maine, la seule sortie possible et souhaitée des guerres de religion est la cohabitation entre les deux christianismes. Cette cohabitation se dessine dans sa *Bibliothèque* de façon maladroite : La Croix du Maine ne déclare pas qu'une confession est supérieure à l'autre, il évoque les deux avec neutralité et suggère ainsi leur complémentarité au sein du monde des lettres.

Abel L'Angelier et le protestantisme

Il est intéressant de comparer la posture prise par La Croix du Maine à celle de l'éditeur de sa *Bibliothèque* : le libraire parisien Abel L'Angelier. Jean-François Gilmont évoque ce libraire et son activité dans son ouvrage sur *Le livre réformé au XVI^e siècle*. Abel L'Angelier évolue dans le contexte des guerres de religion, son travail d'éditeur en est affecté. Après la Saint-Barthélemy, plus aucune impression protestante ne voit le jour à Paris. Par la suite, après que la ville tombe aux mains de la Ligue en 1585, les impressions favorables à la couronne disparaissent également :

La seule possibilité de survie se devine dans la carrière d'Abel L'Angelier et de Françoise de Louvain. Ce couple est issu de familles évangéliques toujours restées à Paris et fort éloignées de l'intransigeance calviniste. Dans leur production imprimée, les deux époux ne montrent aucune préférence confessionnelle. Les ouvrages religieux qu'ils produisent répondent à la demande de la majorité catholique. Abel L'Angelier est cependant parmi les premiers libraires français à reprendre les éditions humanistes d'origine protestante [...]. Serait-ce un fruit de son ascendance évangélique ?¹⁵⁴

Le rapport ambigu de ce libraire avec le protestantisme est assez semblable à celui de La Croix du Maine. Ce penchant est mis de côté en raison d'une majorité de lecteurs catholiques à Paris mais les initiatives prises par l'un comme par l'autre révèlent une volonté de promouvoir les écrits protestants. Ce rapprochement nous permet de confirmer l'intérêt que peut avoir Abel L'Angelier à publier un ouvrage tel que la *Bibliothèque* de La Croix du Maine qui promeut les lettres françaises sans différenciation de religion, laissant une place aux protestants

¹⁵³ Francis M. Higman, « Le domaine français. 1520-1562 », dans Gilmont, Jean-François (dir.), *La Réforme et le livre.*, p. 150.

¹⁵⁴ Jean-François Gilmont, *Le livre réformé au XVI^e siècle*, p. 100.

à laquelle ces derniers ne peuvent que difficilement prétendre à une époque de tensions et de conflits.

La comparaison avec son éditeur facilite à nouveau notre compréhension de la religion de La Croix du Maine qui semble incarner le réformé d'après les guerres de religion bien que celles-ci ne soient pas terminées lorsqu'il publie sa bibliographie ou même lorsqu'il meurt. Si La Croix du Maine est protestant, il ne peut avoir qu'un rapport très mesuré avec cette religion, étant à la fois conscient que la France ne passera pas à la Réforme et soucieux de faire cohabiter les deux camps. La bienveillance et l'admiration qui caractérisent les notices de sa *Bibliothèque* indiquent une volonté de mettre fin aux conflits religieux en France grâce à une littérature qui provient de façon indifférenciée de catholiques et de protestants.

C. LISTES DE PROTESTANTS

L'étape suivante de notre recherche consiste à comparer la liste de protestants que nous venons d'étudier avec d'autres listes plus ou moins semblables dans leur forme et leur contenu. Il s'agit d'étudier ces documents dans leur globalité et non plus les individus qui les composent individuellement. Les informations récoltées chez La Croix du Maine dans la partie précédente serviront de points de comparaison avec les autres listes.

Le contenu et l'auteur de chaque liste sera présenté pour déterminer le territoire géographique couvert, l'époque d'écriture par rapport à l'époque traitée, le volume de la liste, son organisation ainsi que l'usage souhaité par son auteur. La comparaison avec la *Bibliothèque* de La Croix du Maine vise à confronter les noms donnés, le niveau de détails et la manière dont les individus sont associés à la Réforme.

1. Les listes

La Bibliothèque de La Croix du Maine

Le catalogue de La Croix du Maine est la liste de référence de cette étude. Dans ses notices, qu'elles concernent les protestants ou non, le bibliographe cherche la neutralité malgré des éloges explicites concernant certains auteurs. L'ouvrage établit donc une ambiguïté entre les motivations et le résultat souhaité par La Croix du Maine. Comme nous avons pu le voir plus haut, les dissimulations et les abréviations des noms et des œuvres contribuent à renforcer cette ambiguïté.

L'œuvre de La Croix du Maine est littéralement une liste qui couvre l'ensemble des auteurs en français avec une importance plus grande donnée aux auteurs locaux du Maine. Rédigée dans la seconde moitié du XVI^e siècle, elle semble privilégier les auteurs de cette époque bien qu'elle en inclue d'autres plus anciens. Le catalogue comporte 2 192 notices mais les protestants n'y sont en proportion que peu représentés. Cette liste d'auteurs n'a pas pour but d'explicitement la religion de chacun mais seulement de donner un panorama du monde des lettres françaises.

Il est à noter que La Croix du Maine ne passe pas tous les écrits protestants sous silence car il en donne plusieurs avec neutralité. Le choix d'en dissimuler ou de réduire le nombre d'informations sur certains révèle en revanche une différence de traitement entre les deux confessions puisque le bibliographe est davantage

régulier dans son traitement des catholiques. Par exemple, l'auteur emploie de façon non systématique les termes de « religion prétendue réformée » qui caractérise le protestantisme du point de vue de la Contre-Réforme catholique. Cette mention est ainsi présente dans la notice consacrée à Hugues Sureau¹⁵⁵ mais pas dans celle de Jean de l'Espeine¹⁵⁶ bien que les deux notices renvoient chacune à un pasteur. La manière dont les individus sont associés à la Réforme est donc variable dans ce catalogue, tout comme le niveau de détails donnés sur les individus.

La Bibliothèque d'Antoine du Verdier

Le catalogue d'Antoine du Verdier porte un nom similaire à celui de La Croix du Maine et son objectif est très proche comme nous l'avons déjà évoqué dans notre étude précédente¹⁵⁷. Sa publication intervient l'année suivant celle de la *Bibliothèque* de La Croix du Maine. Cette autre *Bibliothèque* cherche également à lister les auteurs en français dans l'ordre alphabétique des prénoms, qu'ils soient contemporains ou plus anciens. La zone géographique couverte varie cependant légèrement puisqu'Antoine du Verdier liste aussi des auteurs traduits en français. Son origine forézienne accroît en outre sa connaissance des auteurs lyonnais.

Antoine du Verdier évoque des auteurs protestants, parfois les mêmes que La Croix du Maine car ils sont contemporains et connaissent tous deux les conflits religieux qui animent leur époque. La figure suivante indique combien, sur les quarante-deux réformés de la liste constituée avec la *Bibliothèque* de La Croix du Maine, se retrouvent également chez Antoine du Verdier et comment ces individus sont évoqués en tant que protestants¹⁵⁸ :

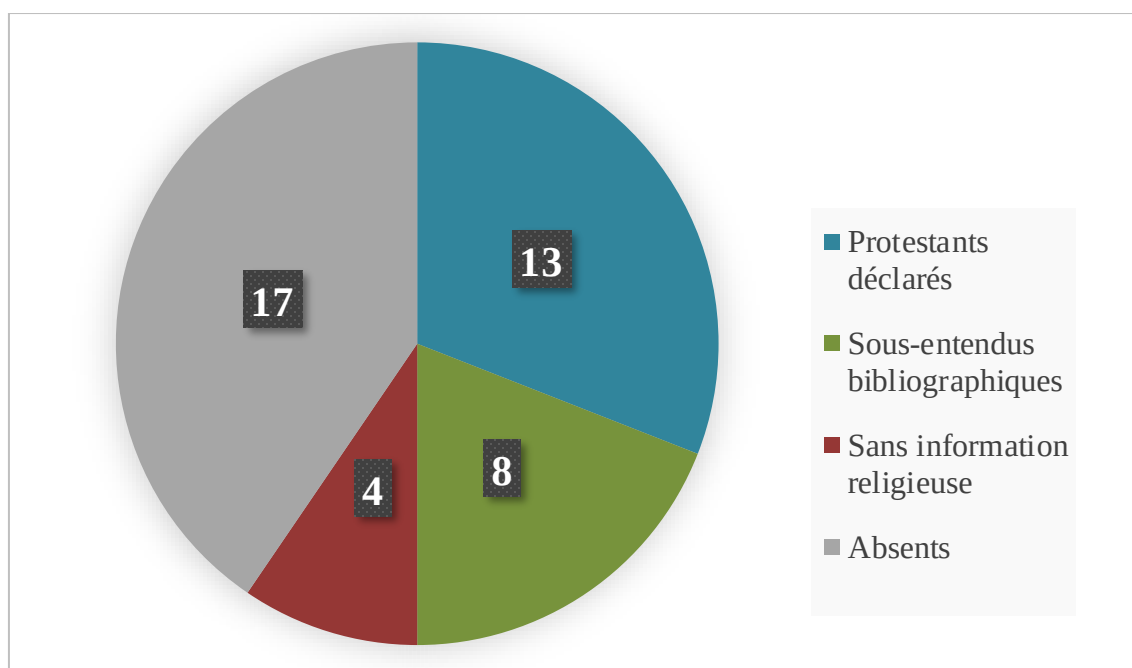


Figure 8 - Désignation des protestants chez Antoine du Verdier

¹⁵⁵ La Croix du Maine, François Grudé, *Premier volume de la Bibliothèque*, p. 173.

¹⁵⁶ *Ibid.*, p. 237.

¹⁵⁷ Lucas Leprêtre, *La Bibliothèque de La Croix du Maine*, Mémoire de master 1, sous la direction de Varry, Dominique, p. 32-37.

¹⁵⁸ Le tableau en annexe 1 indique les numéros de pages de ces notices dans la *Bibliothèque* de Du Verdier.

Ce graphique peut être scindé en deux moitiés égales. La première concerne les réformés présents chez La Croix du Maine mais pas chez Du Verdier ainsi que les quatre individus que le Forézien évoque sans les associer au protestantisme. La seconde moitié est constituée des vingt-et-un auteurs qui sont déclarés plus ou moins explicitement comme protestants dans les deux *Bibliothèques*. Il s'agit de s'appuyer sur ces notices pour rechercher une différence de traitement d'un bibliographe à l'autre.

D'une manière générale, la neutralité ambiguë de La Croix du Maine ne se retrouve que très peu chez son rival qui condamne ouvertement les protestants. Les termes de « religion prétendue réformée » sont ainsi beaucoup plus fréquemment employés par Antoine du Verdier. Par exemple, la notice qu'il rédige au sujet d'Henry Penetier évoque un individu « n'aguieres ministre de la pretendue religion reformee, & à present retourné au gyron de l'Eglise Chrestienne & catholique »¹⁵⁹. D'autres notices plus visibles par la renommée de leur auteur emploient des termes plus violents pour expliciter le rapport de Du Verdier à la Réforme. Celle de Jean Calvin utilise ainsi la notion de « secte »¹⁶⁰ dès les premières lignes comme pour prévenir le lecteur du point de vue du bibliographe sur les écrits listés ensuite.

Antoine du Verdier condamne clairement les écrits réformés et les activités de leurs auteurs. Il appose les mots « calvinique » ou « censurée » aux œuvres réformées pour les marquer explicitement de sa condamnation. De cette manière, le bibliographe fait de son catalogue un relai de l'index de la faculté de théologie contrairement à son rival qui sait que certains écrits sont censurés mais qui ne le déclare que de façon ponctuelle. Le procédé utilisé par Du Verdier pour désigner les écrits des protestants est assez méthodique comme le montre la notice suivante :

J E A N D E L' E S P I N E a écrit
Traicté des tentations, & moyen d'y résister. [impr. à Lyon 8°. par Ican Saugrain 1566. *Calvinique.*
Discours du vray sacrifice & du vray satisfacteur. [impr. à Lyon par Claude Rauot 1564. *Calvinique.*

Figure 9 - Notice de Jean de l'Espiné dans la *Bibliothèque* de Du Verdier¹⁶¹

Cette apposition en italique suivant le segment bibliographique est, avec l'utilisation des crochets que nous avons déjà pu évoquer¹⁶², une autre preuve de la qualité bibliographique du catalogue de Du Verdier. Le fond et la forme de cette *Bibliothèque* se complètent ainsi en explicitant tous deux les informations données par le bibliographe. Si La Croix du Maine écrit chacune de ses notices et ne les rend volontairement pas régulières et donc parfois ambiguës, Antoine du Verdier choisit, quant à lui, la régularité et la clarté visuelle. Cette clarté est aussi celle de sa foi catholique, beaucoup plus facile à définir que celle du Manceau.

Un autre exemple de notice révèle qu'Antoine du Verdier condamne davantage les écrits réformés que les auteurs eux-mêmes. Il différencie donc

¹⁵⁹ Antoine Du Verdier, *La Bibliothèque d'Antoine du Verdier*, p. 548.

¹⁶⁰ *Ibid.*, p. 663.

¹⁶¹ *Ibid.*, p. 688.

¹⁶² Lucas Leprêtre, *La Bibliothèque de La Croix du Maine*, Mémoire de master 1, sous la direction de Varry, Dominique, p. 35.

parfois les écrits qu'il juge intéressants de ceux qu'il condamne au sein d'une même notice :

'ANTOINE DU PINET Seigneur de Noroy a écrit,
Plants, pourtraicts & descriptions de plusieurs villes & forteresses tant de l'Eu-
rope, Asie, Afrique que des Indes & terres neuves, leurs fondations, antiqui-
tez, & maniere de viure : Avec plusieurs cartes generales & particulieres ser-
uans à la Cosmographie iointes à leurs declarations. Le tout mis par ordre re-
gion par region. [Impr. à Lyon f°, par Jean d'Ogerolles 1564.
La Conformité des Eglises reformees de France & de l'Eglise primitiue en po-
lice & ceremonies. [Impr. à Lyon 8°. par L. Martin 1564. Calvinique.

Figure 10 - Notice d'Antoine du Pinet dans la *Bibliothèque de Du Verdier*¹⁶³

Ce bibliographe associe donc les écrits plus que les auteurs à la Réforme. Cette pratique est plus difficilement perceptible chez La Croix du Maine. Elle révèle une différence supplémentaire dans leurs définitions de la notion d'auteur. Le Lyonnais peut associer un écrit à la Réforme sans que son auteur ne soit aussitôt étiqueté comme réformé. La Croix du Maine parvient plus difficilement à dissocier l'auteur de son œuvre. Le livre est donc chez lui une production de l'esprit, c'est ce que les nombreuses notices d'individus n'ayant rien publié tendent également à démontrer. Dans la *Bibliothèque de Du Verdier*, le livre est davantage une production matérielle. L'importance donnée au format des ouvrages, que La Croix du Maine ne mentionne presque jamais, en est un autre exemple.

Chez Du Verdier, le niveau de détails donné sur les protestants varie, comme chez son rival, en fonction de la connaissance de l'auteur. Il est cependant probable qu'il dissimule moins les informations qu'il connaît étant donné que son rapport avec les pratiques religieuses condamnables est beaucoup plus clair que celui de La Croix du Maine.

La France protestante d'Émile et Eugène Haag

Émile et Eugène Haag sont les auteurs de *La France protestante*, un dictionnaire biographique publié en dix volumes entre 1846 et 1868¹⁶⁴. Ces deux historiens protestants cherchent à constituer une histoire du protestantisme à travers ses acteurs principaux depuis la Réforme jusqu'à leur époque. Une seconde édition de ce dictionnaire voit le jour entre 1877 et 1888, la préface de cette réédition est rédigée par Henri Bordier qui donne des informations sur le travail des frères Haag :

Les auteurs de la France protestante, les frères Haag, en écrivant la biographie des protestants français, se proposaient de montrer quels hommes produisent les sentiments de foi et d'indépendance puisés dans l'Évangile ; mais ils n'ont eu le temps de composer qu'un premier tableau dans lequel ils durent se borner aux grands traits.¹⁶⁵

¹⁶³ Antoine Du Verdier, *La Bibliothèque d'Antoine du Verdier*, p. 75.

¹⁶⁴ Bibliothèque nationale de France, Notice bibliographique : « La France protestante » dans *Catalogue général de la Bibliothèque nationale de France*, [En ligne], disponible sur <<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb30566200g>> (consulté en juillet 2016).

¹⁶⁵ Émile Haag et Eugène Haag, *La France protestante*, 2^e éd., Paris : Librairie Sandoz et Fischbacher, 1877-1888, Tome 1, p. v.

La première publication de *La France protestante* n'est donc qu'un aperçu de l'histoire du protestantisme français. Pourtant, le préfacier de la deuxième édition déclare que cet ouvrage a connu un grand succès du temps de ses auteurs et qu'il est encore très utilisé à son époque. En 1877, les exemplaires de *La France protestante* sont épuisés, il s'agit donc de proposer un nouveau tirage palliant les manques du premier :

Un supplément ne suffit plus aujourd'hui, et sur l'instance même des libraires, quelques membres de la Société de l'Histoire du Protestantisme français osent offrir aujourd'hui au public une : Deuxième édition de la France protestante.¹⁶⁶

La France protestante couvre l'ensemble du territoire français ainsi que d'autres régions proches sur lesquelles les protestants français exercent une influence : la ville de Genève par exemple. L'ouvrage traite des protestants depuis la Réforme, l'écart de deux siècles avec *La Croix du Maine* et *Du Verdier* accroît donc le nombre de protestants ciblés par cet ouvrage. Certaines notices de *La France protestante* traitent ainsi de familles entières de protestants qui ont un ancêtre contemporain du XVI^e siècle. Par ailleurs, les frères Haag ne s'intéressent pas qu'aux auteurs protestants mais bien à l'ensemble des réformés. Contrairement aux deux catalogues précédents, le protestantisme est le cœur de l'ouvrage. Les auteurs n'en sont pas exclus mais la bibliographie n'y a qu'un intérêt secondaire. L'importance donnée aux familles ainsi que les changements d'écriture des catalogues entre le XVI^e et le XIX^e siècle expliquent le choix des frères Haag d'utiliser les noms de familles comme entrées des notices.

Le graphique suivant indique, pour les quarante-deux noms de la liste constituée à partir de la *Bibliothèque* de *La Croix du Maine*, si les individus sont présents ou non dans *La France protestante*¹⁶⁷. Puisque le dictionnaire des frères Haag ne traite que des protestants, le graphique n'évoque pas de sous-entendu biographique et bibliographique comme c'est parfois le cas avec *La Croix du Maine* et *Du Verdier* :

¹⁶⁶ Émile Haag et Eugène Haag, *La France protestante*, 2^e éd., Tome 1, p. v.

¹⁶⁷ Le tableau en annexe 1 indique les numéros de pages et de tomes de ces notices dans *La France protestante*.

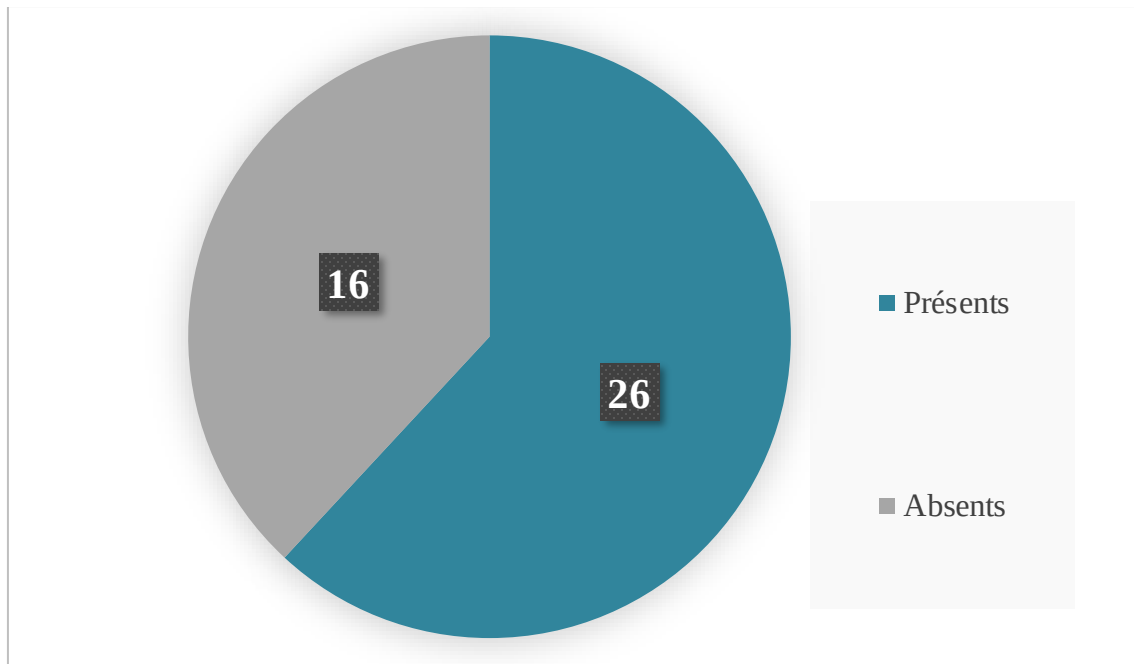


Figure 11 - Désignation des protestants chez les frères Haag

Le nombre d'auteurs en commun entre *La France protestante* et la *Bibliothèque* de La Croix du Maine est assez proche de la comparaison précédente entre La Croix du Maine et Du Verdier, les absents ne sont cependant pas les mêmes malgré le fait qu'Antoine du Verdier et les frères Haag partagent la méconnaissance des auteurs locaux ou des individus proches de La Croix du Maine.

La France protestante porte un regard bienveillant sur le protestantisme non seulement en raison de l'appartenance de ses auteurs à cette confession mais aussi parce que les conflits religieux du XVI^e siècle n'ont pas leur pareil au XIX^e siècle. La notice de Gervais Le Barbier, sieur de Francourt et acteur important de la Réforme mancelle, témoigne d'une nouvelle manière de traiter les guerres de religion :

Ce fut à la cour [...] qu'il entendit prêcher les doctrines de la Réforme ; il les embrassa avec toute la candeur d'un honnête homme et se voua dès lors à leur défense.¹⁶⁸

L'écriture de *La France protestante* est plus libre que celle des *Bibliothèques françaises* dont la moindre opinion place les auteurs dans un camp ou dans l'autre. Malgré la quantité bien plus grande d'informations que l'œuvre des frères Haag donne sur le protestantisme, celle-ci se nourrit des travaux antérieurs et cite notamment La Croix du Maine dans des notices comme celle de Gervais Le Barbier¹⁶⁹.

Le dictionnaire des frères Haag se concentre sur les vies des protestants, il contient donc en grande majorité des faits biographiques pour lesquels les auteurs donnent beaucoup de détails contrairement aux deux *Bibliothèques*. À l'inverse, la bibliographie d'un protestant n'est évoquée que lorsqu'elle sert le propos tenu dans

¹⁶⁸ Émile Haag et Eugène Haag, *La France protestante ou Vies des protestants français qui se sont fait un nom dans l'histoire depuis les premiers temps de la réformation jusqu'à la reconnaissance du principe de la liberté des cultes par l'Assemblée nationale*, Paris : J. Cherbuliez, 1846-1859, in-8, Tome 1, p. 237.

¹⁶⁹ *Ibid.*, p. 237-238.

la notice. Les écrits religieux d'Hugues Sureau sont ainsi présentés à la fin de la notice qui lui est consacrée¹⁷⁰.

Le traitement des protestants en tant qu'individus est également différent entre *La France protestante* et la *Bibliothèque* de La Croix du Maine. Tandis que le catalogue du Manceau isole les individus qu'il décrit et particulièrement les protestants pour ne pas laisser entrevoir un réseau de contacts, le dictionnaire des frères Haag tisse des liens entre les protestants. La notice d'Hugues Sureau en témoigne :

On ne trouva effectivement aucune preuve contre lui, en sorte que, malgré l'inimitié de Birague, son dénonciateur, on le fit sortir de prison à l'occasion de la conférence demandée par le duc de Montpensier (Voy. VI, p. 233) et dans laquelle il remplaça *Barbaste*, désigné d'abord pour assister *Jean de L'Espine* (Voy. ce nom).¹⁷¹

Les liens entre les réformés sont ici matérialisés par des renvois aux autres tomes de *La France protestante*. Cette différence de traitement des protestants entre La Croix du Maine et les frères Haag confirme que le bibliographe manceau ne cherche pas à constituer une mémoire du protestantisme. *La France protestante* écrit l'histoire des réformés à partir de documents, tels que la *Bibliothèque* de La Croix du Maine, qui n'ont pas cette vocation.

La dernière particularité de l'œuvre des frères Haag qu'il nous faut évoquer pour la comparer à celle de La Croix du Maine est l'inclusion des auteurs dans le protestantisme en tant qu'individus. Certaines formules employées indiquent l'appartenance claire des auteurs à la religion protestante. Par exemple, Théodore de Bèze est déclaré comme étant « le plus célèbre de nos réformateurs après *Calvin* »¹⁷². Malgré son inclination pour la Réforme, La Croix du Maine ne se permet pas de telles formules et préfère tenir les protestants à distance.

2. Les récits

L'Histoire ecclésiastique de Théodore de Bèze

L'Histoire ecclésiastique des églises réformées au royaume de France écrite par Théodore de Bèze et publiée en 1580 vise à rendre compte de l'établissement de la Réforme en France et à donner un compte-rendu des guerres de religion. La période ciblée par l'ouvrage se situe entre 1521 et 1563, elle prend donc en compte le court essor du protestantisme manceau. La Réforme dans le Maine est évoquée dans le deuxième tome.

La date de publication de cet ouvrage est proche de celle de la *Bibliothèque* de La Croix du Maine, la comparaison entre les deux est intéressante. Les protestants manceaux connus par La Croix du Maine et Théodore de Bèze devraient se retrouver dans les deux ouvrages mais ce n'est pas le cas en raison d'une différence de traitement du protestantisme entre ces deux auteurs. En effet, La Croix du Maine ne mentionne presque que des auteurs dans son catalogue et parmi eux seuls quelques-uns sont des protestants tandis que Théodore de Bèze ne mentionne que des protestants dans lesquels se trouvent peu d'auteurs. L'œuvre du

¹⁷⁰ Émile Haag et Eugène Haag, *La France protestante*, Tome 9, p. 329-330.

¹⁷¹ *Ibid.*, p. 329.

¹⁷² *Ibid.*, Tome 2, p. 259.

successeur de Jean Calvin met davantage en scène des acteurs de la Réforme. Aussi les noms donnés dans cette *Histoire ecclésiastique* ne répondent-ils pas aux mêmes critères que ceux de la *Bibliothèque*.

L'ouvrage de Théodore de Bèze se différencie des listes que nous avons vu jusqu'alors non seulement par sa forme de récit mais surtout parce qu'il propose une histoire de l'immédiateté. La Croix du Maine et Du Verdier mettent l'accent sur des œuvres écrites qui ont pour but de traverser les époques, celles des réformés y compris. Quant aux frères Haag, si leur œuvre paraît proche de celle de Théodore de Bèze, elle traite en réalité des protestants d'une toute autre manière : en évoquant avec le recul que permet le XIX^e siècle les familles de protestants qui se sont établies et qui construisent la mémoire du protestantisme français. L'établissement durable des lettres protestantes est commun à ces textes contrairement à l'*Histoire ecclésiastique* de Théodore de Bèze.

Malgré l'ambition historiographique de son auteur, cette œuvre ne porte pas un regard objectif sur la Réforme protestante et son rapport au catholicisme. Théodore de Bèze construit les personnages protestants qu'il évoque pour en faire des martyrs. Cela s'applique notamment à son récit de la Réforme mancelle après le début de laquelle l'évêque du Mans se constitue une milice pour lutter contre l'hérésie :

[...] un jeune garçon de la religion y étant allé pour quelque trafic de petite marchandise dont il gagnait sa vie, ils le menèrent près des garennes du lieu, où premièrement ils lui arrachèrent les yeux avec une dague, puis le pendirent par les pieds à un ormeau, et l'achevèrent à coups d'arquebuse : ce pauvre garçon s'appelait Jean Perrotel, de la paroisse de Sure, près de Mamers.¹⁷³

Le récit de cet épisode est révélateur de celui de la Réforme mancelle dans son ensemble et plus largement du fonctionnement de l'œuvre entière. Théodore de Bèze s'attache à donner un maximum de noms de protestants tués par des catholiques. Le déroulement violent de la répression catholique au Mans lui permet ainsi de lister un grand nombre de réformés sur une seule page : « ils en firent mourir de toutes qualités et de tous sexe, jusques au nombre de deux cent »¹⁷⁴. Cette formule est suivie de noms de victimes, chacune évoquée avec quelques éléments biographiques. À l'inverse, les noms des catholiques ne sont jamais donnés. L'écriture de Théodore de Bèze vise donc non seulement à déshumaniser les catholiques mais aussi à faire des protestants les uniques acteurs des mouvements humanistes et religieux du XVI^e siècle. L'*Histoire ecclésiastique* de Théodore de Bèze est un ouvrage à but historiographique mais engagé contre le catholicisme à l'inverse de la *Bibliothèque* d'Antoine Du Verdier.

Le registre du consistoire

Le dernier document qu'il s'agit de comparer à la *Bibliothèque* de La Croix du Maine a déjà été évoqué dans cette étude, il s'agit du registre tenu par les réformés manceaux qui relate le développement de l'église protestante mancelle. Ce document est, davantage que l'œuvre de Théodore de Bèze, un récit de l'immédiat. Il relate des épisodes identiques mais avec un point de vue interne aux

¹⁷³ Théodore de Bèze, *Histoire ecclésiastique des églises réformées au royaume de France*, 2^e éd., Lille : Leleux, 1841, Tome 2, in-8, p. 315-316.

¹⁷⁴ *Ibid.*, p. 323.

événements. La particularité de ce document en comparaison des autres est qu'il n'avait pas vocation à être publié et que les protestants qu'il évoque sont ceux-là même qui l'ont rédigé :

[...] les personnages les plus importants que met en scène le registre du consistoire, sur Le Barbier de Francourt l'ambassadeur et le diplomate du parti, sur René Taron et Jean de Vignolles, les membres les plus en vue de l'assemblée, sur Levasseur de Cogners et les chefs de la noblesse protestante, sur les hommes du parti d'action les sieurs de Béchereau, de Rippe et de la Sauvagère [...].¹⁷⁵

Gervais Le Barbier de Francourt est le seul réformé que tous les documents comparés dans cette étude, hormis le catalogue de Du Verdier, ont en commun. En effet, non seulement il occupe une place importante parmi les meneurs réformés manceaux mais il est également auteur et trouve ainsi sa place dans le catalogue de La Croix du Maine. Sa visibilité au sein de ces listes de protestants est donc plus grande que celle de Jean de Vignolles, l'un des meneurs de la Réforme au Mans qui est le plus souvent évoqué dans l'histoire de l'église protestante du Mans et donc le mieux connu. Le mémoire de Benoit Vallée rappelle que les autres chefs protestants de la Réforme mancelle sont « le lieutenant criminel Bouju et l'avocat du Roi René Taron »¹⁷⁶. Gervais Le Barbier occupe donc une place moins importante que ce que montrent nos documents, ce qui révèle la partialité des sources concernant cette période de l'histoire du Maine. Les individus présentés dans le registre du consistoire ne sont pas évoqués dans la *Bibliothèque* de La Croix du Maine malgré la présence d'autres non-auteurs proches du bibliographe dans ce catalogue. La seule présence de Gervais Le Barbier indique une volonté de ne pas traiter la Réforme protestante d'un point de vue local mais seulement à l'échelle de la France. Ainsi, de nombreux réformés manceaux, lettrés ou non, sont absents de la *Bibliothèque* pour que les passages dans lesquels le bibliographe évoque la Réforme ne soient pas associés à la province mancelle.

¹⁷⁵ Prosper-Auguste Anjubault et Henri Chardon, *Recueil de pièces inédites pour servir à l'histoire de la Réforme et de la Ligue dans le Maine*, p. XXXI.

¹⁷⁶ Benoit Vallée, *Catholiques et protestants du Maine au XVIème siècle*, Mémoire de D.E.A., sous la direction de Constant, Jean-Marie et Fillon, Anne, p. 40.

III. REGARDS SUR LA RÉFORME MANCELLE

Événement longtemps jugé sans intérêt et mal documenté, la Réforme mancelle souffre aujourd'hui d'une méconnaissance touchant son déroulement et ses motivations. Cette partie vise à mettre en avant la pauvreté documentaire ainsi que les différents traitements historiographiques qui touchent cet épisode de l'histoire de la province du Maine.

A. UN NON-ÉVÉNEMENT HISTORIQUE

Malgré son inscription dans un contexte de troubles religieux, La *Bibliothèque* de La Croix du Maine semble déliée de ces événements qui touchent pourtant le Maine et Paris, les deux régions où le bibliographe évolue. Ainsi, en dépit d'un traitement particulier des réformés qui révèle sa proximité avec eux, le bibliographe n'en donne que deux qui sont originaires du Maine dans la liste que nous avons étudiée. Cette pauvreté locale d'auteurs réformés est causée par une pauvreté générale de protestants dans la province que mettent en avant le registre du consistoire et l'œuvre de Théodore de Bèze. Il est donc d'autant moins aisé de lier ces documents qui traitent pourtant de sujets proches.

La difficulté à mettre en relation les différentes sources utilisées dans cette étude révèle la particularité de la Réforme mancelle en tant qu'événement, ou plutôt en tant que non-événement. La discrétion du Maine dans un conflit civil qui touche l'ensemble de la France montre que cette province résiste à l'événement tel qu'il se déroule dans le reste du royaume. Aussi la Réforme mancelle ne fait-elle pas événement à l'échelle nationale. Elle n'a, en outre, que peu d'ampleur à l'échelle locale.

1. La discrétion dans les documents

Une discrétion volontaire

Le registre du consistoire, témoignage écrit au cœur même de la Réforme mancelle, révèle la discrétion qui caractérise le mouvement réformé au sein de la ville du Mans. La date du « dix-huitiesme jour du dict moys de janvier l'an susdit mil cinq cens soixante »¹⁷⁷, 1561 dans le calendrier actuel, donne un aperçu d'une des activités qui se développent avec la Réforme : les condamnations. Le premier jugement effectué par le consistoire concerne « Guillaume Louvigné, orfeuvre »¹⁷⁸ accusé d'avoir fabriqué des idoles. Cet épisode témoigne de la mise en place de règles et de doctrines dans la ville mais il est assez rapidement suivi par une déclaration indiquant un changement de comportement de la communauté :

Que aux exhortations on s'assemblera à l'advenir en petit nombre, selon la commodité et proximité des voisins et famuliers pour éviter à émotion populaire, et par ce que les dictes assemblées ne se peuvent plus faire qu'en plein jour, èsquelles assemblées ne sera personne admis s'il n'est

¹⁷⁷ Prosper-Auguste Anjubault et Henri Chardon, *Recueil de pièces inédites pour servir à l'histoire de la Réforme et de la Ligue dans le Maine*, p. 6.

¹⁷⁸ *Ibid.*, p. 7.

appelé par celui qui aura presté sa maison, lequel avisera de l'heure à sa commodité.¹⁷⁹

La logique d'élargissement de la communauté et d'instauration de règles est donc rapidement remplacée par le besoin de conserver un cercle fermé de membres pour ne pas attirer l'attention des autorités mancelles. Ces nouvelles dispositions révèlent non seulement le repli de la communauté naissante sur elle-même mais aussi sa volonté de se maintenir malgré les menaces de dissolution.

Une discrétion imposée

La discrétion des réformés manceaux n'est pas uniquement due à des décisions du consistoire, elle provient avant tout du manque de protestants dans le Maine. Benoit Vallée attribue à cette présence réduite le manque de recherches effectuées sur cette communauté :

Si l'on s'attache plus particulièrement à la communauté protestante, il est possible de s'expliquer l'absence d'étude détaillée pour le Maine et l'Ouest en général. Les protestants, même au plus fort de leurs activités, y restaient minoritaires face à une communauté catholique forte [...]. Dans notre province, après les événements de la Saint-Barthélemy et de la Ligue un grand nombre de réformés [rentra] dans l'Église.¹⁸⁰

La réforme mancelle la plus importante, et la seule qui a eu un impact durable, est la Contre-Réforme catholique. En effet, si les protestants ne parviennent pas à s'établir faute de soutiens et de moyens humains, les catholiques ont pour eux une présence solide et peu mise à mal dans la ville du Mans. Il semble donc que l'historiographie a suivi ce modèle pour traiter le XVI^e siècle manceau : les protestants y ont été majoritairement oubliés.

L'exemple des lettres

L'échange de lettres est une utilisation de l'écrit qui peut laisser des traces mais qui ne constitue pas de documents durables. Il est fortement employé dans le Maine du XVI^e siècle pour faire circuler les informations sur la Réforme. Dans la *Revue historique et archéologique du Maine*, Henri Chardon présente une lettre du gouverneur du Maine, le maréchal de Cossé :

Il est probable que la même lettre de Cossé, rédigée dans un but d'apaisement et invitant à obéir aux commandements du roi « pour le bien et le repos de son peuple » fut envoyée à toutes les villes de son gouvernement, et par conséquent au Mans aussi bien qu'à Chartres.¹⁸¹

Cette lettre pacificatrice datée du 23 août 1572 est un texte de l'immédiat sur lequel l'historiographie du Maine se repose. Les lettres comme seuls documents viables expliquent l'absence presque totale de documents sur le Maine protestant. Dans son récit de la Réforme mancelle, Henri Chardon évoque une autre lettre dont

¹⁷⁹ Prosper-Auguste Anjubault et Henri Chardon, *Recueil de pièces inédites pour servir à l'histoire de la Réforme et de la Ligue dans le Maine*, p. 13.

¹⁸⁰ Benoit Vallée, *Catholiques et protestants du Maine au XVI^e siècle*, Mémoire de D.E.A., sous la direction de Constant, Jean-Marie et Fillon, Anne, p. 11.

¹⁸¹ Henri Chardon, « Les Protestants au Mans en 1572 pendant et après la Saint-Barthélemy », dans *Revue historique et archéologique du Maine*, Tome 8, 1880, p. 298-299.

le contenu pourrait nourrir son travail mais qui est perdue¹⁸². Son étude met ainsi l'accent sur la préciosité des documents sur ce sujet :

Chacun peut se rendre compte maintenant que si le Chapitre de Saint-Julien n'était pas intervenu au procès de Bressault, nous ne posséderions pas aujourd'hui le seul document vraiment curieux que nous ayons sur le sort des protestants au Mans au lendemain de la Saint-Barthélemy.¹⁸³

La survivance de la lettre de Cossé tient du hasard mais son importance est d'autant plus grande qu'il s'agit de l'un des seuls textes de ce type à avoir survécu. La discrétion des documents tient donc aussi à leur nature même qui permet ou qui entrave leur arrivée jusqu'à nous.

2. Les documents produits

Des documents rares

Les historiens manceaux travaillant sur le XVI^e siècle déplorent généralement le manque de documents produits à cette époque comme le rappelle Henri Chardon :

Tous ceux qui ont étudié les luttes politiques et religieuses dans le Maine au XVI^e siècle savent combien sont rares les documents relatifs à cette époque de notre histoire locale, dont la plupart des détails sont encore dans l'ombre à l'heure qu'il est, excepté ceux qui ont trait à la période de 1562 à 1565.¹⁸⁴

Il semble que seule la période suivant l'essor timide du protestantisme au Mans contienne des sources. Les développements de la Réforme vers 1560 ou la vie des protestants après 1565 n'ont pas produit de documents, ou trop peu pour construire une histoire des protestants du Maine sur le long terme. Une telle pauvreté documentaire ne se retrouve pas dans les régions alentours.

L'étude de Benoit Vallée met en avant le peu de documents produits sur la Réforme mancelle. Les sources étant minces, il s'agit d'utiliser, en plus du registre du consistoire, les documents officiels produits à cette époque qui ne permettent cependant pas de connaître les protestants manceaux en tant qu'individus :

En ce qui concerne l'histoire des protestants et des catholiques du Mans au XVI^e siècle, les travaux qui sont à notre disposition évoquent peu voire pas du tout ces aspects qui nous semblent si fondamentaux aujourd'hui et que sont la vie quotidienne ou les mentalités.¹⁸⁵

La focalisation sur les grands événements plus que sur les pratiques qui sont à leur origine a pu appauvrir la connaissance des troubles religieux manceaux. Par ailleurs, bien que le climax des guerres de religion mancelles ait lieu en 1562, cette année n'est que peu connue :

¹⁸² Henri Chardon, « Les Protestants au Mans en 1572 pendant et après la Saint-Barthélemy », dans *Revue historique et archéologique du Maine*, Tome 8, p. 300.

¹⁸³ *Ibid.*, p. 323.

¹⁸⁴ *Ibid.*, p. 284.

¹⁸⁵ Benoit Vallée, *Catholiques et protestants du Maine au XVI^e siècle*, Mémoire de D.E.A., sous la direction de Constant, Jean-Marie et Fillon, Anne, p. 6-7.

Cependant, jusqu'au XIX^{ème} siècle et les travaux de quelques érudits locaux intrigués par le silence relatif aux événements de cette période, la fin du siècle n'est guère mieux connue que le début. Il semble même en ce qui concerne 1562 qu'une discrétion quasi absolue ait été entretenue pendant plusieurs siècles.¹⁸⁶

Il est donc probable que les événements les plus marquants des guerres de religion dans le Maine aient été volontairement oubliés pour ne garder que l'image d'une Église catholique inébranlable que les révoltes protestantes n'ont pas réussi à bousculer.

La particularité du cas manceau au sein du royaume est mise en relief par Prosper-Auguste Anjubault et Henri Chardon qui publient en 1867 une série de documents permettant de connaître et de comprendre la Réforme protestante au Mans pour palier un manque d'informations sur ce sujet. Henri Chardon déclare ainsi que « Le Maine est resté jusqu'à ce jour étranger à l'exploration de cette partie dramatique de notre passé. »¹⁸⁷ Les sources concernant la Réforme sont assez nombreuses en France où elle a donné lieu à des conflits intellectuels et physiques, il est donc étonnant de n'en trouver que très peu concernant la province du Maine.

[...] nous en sommes encore réduits à ce que nous ont appris, sans parler des histoires générales, les notices faites à des points de vue si divers de Le Barbier de Francourt, de Blondeau, de Dondonnet curé de Moulins, de Maulny et de Ledru sur la Réforme [...]¹⁸⁸

Les contemporains des conflits religieux manceaux ont pour la plupart choisi de ne pas enregistrer ces événements dans la mémoire de la province. Les réformés en ont été chassés et effacés après le bref et belliqueux passage au Mans d'une partie d'entre eux. L'absence de recherches immédiates ou tardives rend obligatoire la confrontation de documents officiels détachés de toute réalité quotidienne avec des témoignages anecdotiques dont la valeur est parfois douteuse comme nous le verrons plus loin.

Des documents perdus

À cette faible production de documents s'ajoute un intérêt pour eux tout aussi faible qui n'a pas facilité leur conservation durable. Les études sur cette période remarquent ainsi que les conflits ont entraîné la disparition de nombreux documents de diverses natures. Selon Almere-René-Jacques Lepelletier, les pertes les plus importantes sont imputables aux protestants eux-mêmes :

Au nombre des regrets de toute nature, que cette fatale invasion laissera toujours dans la ville du Mans, dans toute la province, il faut surtout noter ceux d'une grande partie de ses archives, d'un assez grand nombre de manuscrits précieux, des douze statues en argent massif, que la cathédrale de

¹⁸⁶ Benoît Vallée, *Catholiques et protestants du Maine au XVI^{ème} siècle*, Mémoire de D.E.A., sous la direction de Constant, Jean-Marie et Fillon, Anne, p. 7.

¹⁸⁷ Prosper-Auguste Anjubault et Henri Chardon, *Recueil de pièces inédites pour servir à l'histoire de la Réforme et de la Ligue dans le Maine*, p. V.

¹⁸⁸ *Ibid.*

Saint-Julien devait à la généreuse et magnifique libéralité de l'un de ses prélats, Philippe de Luxembourg.¹⁸⁹

Cette accusation lancée contre les protestants est renforcée par l'évocation d'un document produit à l'occasion de ces incidents. Pour avoir une idée des vols commis l'auteur renvoie au « procès-verbal très-détaillé de M. Taron, lieutenant-général de la sénéchaussée de cette province »¹⁹⁰ produit à la fin du mois d'octobre 1562. Almere-René-Jacques Lepelletier situe les ravages causés par les réformés entre 1560 et 1598 : « Les huguenots en voulaient surtout aux reliques, aux archives qu'ils brûlaient [...]. »¹⁹¹ La première destruction documentaire semble donc être celle des archives mancelles par les protestants. Ces archives ont également été victimes d'un autre incendie après cela :

Au Mans, un grand nombre de documents originaux à propos de 1562 et de la Ligue avaient pu être récupérés, malheureusement, conservés aux archives de la ville, ils disparurent lors de l'incendie qui ravagea ces mêmes archives.¹⁹²

Ces causes, plus accidentelles, contribuent à expliquer la disparition des réformés manceaux dans les sources documentaires malgré une présence attestée. En outre, Henri Chardon évoque des documents qui ont assurément existé mais dont il n'est pas capable, au XIX^e siècle, de trouver la moindre copie :

La Croix du Maine, dans ses notices, où il est si prolixe sur ses compatriotes, nous parle bien de chroniques relatives aux guerres de religion rédigées dans le Maine par ses contemporains, de « recueils de ce qui s'est passé dans la province touchant les derniers troubles, écrits par P. Olivier, sieur du Bouchet, P. de Tahureau, Robert de Cordon. Louis du Tronchay, René Taron, etc. »¹⁹³

La *Bibliothèque* de La Croix du Maine permet à Henri Chardon de supposer que des documents ont bien été produits sur la Réforme mancelle mais, comme une partie des œuvres évoquées par le bibliographe, ces textes n'ont pas été conservés, copiés ou imprimés. Ainsi, d'une manière différente de celle d'Almere-René-Jacques Lepelletier, Henri Chardon se propose de compléter l'historiographie mancelle en donnant accès à des sources mal connues mais indispensables à la compréhension de la communauté réformée mancelle :

Cette perte et cette absence de documents forment une lacune que nous entreprenons aujourd'hui de combler, en publiant un recueil de pièces inédites relatives à ces quarante ans si troublés de l'histoire du XVI^e siècle dans le Maine. Notre œuvre, nous ne saurions trop le répéter, n'est pas une histoire de cette époque : ce n'est qu'un ensemble de matériaux propres à l'édifier.¹⁹⁴

¹⁸⁹ Almere-René-Jacques Lepelletier, *Histoire complète de la province du Maine*, Tome 1, p. 469.

¹⁹⁰ *Ibid.*

¹⁹¹ *Ibid.*, p. 470.

¹⁹² Benoît Vallée, *Catholiques et protestants du Maine au XVI^e siècle*, Mémoire de D.E.A., sous la direction de Constant, Jean-Marie et Fillon, Anne, p. 18.

¹⁹³ Prosper-Auguste Anjubault et Henri Chardon, *Recueil de pièces inédites pour servir à l'histoire de la Réforme et de la Ligue dans le Maine*, p. VI.

¹⁹⁴ *Ibid.*

Bien qu'il déclare publier des documents protestants et catholiques avec « le plus d'impartialité possible »¹⁹⁵, Henri Chardon avoue sa foi catholique, admettant implicitement sa possible subjectivité quant au choix et à la présentation des documents qu'il offre. Ce sont ainsi des initiatives catholiques qui, au XIX^e siècle, rattrapent en partie le manque de documents relatifs à la Réforme mancelle.

Des documents douteux

La pauvreté documentaire entourant les événements de la Réforme mancelle est accrue par la subjectivité d'un grand nombre de récits. De la même manière que les historiens du XIX^e siècle ne peuvent se défaire de leur foi catholique, les auteurs ayant écrit au moment des faits ou peu de temps après sont souvent des protestants n'écrivant que l'histoire qui les glorifie et construisant une image nécessairement tronquée du protestantisme mancel. Henri Chardon déplore ainsi que certains épisodes des guerres de religion ne soient connus que par ce type de documents :

Pour la période de réaction populaire et démocratique qui suivit l'amnistie accordée par Charles IX aux Calvinistes et la paix d'Amboise, on rencontre malheureusement bien peu de documents, qui permettent de contrôler les témoignages de Bèze et de Le Barbier de Francourt, les seuls qu'on possède jusqu'ici.¹⁹⁶

Les témoignages des réformés ayant directement participé aux événements comme Gervais Le Barbier de Francourt ou ceux d'auteurs protestants extérieurs au Maine comme Théodore de Bèze sont d'une grande richesse pour décrire la vie quotidienne des réformés mais ils ne peuvent refléter que partiellement les événements. Aussi Henri Chardon s'efforce-t-il de proposer des documents complémentaires. Il termine l'introduction de son recueil par un appel aux possesseurs de documents sur cette époque dans le Maine afin que ceux-ci soient rendus publics pour compléter l'histoire de la Réforme mancelle.

Les documents évoqués et publiés par Prosper-Auguste Anjubault et Henri Chardon sont de nature descriptive, ils concernent l'organisation des réformés au Mans :

Lorsque les Calvinistes quittèrent le Mans, après une occupation qui avait duré un peu plus de trois mois, leur retraite fut si précipitée qu'ils abandonnèrent toutes leurs archives, même celles qui étaient les plus précieuses et les plus compromettantes pour eux. Ils n'eurent pas le temps d'emporter ou de détruire les pièces qui pouvaient leur nuire et qui devaient bientôt servir à leur condamnation.¹⁹⁷

Henri Chardon évoque ces différentes pièces que sont un livre en papier relié en parchemin contenant les déclarations des consistoires protestants des années 1560 et 1561, des registres en papier des consistoires de 1562, un livre relié en cuir noir contenant les baptistaires, les mariages et les funérailles des réformés, un procès-verbal en papier daté du 11 avril 1562 et signé « Lego » ainsi que d'autre

¹⁹⁵ Prosper-Auguste Anjubault et Henri Chardon, *Recueil de pièces inédites pour servir à l'histoire de la Réforme et de la Ligue dans le Maine*, p. VII.

¹⁹⁶ *Ibid.*, p. X.

¹⁹⁷ *Ibid.*, p. XV.

documents portant la signature « Lego » et contenant des inventaires de butins. Toutefois, ces documents n'existent plus pour la plupart :

Une seule de ces pièces a survécu dans un dépôt public, non pas en original, mais grâce à une copie qui en fut faite au lendemain même de la rentrée des catholiques au Mans et arrêtée le 4 août 1562. C'est le registre et papier du consistoire de l'église du Mans, réformée selon l'Évangile, de 1560 et 1561 (1561 et 1562, nouveau style), que nous publions aujourd'hui.¹⁹⁸

La copie du registre a été effectuée par le conseiller du roi Jacques Taron pour l'évêque du Mans, Charles d'Angennes de Rambouillet.¹⁹⁹ Henri Chardon la déclare potentiellement incomplète mais il ne lui est pas possible de s'en assurer²⁰⁰. La valeur documentaire de cette copie du registre est importante, en témoignent les différentes signalisations répertoriées par Henri Chardon :

[...] il est arrivé dans la bibliothèque du Mans avec la plupart des manuscrits de Saint-Vincent. Bien que signalé et mis plus ou moins à profit par plusieurs historiens manceaux, par Renouard, qu'a reproduit Pesche, par M. Hauréau et Dom Piolin, ce registre du consistoire n'a jamais été complètement étudié.²⁰¹

L'absence d'étude menée sur ce registre reflète un manque de recherches sur la Réforme mancelle. Le document semble intéressant car il est probablement la source la plus proche de la réalité des activités protestantes au Mans mais ces activités ne sont pas assez connues pour avoir véritablement fait événement tant au sein de l'histoire du Maine que dans celle de la Réforme française.

L'utilisation des documents elle-même peut parfois être douteuse. C'est ce que souligne Henri Chardon en évoquant Jean de Vignolles. Ce réformé ayant participé activement à la prise de la ville du Mans est sans doute le mieux connu des protestants manceaux du XVI^e siècle. Il s'agit de l'une des rares personnes sur lesquelles la documentation est assez riche pour en donner un portrait détaillé. En écrivant sur ce personnage, Henri Chardon rappelle que « Nous manquons de renseignements sur les autres possesseurs des offices de juridiction du Maine qui pouvaient appartenir à la religion réformée. »²⁰² La question de la place de Jean de Vignolles en tant que protestant manceau est délicate car la grande quantité de documents produite à son sujet tend à accroître l'importance de son rôle. Il semble plus utile de lire les sources sur Jean de Vignolles comme des témoins de la vie d'un protestant manceau parmi les autres plutôt que de se focaliser sur sa personne. Là encore, cette lecture n'est pas facilitée par la pauvreté des informations disponibles sur les autres réformés du Maine.

¹⁹⁸ Prosper-Auguste Anjubault et Henri Chardon, *Recueil de pièces inédites pour servir à l'histoire de la Réforme et de la Ligue dans le Maine*, p. XVI.

¹⁹⁹ *Ibid.*, p. 75.

²⁰⁰ *Ibid.*, p. XVI.

²⁰¹ *Ibid.*, p. XVII.

²⁰² Henri Chardon, « Les Protestants au Mans en 1572 pendant et après la Saint-Barthélémy », dans *Revue historique et archéologique du Maine*, Tome 8, p. 316.

3. Les efforts des catholiques

La Réforme catholique

L'Église du XVI^e siècle doit reprendre en main une Europe de plus en plus touchée par la Réforme protestante. Cependant, ses ambitions sont tardives et échouent face à l'ampleur de l'hérésie : la Réforme a lieu hors de l'Église en France et dans d'autres pays. Dans le Maine, la Contre-Réforme catholique rencontre davantage de succès que dans l'ensemble du royaume. Benoît Vallée la décrit ainsi :

Sur le terrain, l'Église du Maine affichait partout une véritable volonté de se reprendre en mains et semblait ne pas ménager ses efforts pour renouveler ses structures et corriger ses erreurs.²⁰³

L'effacement du protestantisme au Mans est donc accéléré par les efforts catholiques pour reconstruire une Église mancelle. La réforme interne de l'Église semble fonctionner au Mans et elle permet à la ville de ne pas laisser se développer d'autres confessions.

La lutte contre les protestants

Selon plusieurs historiens du XIX^e siècle, le mouvement des protestants manceaux se caractérise par une violence importante contre les édifices et les objets. La répression catholique qui fait suite à ces attaques est d'une violence différente :

Les catholiques allaient à leur retour s'en prendre bien davantage aux hommes, à des coupables du crime de lèse-majesté divine et l'ampleur de leur révolte devant les ruines des sanctuaires auxquels ils étaient très attachés allait conditionner la force de leur réaction.²⁰⁴

La lutte contre le protestantisme est physique dans le Maine avant que les conflits civils ne prennent une grande ampleur en France. Aussi l'année 1572 n'est-elle pas marquée par un massacre dans la province contrairement au reste du territoire car les protestants n'y sont déjà plus nombreux :

Après 1572, les abjurations devaient atteindre un niveau très élevé ; beaucoup de calvinistes paniquèrent à entendre les récits des massacres. À les entendre seulement car, paradoxalement, nous pouvons dire que le Maine ne connut pas de Saint Barthélemy.²⁰⁵

Benoît Vallée remarque ici une différence entre l'imaginaire protestant d'une menace continue et la réalité bien moins dangereuse. En 1572, les protestants ne semblent plus représenter une menace pour les catholiques manceaux mais ils ne se considèrent plus comme légitimes au sein de la ville du Mans, ce qui explique les nombreux exils et abjurations. La tranquillité de l'année 1572 dans le Maine surprend en comparaison de la situation française générale mais elle indique que le culte protestant n'est pas revenu au Mans après la répression catholique :

²⁰³ Benoît Vallée, *Catholiques et protestants du Maine au XVI^e siècle*, Mémoire de D.E.A., sous la direction de Constant, Jean-Marie et Fillon, Anne, p. 27.

²⁰⁴ *Ibid.*, p. 46.

²⁰⁵ *Ibid.*, p. 54.

Le Mans demeurait exclu des villes où les calvinistes pouvaient avoir prêches, ministres et assemblées. Cette interdiction durait depuis dix ans dans la ville et semblait avoir mis un coup d'arrêt mortel à la nouvelle religion.²⁰⁶

La majorité des protestants étant partis et les plus influents ayant abjuré, seul le culte catholique a droit de cité au Mans en 1572. La lutte pour faire disparaître les protestants est une réussite et elle continue d'opérer par la suite, passant du conflit civil à l'historiographie.

L'analyse d'Henri Chardon est assez similaire : il attribue deux causes à l'absence de Saint-Barthélemy au Mans : la violence des répressions contre les protestants dans les années 1560 en est une mais la cause essentielle est l'absence du Mans dans l'édit d'Amboise de 1563 qui accorde de nombreux droits aux réformés : « Par cela même, le Mans avait été une de celles où l'exercice de la religion réformée était demeuré interdit, même dans les faubourgs. »²⁰⁷

La lutte contre les documents protestants

À l'échelle du royaume, la censure condamne un nombre important de documents réformés avant et pendant les guerres de religion. Francis M. Higman évoque ainsi l'influence de ces publications : « L'impact du livre imprimé peut être mesuré en partie par le dynamisme des efforts entrepris pour le supprimer. »²⁰⁸ Ces efforts pour annihiler le protestantisme d'un point de vue cérémoniel mais aussi documentaire ont pour conséquence une résistance des réformés dont l'identité même est menacée. Dans le Maine, la lutte contre les documents protestants n'a que peu lieu d'être car les protestants ont des difficultés à exister et davantage de difficultés à laisser des traces. Cependant, la *Bibliothèque* de La Croix du Maine est révélatrice de la volonté de certains réformés ou sympathisants de la Réforme de ne pas renoncer à faire exister le protestantisme. Si le bibliographe se montre discret dans sa description des protestants, il maintient leur place dans le catalogue qui représente les lettres françaises dans leur globalité. La discrétion de La Croix du Maine révèle sa connaissance de la situation des réformés du Maine mais elle n'atténue pas sa volonté d'offrir un lieu de présence aux protestants.

Effacer le protestantisme du Maine

Pour donner un exemple du traitement de « L'hérésie dans le Maine à la fin du règne de François Ier », Roger Luzu présente deux extraits des registres criminels du parlement de Paris : une condamnation et un acquittement. Le premier extrait concerne Jean Bataille qui est condamné le 15 octobre 1546 « pour raison des parolles dannees et reprouvees et blaphemes par luy dictes et proferees contre l'honneur de Dieu, de la tres sacree Vierge Marie, mere de Dieu »²⁰⁹. Ce jugement est rendu plusieurs années avant la Réforme protestante mancelle qui a lieu entre

²⁰⁶ Benoit Vallée, *Catholiques et protestants du Maine au XVIème siècle*, Mémoire de D.E.A., sous la direction de Constant, Jean-Marie et Fillon, Anne, p. 55.

²⁰⁷ Henri Chardon, « Les Protestants au Mans en 1572 pendant et après la Saint-Barthélemy », dans *Revue historique et archéologique du Maine*, Tome 8, p. 289.

²⁰⁸ Francis M. Higman, « Le domaine français. 1520-1562 », dans Gilmont, Jean-François (dir.), *La Réforme et le livre.*, p. 150.

²⁰⁹ Roger Luzu, « L'hérésie dans le Maine à la fin du règne de François I^{er} », dans *Revue historique et archéologique du Maine*, Tome 69, 1911, p. 192.

1560 et 1562, il indique que le combat mené dans la province contre les protestants débute tôt :

[...] en la dicte ville du Mans et lieux circonvoysins de jour ceste malheureuse et dannable secte lutherienne et autres semblables heretiques pululent grandement et qu'il y en a grant nombre qui occultement et latemment en sont entachez et infectez [...] ²¹⁰

Ce procès montre que la ville du Mans prend rapidement des mesures pour ne pas laisser les réformés s'installer et diffuser leur confession. Le second procès est beaucoup plus court, il s'agit d'un acquittement. Il révèle une deuxième attitude adoptée par les autorités de la ville pour étouffer le protestantisme. Thomas Champenet, emprisonné pour avoir tenu des propos similaires à ceux du condamné précédent, est acquitté le 26 juillet 1546. Aucun commentaire n'est ajouté à la décision judiciaire, la décision est rédigée de façon à passer inaperçue contrairement à la précédente qui sert de modèle et de menace pour les potentiels hérétiques du Mans. L'accent est ainsi mis sur le risque encouru à s'intéresser à la Réforme et sur l'intransigeance de la justice mancelle.

La communauté catholique mancelle et parfois même celle des réformés elle-même agissent tôt pour que le protestantisme ne s'implante pas dans le Maine. La première se remarque par son hégémonie tandis que la seconde se fait discrète et ne se considère comme légitime que durant une période très brève. Les documents, qu'ils soient des sources primaires ou des études historiographiques, reflètent ces deux attitudes en minimisant l'impact du protestantisme sur la province et en finissant par balayer tout passage de la Réforme dans le Maine.

B. RELECTURES ET RÉÉCRITURES DE LA RÉFORME

Malgré la discrétion qui lui a été imposée, la Réforme mancelle apparaît dans certains documents qui lui sont contemporains ou plus tardifs. L'absence de traitement précis de cet événement et des guerres de religion qui la suivent a pu entraîner une relecture des faits réels pour les mettre au service de discours engagés. Ce chapitre s'intéresse dans un premier temps à la relecture des *Bibliothèques françaises* par ses éditeurs du XVIII^e siècle pour comprendre le rapport de cette époque à l'événement à l'échelle nationale. Puis il s'agit, dans un second temps, de montrer la relecture de la Réforme mancelle elle-même ; essentiellement à travers deux documents qui sont l'*Histoire ecclésiastique des églises réformées au royaume de France* de Théodore de Bèze et l'*Histoire complète de la province du Maine* d'Almire-René-Jacques Lepelletier.

1. Les *Bibliothèques françaises* et la Réforme française

La réédition des catalogues de La Croix du Maine et de Du Verdier au XVIII^e siècle ²¹¹ témoigne, comme nous l'avons évoqué dans notre étude précédente ²¹², d'un regain d'intérêt pour la bibliographie nationale. Le projet de l'académicien Bernard de La Monnoye poursuivi après lui par Antoine Rigoley de Juvigny vise à

²¹⁰ Roger Luzu, « L'hérésie dans le Maine à la fin du règne de François I^{er} », dans *Revue historique et archéologique du Maine*, Tome 69, 1911, p. 192.

²¹¹ La Croix du Maine, François Grudé et Antoine Du Verdier, *Les bibliothèques françaises*, Tomes 1 à 6.

²¹² Lucas Leprêtre, *La Bibliothèque de La Croix du Maine*, Mémoire de master 1, sous la direction de Varry, Dominique, p. 101.

promouvoir l'utilisation de ces bibliographies en y ajoutant des corrections et des informations supplémentaires. La lecture faite des bibliothèques par les éditeurs des *Bibliothèques françaises* donne un aperçu des nouveaux intérêts des lettrés du XVIII^e siècle concernant les auteurs de la Renaissance notamment. L'évolution des pratiques littéraires, biographiques et bibliographiques qui sépare le siècle des Lumières de celui de la Renaissance nous conduit à nous poser la question d'un déplacement de l'intérêt porté aux auteurs réformés.

La nature des ajouts

Les éditeurs des *Bibliothèques françaises* font le choix de ne pas dénaturer le texte original des catalogues de La Croix du Maine et de Du Verdier. Aussi décident-ils d'ajouter uniquement des notes à la suite des notices, laissant ces dernières intégrales et inaltérées dans leur contenu. Les notes qui suivent les notices concernent généralement un point biographique ou une donnée bibliographique que le bibliographe a pu omettre ou mal interpréter. Les quarante-deux protestants précédemment répertoriés dans cette étude font l'objet de cinquante-sept notes dans l'édition de Rigoley de Juigny publiée entre 1772 et 1773. Parmi ces notes, vingt-neuf concernent la Réforme ou les guerres de religion. Cette proportion indique que les ajouts concernent souvent la religion quand ils ciblent des réformés. Ces données ne concernent cependant que les auteurs que La Croix du Maine déclare explicitement comme réformés. Il s'agit donc d'individus ayant pour la plupart un lien fort avec la Réforme et dont la confession est une information clé de l'identité. Les auteurs désignés par La Croix du Maine comme protestants sont jugés assez intéressants par les érudits du XVIII^e siècle puisque ces cinquante-sept notes donnent une moyenne d'un peu plus d'une note par notice. Les ajouts concernant les protestants sont donc réguliers et la longueur importante de certaines notes montre que de nombreuses informations sur ces individus ont un intérêt pour le monde des lettres du XVIII^e siècle. En isolant chaque notice, nous remarquons que trente-et-une sur les quarante-deux comportent des notes. Les auteurs réformés représentent donc en grande majorité un intérêt pour les éditeurs des *Bibliothèques françaises* dont les ajouts, s'ils sont réguliers, ne sont pas pour autant constants. Il est probable que cette quantité importante de notes ciblant les réformés a pour but de compléter les informations du catalogue que La Croix du Maine a volontairement réduites.

Les auteurs des notes sur les réformés sont non seulement Bernard de La Monnoye et Antoine Rigoley de Juigny mais aussi Falconet. Rigoley de Juigny, en éditant les *Bibliothèques françaises* ajoute les notes des deux autres. Les notes de Bernard de La Monnoye se rapportent à des parties du texte des notices tandis que celles de Falconet en sont davantage détachées. La quantité de notes attribuée à chacun de ces trois auteurs est assez représentative de la totalité du catalogue : La Monnoye est l'auteur de la majorité, Rigoley de Juigny en ajoute un nombre assez conséquent tandis que celles de Falconet sont moins nombreuses. La figure suivante répartit les notes de chacun en précisant pour chaque auteur le nombre de notices en lien avec la religion protestante :

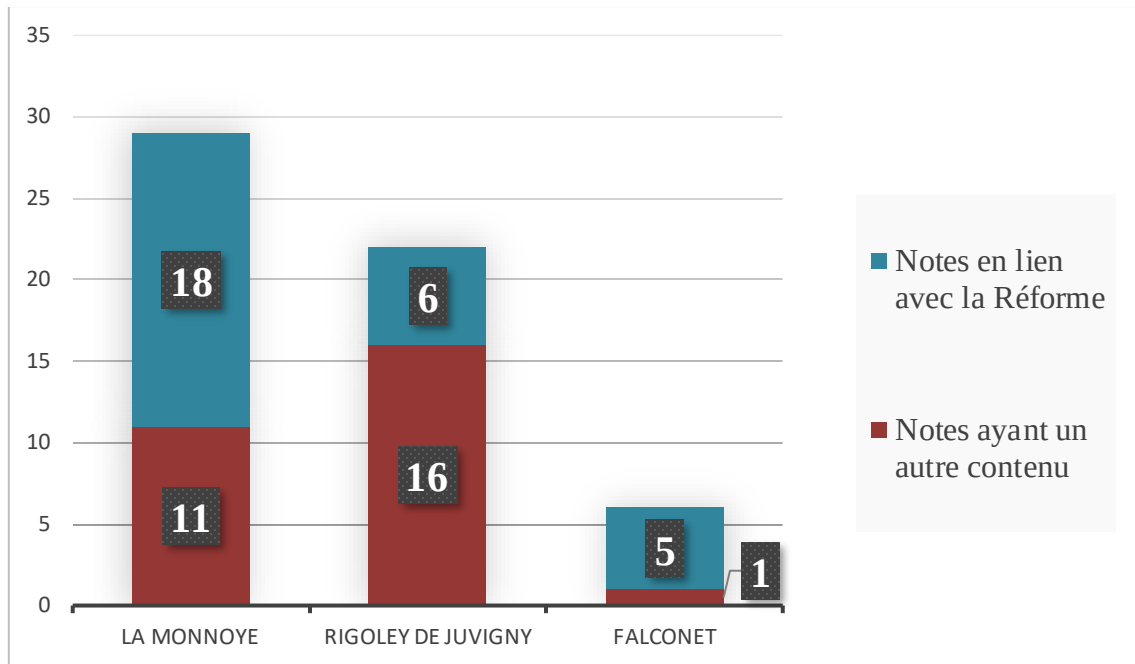


Figure 12 - Auteurs des notes dans les *Bibliothèques françaises*

La répartition par auteur confirme le fait que les notes rédigées sous les notices de réformés ont souvent un lien avec leur religion. C'est particulièrement vrai pour La Monnoye et davantage encore pour Falconet qui ne traite d'un autre sujet que dans une seule des six notices répertoriées. Il semble à l'inverse que la religion n'intéresse que peu Rigoley de Juvigny qui choisit d'écrire sur d'autres éléments biobibliographiques, même pour les auteurs réformés. Une hypothèse peut cependant être formulée pour clarifier cet écart entre l'éditeur et les deux autres annotateurs. En effet, Rigoley de Juvigny ajoute ses commentaires à la suite de ceux de La Monnoye et Falconet qui sont décédés au moment de la parution des *Bibliothèques françaises*. Il est donc probable que, remarquant que la religion des réformés avait été assez largement traitée par ses prédécesseurs, Rigoley de Juvigny ait choisi d'ajouter des éléments concernant d'autres aspects de la vie et des écrits des réformés du XVI^e siècle. Ce postulat nous permet de penser que la Réforme protestante intéresse encore beaucoup les érudits du XVIII^e siècle puisqu'elle est un sujet traité prioritairement dans la relecture des *Bibliothèques françaises*.

Un autre découpage de ces cinquante-sept notes peut être effectué pour étudier les intérêts des lettrés des Lumières. Il s'agit de comparer le sujet des vingt-neuf notes en lien avec la Réforme avec les vingt-huit ayant un autre contenu. La proximité quantitative de ces deux groupes permet d'établir une comparaison significative dans la figure ci-dessous :

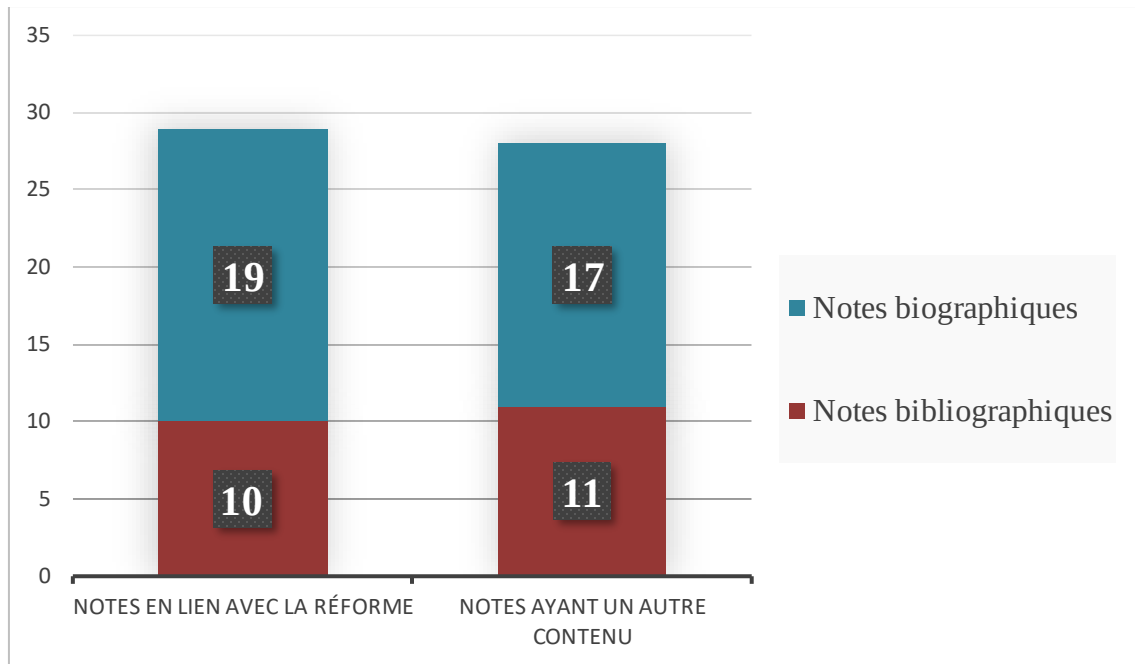


Figure 13 - Sujets des notes dans les *Bibliothèques françaises*

La proximité des deux colonnes permet de constater que les notes apportent davantage des compléments biographiques que bibliographiques, dans les notes sur la Réforme comme dans les autres. Cette proximité s'oppose au contenu original des notices de La Croix du Maine qui opère une différence de traitement d'un auteur lorsque celui-ci est affilié au protestantisme.

La volonté des éditeurs scientifiques de La Croix du Maine est proche de la sienne : tous cherchent à donner un maximum d'informations sur les lettrés français, qu'ils soient d'une religion ou d'une autre. Cette volonté conciliatrice partagée n'implique cependant pas les mêmes engagements pour tous. Le recul permis par le XVIII^e siècle place les éditeurs des *Bibliothèques françaises* à une distance confortable pour écrire sur les guerres de religion. La seule différence réside donc dans la manière de procéder. En effet, La Monnoye et Rigoley de Juvigny sont moins contraints par la censure et les conflits religieux que La Croix du Maine peut l'être à son époque. Il est donc plus aisé pour eux de communiquer des informations sur des auteurs et des conflits vieux de deux siècles.

La conciliation religieuse amorcée par La Croix du Maine et complétée par La Monnoye et Rigoley de Juvigny exclut l'autre bibliographe, Antoine Du Verdier, qui traite les protestants avec moins d'égards. Il est donc possible de supposer que les notices de La Croix du Maine sur le protestantisme avaient plus d'intérêt à être complétées que celles de Du Verdier puisqu'elles cherchaient une neutralité devenue possible pour les auteurs du XVIII^e siècle. Les notices du catholique Du Verdier mettent davantage en scène le conflit religieux sévissant au XVI^e siècle. Il est intéressant de rapprocher cette conciliation religieuse à l'effort de conciliation mené par les éditeurs des *Bibliothèques françaises* pour lier La Croix du Maine et Du Verdier ; la rivalité des deux bibliographes s'exerçant bien au-delà de la question religieuse. Malgré sa volonté d'être le plus neutre possible, la confrontation évidente de La Croix du Maine à Du Verdier fait du Manceau le représentant du protestantisme au sein des *Bibliothèques françaises*.

Le contenu des ajouts

Le contenu de certaines notes des *Bibliothèques françoises* nous informe non seulement sur la vision de la Réforme au XVIII^e siècle mais aussi sur le regard porté sur le rapport entre La Croix du Maine et le protestantisme. L'une des premières notices de la *Bibliothèque* du Manceau, consacrée à Abel Popin, comporte une note de La Monnoye sur le bibliographe lui-même pour expliciter d'emblée sa difficulté à donner des informations sur la Réforme :

Ces mots & *pour cause*, donnent à entendre que la Croix du Maine, Huguenot couvert, craignant de trop se déclarer en parlant des Œuvres Théologiques d'Abel Pepin, (c'est ainsi qu'il devrait le nommer, & non pas Popin) remet, par cette raison, à s'en expliquer ailleurs.²¹³

La note de La Monnoye concerne une formule évasive que La Croix du Maine emploie à plusieurs reprises dans sa bibliographie pour faire comprendre qu'il ne peut donner une information car elle l'associerait à la Réforme. La lecture faite par La Monnoye de la *Bibliothèque* ainsi que sa connaissance d'Abel Pepin contribuent à lui faire affirmer que La Croix du Maine appartient à la religion réformée. La formule « Huguenot couvert » est assez similaire à celle de « nicodémite » pour désigner le rapport à la religion du bibliographe.

Plus loin, la notice consacrée à Anne du Bourg fait l'objet de deux notes de La Monnoye. Ce dernier traite de la confession de foi et de l'exécution de cet auteur dont la date est incertaine. Il révèle que La Croix du Maine donne la même date que Théodore de Bèze dans son *Histoire ecclésiastique*. Le rapprochement entre ces deux auteurs est régulier dans les notes de La Monnoye qui trouve beaucoup de parallèles entre leurs ouvrages. Les notes intégrées à cette notice ajoutent une précision bibliographique sur l'une des œuvres d'Anne du Bourg : « Imprimée à Anvers, (c'est-à-dire, à Genève), in-12. 1561. »²¹⁴ Il n'est pas possible de savoir si La Croix du Maine a la connaissance de ce type de fausse adresse mais, même s'il les connaissait, il ne saurait les révéler par peur de montrer sa connaissance des pratiques d'édition de la Réforme. Là encore, il est moins risqué de dévoiler ce type d'information au XVIII^e siècle.

La conciliation entre les confessions catholiques et protestantes est, comme nous l'avons vu, partagée par La Croix du Maine et ses éditeurs des Lumières. Dans la notice consacrée à Jaques Spifame, Rigoley de Juvigny rédige une note dans laquelle il déclare : « Il est bien étonnant que La Croix du Maine se serve de cette expression, il mourut à Genève, en parlant de la mort d'un homme qui fut décapité. »²¹⁵ L'éditeur scientifique révèle ici la volonté de La Croix du Maine d'apaiser le conflit dans son immédiateté. Plus loin, La Monnoye ajoute une note à la notice de Jean Borbel sur le nom de cet auteur :

Il semble que La Croix du Maine n'ait osé nommer ce Ministre par son vrai nom, qui étoit Jean du Bordel, comme l'attestent l'Histoire même des Martyrs [...] & Bèze, tant dans son Hist. Eccl. p. 161 du Tom. I, qu'en ses Icones dans l'éloge de Joannes Bordellus.²¹⁶

²¹³ La Croix du Maine, François Grudé et Antoine Du Verdier, *Les bibliothèques françoises*, Tomes 1, p. 3.

²¹⁴ *Ibid.*, p. 24.

²¹⁵ *Ibid.*, p. 432.

²¹⁶ *Ibid.*, p. 457-458.

La réédition des *Bibliothèques françaises* comble de cette manière les omissions ou les erreurs volontairement commises par le bibliographe. Ces ajouts vont même au-delà car cette deuxième édition introduit des liens entre différentes notices de réformés, ce que La Croix du Maine refusait de faire pour ne pas dessiner un réseau du protestantisme. La notice consacrée à M. de la Faye est ainsi augmentée d'une note de Rigoley de Juvigny qui indique : « C'est vraisemblablement un parent d'Antoine de la Faye, Ministre à Genève, dont il est parlé à la lettre A. » Cette réédition apporte donc plusieurs types de compléments à la *Bibliothèque* de La Croix du Maine en ajoutant des informations, en corrigeant d'autres et en créant des liens entre les notices. Dans le cas du protestantisme, ces compléments sont non seulement nécessaires pour mieux connaître les auteurs protestants du XVI^e siècle mais aussi pour comprendre le rapport du bibliographe avec ces écrivains. Par ailleurs, les notes de La Monnoye et de Rigoley de Juvigny ont fréquemment recours aux écrits de Théodore de Bèze, contemporain de La Croix du Maine, pour attester la véracité de leurs ajouts. Il semble cependant que la fiabilité de cet auteur est limitée en ce qui concerne l'histoire des protestants.

2. Réécritures historiographiques

L'imaginaire du protestantisme comme religion attachée au livre et ne comptant parmi elle que des érudits se décline dans l'*Histoire ecclésiastique* de Théodore de Bèze qui construit tous les protestants qu'il évoque en martyrs des guerres de religion. L'ouvrage de Jean-François Gilmont sur *Le livre réformé au XVI^e siècle* interroge ce type d'écrit engagé et nécessairement empreint de subjectivité :

Par contre, il me semble que l'on devrait s'interroger plus sérieusement sur les effets néfastes des historiographies réformée et catholique. Elles ont obscurci les véritables croyances des chrétiens qui ont vécu les premiers soubresauts de la Réforme. L'histoire officielle a été construite comme si l'opposition s'était instantanément clichée entre réformés et catholiques.

À cet égard, j'insisterais particulièrement sur la cause de la disparition de nombreux livres de cette époque. La mettre uniquement sur le dos de l'Inquisition, c'est lui faire trop d'honneur. Cette institution n'était pas si efficace, du moins dans les pays francophones. En revanche, il me semble que le mépris de Calvin et de ses successeurs pour tous les mouvements dissidents a joué un rôle important dans la disparition de certains documents. Je n'affirme pas qu'il y a eu des destructions systématiques, mais une négligence certaine nourrie de dédain.²¹⁷

La volonté d'uniformiser les différents courants de la Réforme est l'une des faiblesses de ce mouvement dont les plus grands ministres, notamment Jean Calvin et Théodore de Bèze, ont cherché un discours cohérent unique. L'obligation pour les éditeurs de La Croix du Maine au XVIII^e siècle d'utiliser l'œuvre de Théodore de Bèze pour trouver des informations sur les réformés décrits par le bibliographe est une conséquence de la rigidité calviniste. Jean-François Gilmont évoque le manque de sources sur cette période de l'histoire française, ce manque est fortement présent dans le Maine comme nous avons déjà pu l'évoquer.

²¹⁷ Jean-François Gilmont, *Le livre réformé au XVI^e siècle*, p. 119-120.

Cette partie s'appuie sur deux exemples opposés : celui de l'*Histoire ecclésiastique* de Théodore de Bèze ainsi que celui de l'*Histoire complète de la province* du Maine d'Almire-René-Jacques Lepelletier qui tient un discours radicalement différent de celui du réformateur. Il s'agit ensuite de développer un exemple d'événement utilisé par les deux camps pour constituer l'histoire du protestantisme manceau.

Un récit protestant immédiat

Le succès et l'utilisation de l'*Histoire ecclésiastique des églises réformées au royaume de France* témoigne de l'influence de cet ouvrage historiographique engagé et proche de la Réforme. Sa lecture a contribué et contribue encore aujourd'hui à nourrir l'historiographie du protestantisme d'erreurs selon Jean-François Gilmont :

L'histoire de l'édition évangélique durant ces deux décennies est difficile à retracer pour deux raisons au moins. La rareté des témoins qui ont survécu a déjà été signalée. En outre, il faut dénoncer le travail de redressement idéologique entrepris plus tard par l'historiographie calviniste. Le martyrologue de Jean Crespin qui commence à paraître en 1554, comme l'*Histoire ecclésiastique des Eglises réformées* de Théodore de Bèze qui date de 1580 veulent montrer la continuité des croyances entre les premiers rebelles qui se dressent contre l'Église romaine et les réformés de Calvin. Dans certains cas, nos historiographes corrigent les données documentaires ; dans d'autres, ils les passent sous silence. Dans tous les cas, ils ne leur reconnaissent une foi différente de la leur qu'avec beaucoup de réticence.²¹⁸

L'ouvrage de Théodore de Bèze est un exemple de l'écriture de l'histoire telle qu'elle a été choisie par les dirigeants calvinistes. Il s'agit de montrer une pleine cohérence entre les discours de Jean Calvin, ceux des autres réformateurs et les événements qui surviennent en lien avec la Réforme. Jean-François Gilmont dénonce dans ces œuvres et davantage encore dans leur utilisation, le choix de ne pas faire de l'historiographie mais plutôt de faire coïncider des événements avec un discours faisant autorité.

Par exemple, Théodore de Bèze transcrit dans son œuvre une lettre de remontrances écrite par les protestants du Maine à l'attention du roi. Ce document est utilisé comme un témoignage par l'historien mais il lui permet surtout de faire coïncider les motivations des protestants avec les événements réels se déroulant au Mans :

C'est, sire, ce qui nous meut et contraint (après le devoir que nous vous devons rendre), de conserver les forces de cette ville pour vous en garder l'obéissance entière ; comme vous connaîtrez, sire, plus amplement lorsqu'il plaira à votre majesté bannir d'auprès de vous et de la reine les chefs et auteurs de telles entreprises.²¹⁹

L'insertion de cette lettre permet à l'auteur de justifier la conservation de la ville du Mans par les protestants malgré l'absence d'un véritable soutien royal en ce qui concerne cette ville.

²¹⁸ Jean-François Gilmont, *Le livre réformé au XVI^e siècle*, p. 37.

²¹⁹ Théodore de Bèze, *Histoire ecclésiastique des églises réformées au royaume de France*, Tome 2, p. 318-319.

Plus loin dans son œuvre, l'auteur donne l'exemple de lieux de violences probables sur lesquels il n'a aucune information. Il se base sur ses propres suppositions :

A l'exemple de ces cruautés commises au Mans et villages circonvoisins, on n'en fit pas moins en plusieurs villes d'alentour, comme à la Ferté-Bernard, à Sablé, à Maine, au château du Loir, à Belesme et à Martigue, dont je n'ai pu être informé en particulier, et durèrent encore ces étranges et tragiques émotions, longtemps depuis la publication de la paix.²²⁰

L'ouvrage de Théodore de Bèze est donc subjectif non seulement en raison de sa proximité avec les événements mais aussi parce que l'auteur choisit de traiter les événements du point de vue protestant, plaçant les réformés dans des postures avantageuses, justifiant chacune de leur action et, au contraire, réduisant les catholiques à la violence qui anime à cette époque chacun des deux camps.

Un récit catholique postérieur

L'ouvrage du Manceau catholique Almere-René-Jacques Lepelletier publié au XIX^e siècle traite de l'histoire de la province dans son intégralité. Le passage évoquant la Réforme est rédigé avec une hostilité surprenante envers les protestants en comparaison d'autres documents contemporains. L'engagement persiste donc dans l'historiographie même des siècles après les événements. Almere-René-Jacques Lepelletier fait ainsi régulièrement allusion aux armes des protestants. En étant aussi ouvertement favorable au catholicisme, sa vision des guerres de religion se trouve nécessairement biaisée.

Par exemple, l'auteur consacre un passage aux réformateurs Martin Luther et Jean Calvin. La description qu'il fait du premier est révélatrice de son point de vue :

D'un esprit supérieur développé dans l'université d'Erfurt par de fortes études, prêchant habile et populaire, d'un caractère violent, inflexible, d'un immense orgueil, il avait toutes les funestes qualités qui font les chefs de secte.²²¹

L'autre réformateur est jugé comme étant plus dangereux encore : « Luther eut un digne émule dans Calvin dont la réforme, plus radicale encore, vint compléter la sienne. »²²² Si Théodore de Bèze parvient à inscrire les réformés manceaux dans le contexte plus large de la Réforme française c'est parce que son œuvre entière est consacrée à cette communauté. Almere-René-Jacques Lepelletier, quant à lui, ne traite que du Maine ; il fait cependant le choix de contextualiser le mouvement des réformés manceaux et de placer à son origine des personnages inquiétants et dangereux.

L'époque des guerres de religion qui suit l'essor de la Réforme est perçue comme un déchainement de violences par l'auteur manceau, de la même manière qu'un grand nombre d'autres historiens avant lui. Le recul permis par le XIX^e siècle nuance toutefois son discours car il admet que l'horreur a pris place dans les deux camps :

²²⁰ Théodore de Bèze, *Histoire ecclésiastique des églises réformées au royaume de France*, Tome 2, p. 328.

²²¹ Almere-René-Jacques Lepelletier, *Histoire complète de la province du Maine*, Tome 1, p. 465.

²²² *Ibid.*, p. 466.

Aussi, des deux côtés : pamphlets calomnieux, récriminations acerbes, souvent injustes, assassinats, pillages, incendies, immoralités, crimes de toute nature enfantés par la superstition, le fanatisme ; mais avec cette consolante pensée que l'orgueil, l'ambition, la méchanceté des hommes en furent les seuls mobiles ; que la religion, les honnêtes gens, des deux côtés, en devinrent trop souvent les victimes innocentes, mais n'en furent, dans aucune occasion, les coupables agents.²²³

La violence physique décrite par l'auteur se double d'une violence des discours. Malgré sa propre utilisation d'une écriture agressive attaquant le protestantisme, Almire-René-Jacques Lepelletier condamne les « déclamations furibondes »²²⁴ de certains historiens de la Réforme. Les déclarations de cet auteur tendent à mettre en évidence l'absence de la religion dans les comportements liés aux conflits civils de la seconde moitié du XVI^e siècle. De cette manière, il dissocie implicitement la Réforme de ce qui est la religion. D'après Almire-René-Jacques Lepelletier, la violence chez les catholiques comme chez les protestants provient de la Réforme de ces derniers. Il remet également en cause les récits sur cette période comme celui de Théodore de Bèze :

Qualifications le plus souvent injustes, exagérées, toujours inconvenantes ; et n'arrivant en dernier résultat qu'à la fâcheuse extrémité d'aigrir les esprits, d'envenimer, de perpétuer les discordes : ce n'est pas ainsi qu'il faut écrire l'histoire.²²⁵

Les récits construisant les protestants en martyrs sont dénoncés par l'auteur qui prétend proposer un nouveau regard sur la Réforme mancelle malgré l'hégémonie catholique dans cette ville. Cependant, l'œuvre d'Almire-René-Jacques Lepelletier révèle un mépris pour le camp protestant toujours existant. Loin de réécrire une histoire objective des guerres de religion mancelle, il reconstitue le conflit en s'y mêlant trois-cent ans après son déroulement.

Les réécritures de l'événement du meurtre à Saint-Jean

La Réforme mancelle est davantage racontée par les historiens comme une succession d'événements ponctuels que comme un mouvement uniforme. La raison principale en est la difficulté pour les réformés peu nombreux à constituer un véritable groupe. Cependant, des auteurs ont tenté d'harmoniser les événements et les récits pour proposer une histoire cohérente de cette époque et pour donner du sens à la discrète Réforme mancelle. Les historiens ont ainsi eu besoin de s'emparer d'événements isolés mais forts comme l'est la journée de bataille du 25 mars 1561 entre protestants et catholiques dans le faubourg Saint-Jean au Mans. Dans son mémoire, Benoit Vallée en fait un court résumé :

Le 25, jour de l'Annonciation, au milieu du Carême et tandis que les prédications exaltaient la ferveur des uns et redoublaient la fureur des autres, la rixe éclata entre les deux camps dans le faubourg Saint-Jean, quartier de gens de métiers chez qui les nouvelles idées comptaient peu d'adhérents. Il y

²²³ Almire-René-Jacques Lepelletier, *Histoire complète de la province du Maine*, Tome 1, p. 471.

²²⁴ *Ibid.*, p. 462.

²²⁵ *Ibid.*

eut un mort du côté protestant, les prêches furent interrompus pendant quatre mois et Salvart dut quitter la ville pour Angers où il périt en 1562.²²⁶

Ce meurtre trouve à son origine la tension entre des protestants de plus en plus libres d'affirmer leur foi et des catholiques de plus en plus inquiets face à cette émancipation. Le faubourg Saint-Jean, quartier majoritairement catholique à l'image de la ville du Mans elle-même, a ainsi vu se développer le besoin des catholiques de maîtriser le développement des réformés. Cet événement tragique fait donc sens dans les deux camps puisque les protestants le voient comme l'exemple du martyr protestant manceau seul face aux catholiques violents tandis que les catholiques y voient une action concrète contre le protestantisme qui se développait alors dangereusement.

Dans leur *Recueils de pièces inédites pour servir à l'histoire de la Réforme et de la Ligue dans le Maine* contenant le registre du consistoire, Prosper-Auguste Anjubault et Henri Chardon évoquent le soulèvement des huguenots et la crainte d'une émeute qui caractérise le début de l'année 1561. L'événement du 25 mars 1561 revêt une importance particulière dans leur publication car il est longuement traité dans le registre du consistoire. L'extrait suivant est le passage du registre traitant du meurtre dans le faubourg Saint-Jean, il se situe entre 16 mars et le 6 août, ce qui confirme l'arrêt des prêches pendant un long moment évoqué par Benoit Vallée :

[...] que aussi par la sédition qui arriva ès forsbourg Saint-Jehan de ceste ville, sous prétexte de la religion, le jour de l'Annonciation faicte à la Vierge, qui fut le vingt-cinquesme jour du dict mois de mars, où fut tué par les papistes ung fidelle nommé Jacques Bouju sieur des Marais ; lequel fut meurdry de telle sorte et luy fut tant donné de coups après sa mort qu'il n'avoit plus aucune forme d'homme. Aussi y fut tant blécé et excédé ung aultre fidelle nommé Jehan Richard par les dits papistes qu'il fut reconneu par ceulx qui le levèrent de terre et emportèrent chez Le Barbier. A raison de la quelle sédition fut monsieur Poinsson, ministre, contrainct s'absenter et aller à Alenczon. Et cependant on cessa de s'assembler en ceste ville, jusques au commencement du mois de may, que on commença à se rassembler au lieu appelé le Greffier, au lieu appelé le Grenuillier et soubz les Halles de ceste ville et y chanter psalmes et faire les prières et lectures publiques de la sainte escripture aux jours de dymanche et aultres festes. Et ont les dictes prières et lectures publiques continué jusques au commencement du mois d'aoust ensuivant, que messieurs de l'Eglise de Paris nous envoyèrent monsieur maistre Pierre Merlin, ministre, lequel commença à régler nostre église selon les dicts articles de la discipline ainsi que s'ensuyt.²²⁷

La victime est nommée dans le registre du consistoire, plusieurs informations sur elle sont également communiquées, ce qui indique qu'elle était un membre actif de la communauté protestante mancelle et que son assassinat s'inscrit dans l'opposition entre les deux religions au Mans. Après avoir défini la victime, le registre insiste sur la violence de sa mort, témoignage de l'acharnement catholique pesant sur les réformés manceaux. La suite de l'extrait indique que son écriture a lieu plusieurs mois après l'événement, au moment où les réformés ont pu à

²²⁶ Benoit Vallée, *Catholiques et protestants du Maine au XVIème siècle*, Mémoire de D.E.A., sous la direction de Constant, Jean-Marie et Fillon, Anne, p. 34.

²²⁷ Prosper-Auguste Anjubault et Henri Chardon, *Recueil de pièces inédites pour servir à l'histoire de la Réforme et de la Ligue dans le Maine*, p. 14.

nouveau s'organiser et où leurs assemblées ont pu reprendre. Le meurtre de Saint-Jean est donc perçu par les réformés comme un coup dur porté à leur culte. Le besoin de se réorganiser qu'il a impliqué indique la fragilité des protestants mancelles en tant que groupe.

Par ailleurs, Prosper-Auguste Anjubault et Henri Chardon font le choix d'ajouter un document catholique traitant de cet événement uniquement pour donner la parole à l'autre camp car cet autre document n'est pas inédit²²⁸. La « Lettre de l'évêque du Mans Charles d'Angennes de Rambouillet à Catherine de Médicis »²²⁹ est ainsi reproduite à la suite du registre. Ce document est daté du 23 avril 1561. L'extrait suivant contient le récit de l'événement tel qu'il a pu être perçu par l'évêque du Mans :

[...] voyans en un faulxbourg de ceste ville, nommé Saint-Jehan où est réduite la plupart des artisans, que ung conventicule s'y faisoit en plein jour contre les ordonnances du Roy, à l'ysue duquel voyans aussy quelques-uns qui en sortoient avoir les armes au poing et courir sus à leurs voisins, s'assemblèrent pour leur deffence, tant qu'il en feut tué ung du party de ces turbulens hommes, et quelques-uns blécez d'une part et d'autre [...]²³⁰

Charles d'Angennes choisit également de mettre l'accent sur le protestant tué plutôt que sur ses agresseurs. Ce choix était logique dans le registre qui a pour but de rendre compte de la situation des protestants au Mans mais il est moins évident dans cette lettre. La rédaction de la lettre peut éclairer ce choix : en effet, l'évêque insiste aussi sur le climat de violence qui règne dans la ville ; le fait de n'évoquer que les protestants lui permet d'associer les réformés à ce climat et de délier les catholiques des crimes commis. Dans cette lettre, ce sont les protestants qui apportent la violence dans le faubourg Saint-Jean. Le terme de « deffence » associé aux catholiques les dédouane et légitime le meurtre.

L'œuvre de Théodore de Bèze, dont la publication est un peu plus éloignée de l'événement que les deux documents précédents, fait également le récit de cet assassinat. Ce passage se situe après le début de la Réforme mancelle, lorsque l'évêque du Mans se constitue une milice pour lutter contre l'hérésie :

[...] un jeune garçon de la religion y étant allé pour quelque trafic de petite marchandise dont il gagnait sa vie, ils le menèrent près des garennes du lieu, où premièrement ils lui arrachèrent les yeux avec une dague, puis le pendirent par les pieds à un ormeau, et l'achevèrent à coups d'arquebuse : ce pauvre garçon s'appelait Jean Perrotel, de la paroisse de Sure, près de Mamers.²³¹

Le traitement de l'événement par ce réformateur coïncide avec la vision que nous avons pu donner de son œuvre plus haut. Le protestant est nommé et des éléments biographiques sont donnés sur lui tandis que la milice catholique est réduite à sa fonction dans l'événement. Les détails physiques de l'assassinat renforcent la posture de martyr que Théodore de Bèze souhaite donner au jeune protestant. Ainsi, chacun des faits, qu'il soit central ou anecdotique, sert dans

²²⁸ Prosper-Auguste Anjubault et Henri Chardon, *Recueil de pièces inédites pour servir à l'histoire de la Réforme et de la Ligue dans le Maine*, p. 77-78.

²²⁹ *Ibid.*, p. 81.

²³⁰ *Ibid.*, p. 82.

²³¹ Théodore de Bèze, *Histoire ecclésiastique des églises réformées au royaume de France*, Tome 2, p. 315-316.

l'histoire du réformateur, un discours sans nuance construisant une histoire du protestantisme à la gloire des protestants.

CONCLUSION

Cette étude des rapports entre la Réforme protestante mancelle et le livre a pu nous aider à comprendre l'événement malgré la pauvreté documentaire qui l'entoure. Les protestants manceaux sont peu nombreux dans la seconde moitié du XVI^e siècle, tout comme les sources qu'ils produisent ainsi que les recherches effectuées sur eux par la suite. La difficulté de la Réforme à s'établir dans le Maine provient également du manque de soutien à l'échelle nationale malgré les nombreuses églises qui s'implantent sur le territoire dans son ensemble et notamment autour du Maine. La Réforme mancelle touche principalement la ville et les milieux aisés et instruits, le livre et l'écrit en général y ont donc une place importante en dépit des limites du lien entre ce médium et la Réforme. Ainsi, les protestants manceaux utilisent différentes formes de textes pour se construire, pour s'étendre et pour résister mais l'écrit est également utilisé pour limiter et détruire leur communauté.

Ce travail de recherche a également pu compléter notre étude précédente sur la *Bibliothèque* de La Croix du Maine en approfondissant la question de la religion du bibliographe manceau et en s'intéressant au traitement des auteurs protestants dans son catalogue. La relation entretenue par La Croix du Maine avec le protestantisme ne manque pas de discrétion et d'ambiguïté. La brièveté des notices de réformés ainsi que le camouflage de certains révèlent toutefois le traitement particulier que le bibliographe réserve à une communauté qu'il sait menacée mais qu'il soutient malgré tout. Cette intégration réfléchie des protestants dans la *Bibliothèque* mélangée aux notices élogieuses écrites sur les catholiques font de La Croix du Maine un chrétien probablement « nicodémite » et assurément mesuré dans son rapport à la religion. Pour s'écarter le plus possible de ce dont il traite, le bibliographe parle d'une Réforme à l'échelle nationale et réduit au maximum les interactions entre réformés et auteurs manceaux malgré sa connaissance de protestants du Maine. La comparaison du traitement des protestants dans la *Bibliothèque* de La Croix du Maine avec d'autres listes évoquant des réformés révèle des objectifs similaires mais met surtout en avant la situation délicate du bibliographe manceau et son impossibilité d'écrire librement sur un sujet aussi sensible à son époque.

La pauvreté documentaire touchant la Réforme mancelle est révélée par les notices de la *Bibliothèque* de La Croix du Maine mais également par l'ensemble très réduit de documents traitant de ce sujet. Les historiographes s'étant intéressé à ce sujet sont pour la plupart trop peu objectifs pour que leur regard puisse être utilisé comme une source fiable. Ces ouvrages qui construisent les événements de la Réforme mancelle montrent que le lien entre le livre et le protestantisme prend place au-delà du XVI^e siècle puisque dans la province du Maine la Réforme est davantage construite par le livre en tant que mémoire qu'en tant que mouvement religieux et culturel.

Pour développer cette étude de l'historiographie mancelle, un travail similaire pourrait être effectué en s'intéressant aux traitements d'autres époques de la province, notamment des épisodes moins anecdotiques que la Réforme mancelle qui ont pu construire l'identité du Maine. Le rapport entre bibliographie et historiographie ayant permis d'enrichir cette étude, il est probable que d'autres confrontations sont envisageables à partir des catalogues postérieurs à celui de La

Croix du Maine. Par exemple, le traitement de la Ligue par Antoine du Verdier pourrait ainsi être effectué.

SOURCES

ANJUBAULT, Prosper-Auguste et CHARDON, Henri, *Recueil de pièces inédites pour servir à l'histoire de la Réforme et de la Ligue dans le Maine*, Le Mans : Monnoyer, 1867.

BÈZE, Théodore de, *Histoire ecclésiastique des églises réformées au royaume de France*, 2^e éd., Lille : Leleux, 1841, Tome 2, in-8.

DU VERDIER, Antoine, *La Bibliotheque d'Antoine du Verdier, seigneur de Vauprivas, contenant le Catalogue de tous ceux qui ont escrit ou traduit en François et autres Dialectes de ce Royaume, ensemble leurs oeuvres imprimees & non imprimees, l'argument de la matiere y traictee, quelque bon propos, sentence, doctrine, phrase, proverbe, comparaison, ou autre chose notable tiree d'aucunes d'icelles oeuvres, le lieu, forme, nom, & datte, où, comment, & de qui elles ont esté mises en lumiere. Aussi y sont contenus les livres dont les auteurs sont incertains. Avec un discours sur les bonnes lettres servant de Preface. Et à la fin un supplement de l'Epitome de la Bibliotheque de Gesner*, Lyon : Barthélemy Honorat, 1585, in-folio.

HAAG, Émile et HAAG, Eugène, *La France protestante ou Vies des protestants français qui se sont fait un nom dans l'histoire depuis les premiers temps de la réformation jusqu'à la reconnaissance du principe de la liberté des cultes par l'Assemblée nationale*, Paris : J. Cherbuliez, 1846-1859, 10 vol., in-8.

HAAG, Émile et HAAG, Eugène, *La France protestante*, 2^e éd., Paris : Librairie Sandoz et Fischbacher, 1877-1888, 6 vol., in-8.

LA CROIX DU MAINE, François Grudé et DU VERDIER, Antoine, *Les bibliothèques françoises de La Croix du Maine et de Du Verdier, sieur de Vauripas : nouvelle édition, dédiée au roi, revue, corrigée & augmentée d'un Discours sur le Progrès des Lettres en France, & des Remarques Historiques, Critiques et Littéraires de M. DE LA MONNOYE & de M. le Président BOUHIER, de l'Académie Françoise ; de M. FALCONET de l'Académie des Belles-Lettres. par M. Rigoley de Juvigny*, Paris : Saillant et Nyon, 1772-1773, 6 vol., in-4.

LA CROIX DU MAINE, François Grudé, *Premier volume de la Bibliotheque du sieur de la-Croix-du-Maine qui est un catalogue general de toutes sortes d'Autheurs qui ont escrit en François depuis cinq cents ans et plus, jusques à ce jour d'huy : avec un Discours des vies des plus illustres et renommez entre les trois mille qui sont compris en cet oeuvre, ensemble un recit de leurs compositions, tant imprimees qu'autrement*, Paris : Abel L'Angelier, 1584, in-folio.

LEPELLETIER, Almere-René-Jacques, *Histoire complète de la province du Maine, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, Paris : V. Palmé, 1861, Tome 1, in-8.

BIBLIOGRAPHIE

Ressources imprimées

BARBIER, Frédéric, *Histoire du livre en occident*, 3e éd. revue et augmentée, Paris : Armand Colin, 2012.

BENNASSAR, Bartolomé et JACQUART, Jean, *Le 16^e siècle*, Paris : Armand Colin, 2012.

CABANEL, Patrick, *Histoire des protestants en France*, Paris : Fayard, 2012.

CHARDON, Henri, « Les Protestants au Mans en 1572 pendant et après la Saint-Barthélémy », dans *Revue historique et archéologique du Maine*, Tome 8, 1880, p. 284-323.

DORNIC, François, *Histoire du Maine*, 2^e éd. mise à jour, Paris : Presses universitaires de France, collection « Que sais-je ? », n° 860, 1973.

GARRISSON, Janine, *Les Protestants au XVI^e siècle*, Paris : Fayard, 1988.

GILMONT, Jean-François (dir.), *La Réforme et le livre. L'Europe de l'imprimé (1517- v.1570)*, Paris : Les Éditions du Cerf, 1990.

GILMONT, Jean-François, *Le livre réformé au XVI^e siècle*, Paris : Bibliothèque nationale de France, 2005.

GREENGRASS, Mark, *The French Reformation*, Oxford : Basil Blackwell, 1987.

LEPRÊTRE, Lucas, *La Bibliothèque de La Croix du Maine*, Mémoire de master 1, sous la direction de VARRY, Dominique, Villeurbanne : Enssib, 2015.

LUZU, Roger, « L'hérésie dans le Maine à la fin du règne de François I^{er} », dans *Revue historique et archéologique du Maine*, Tome 69, 1911, p. 190-195.

TRAVIER, Didier, *1561-2011 : 450 ans de protestantisme au Mans et dans la Sarthe*, Nîmes : D. Travier, 2011.

VALLÉE, Benoît, *Catholiques et protestants du Maine au XVI^e siècle*, Mémoire de D.E.A., sous la direction de CONSTANT, Jean-Marie et FILLON, Anne, Le Mans : Université du Maine, 1994.

Ressources numériques

Bibliothèque nationale de France, *Catalogue général de la Bibliothèque nationale de France*, [En ligne], disponible sur <<http://catalogue.bnf.fr>> (consulté en juillet 2016).

Fichier d'autorité international virtuel, [En ligne], disponible sur <<http://viaf.org>> (consulté en juillet 2016).

Université de St Andrews, *Universal Short Title Catalogue*, [En ligne], disponible sur <<http://ustc.ac.uk>> (consulté en juillet 2016).

Wikimedia Foundation, *Wikimedia Commons*, [En ligne], disponible sur <<https://commons.wikimedia.org>> (consulté en juillet 2016).

ANNEXES

ANNEXE 1 – TABLEAU DES INFORMATIONS PRINCIPALES RÉPERTORIÉES SUR LES PROTESTANTS DANS LA <i>BIBLIOTHEQUE</i> DE LA CROIX DU MAINE	98
--	-----------

ANNEXE 1 – TABLEAU DES INFORMATIONS PRINCIPALES RÉPERTORIÉES SUR LES PROTESTANTS DANS LA *BIBLIOTHEQUE* DE LA CROIX DU MAINE

Numéro de page	Nom	Profession	Origine	Religion	Religion avérée	<i>Bibliothèque de Du Verdier</i>	<i>La France protestante (Haag)</i>
Informations données dans la <i>Bibliothèque</i> de La Croix du Maine							
p. 2	Abel Popin	Théologien			Protestant	Absent	Absent
p. 9	André Zebedee	Ministre	Noyon & Bursin	Protestant (sous-entendu car ministre)	Protestant	Absent	Absent
p. 10	Anne du Bourg	Conseiller au parlement de Paris	Auvergne		Protestant	Absent	Absent
p. 19	Antoine du Pinet, ou Pignet		Bezançon		Protestant	p. 75-78	Absent
p. 26	Augustin Marlorat		Lorraine		Protestant	p. 1194	Tome 7, p. 256

p. 38	Barbaste	Ministre	Béarn	Protestant (sous-entendu car ministre)	Protestant	Absent	Absent
p. 47	Charles de Navieres	Gentilhomme servant	Sedan		Protestant puis catholique	p. 157-158	Tome 8, p. 9
p. 101	François Lambert		Avignon		Catholique puis protestant	p. 405	Tome 6, p. 238
p. 122	Gervais le Barbier (Francour)	Chancelier	Torcé (Maine)	Protestant (sous-entendu car concerné par les troubles religieux)	Protestant	Absent	Tome 1, 237
p. 127	Gilles d'Aurigny (le Pamphile)		Poitiers		Protestant	p. 459	Absent
p. 146	Guillaume Farel	Ministre	Gapt (Dauphiné)	Protestant (sous-entendu car ministre)	Protestant	p. 478	Tome 5, p. 59

p. 149	Guillaume Laurent	Docteur en théologie	Xaintes	Protestant (sous-entendu car écrit sur l'Église réformée)	Protestant	p. 497	Absent
p. 166	Henry Penetier	Ministre		Protestant puis catholique	Protestant puis catholique	p. 548	Absent
p. 169	Hierosme Bolsec (ou H Hermes Bolsec)		Paris		Protestant puis catholique	p. 565-566	Tome 2, p. 360
p. 173	Hugues Sureau, du Rosier	Ministre	Rosoy (Picardie)	Protestant puis catholique	Protestant puis catholique	Absent	Tome 9, p. 329
p. 195	Jaques Spifame	Eveque	Paris	Protestant (sous-entendu par retiré à Genève)	Protestant	p. 620	Tome 9, p. 309
p. 208	Jean Borbel	Ministre		Protestant	Protestant	Absent	Absent
p. 212	Jean Calvin	Ministre	Noyon (Picardie)	Protestant	Protestant	p. 663-664	Tome 3, 109

p. 218	Jean Crespin		Arras (Belgique)	Protestant (sous-entendu car écrit sur l'Église réformée)	Protestant	Absent	Tome 4, p. 118
p. 218	Jean de Coras	Conseiller du roi	Toulouse	Protestant (sous-entendu car tué pendant les séditions contre les protestants)	Protestant	p. 681-683	Tome 4, p. 54
p. 237	Jean de l'Espine	Ministre	Angers	Protestant	Protestant	p. 688	Tome 7, p. 37
p. 244	Jean le Masson	Ministre	Angers	Protestant (sous-entendu car ministre)	Protestant (incertain)	Absent	Tome 7, p. 314
p. 238	Jean Lois Paschal, Pascasius	Ministre	Piedmont	Protestant (sous-entendu car ministre)	Protestant	Absent	Absent
p. 238	Jean Loys	Maître d'école	Orléans	Protestant	Protestant	p. 716	Absent

p. 251	Jean Morel, ou Morelli		Tailleul (Normandie)	Protestant (sous-entendu par ses écrits)	Protestant (incertain)	p. 730	Tome 7, p. 500
p. 283	Lancelot Voisin, ou du Voessin	Gentilhomme	Gaule Aquitaine (Vendée)		Protestant	p. 782-783	Tome 9, p. 528
p. 286	Laurent de Normandie	Lieutenant du roi	Noyon (Picardie)	Protestant (sous-entendu par son lien avec Calvin)	Protestant	Absent	Tome 8, p. 24
p. 291	Louis Berquin	Gentilhomme	Flandre		Protestant	Absent	Tome 2, p. 218
p. 300	Louis du Tronchay	Lettre	Le Mans	Protestant (sous-entendu car exilé pour la religion)	Protestant	Absent	Absent
p. 301	Loup Cavier	Cordelier	Sens (Bourgogne)	Protestant puis catholique	Protestant puis catholique	Absent	Absent
p. 333	M. de la Faye				Protestant (incertain)	p. 888	Tome 5, p. 88
p. 314	Martin Bucer		Allemagne	Protestant	Protestant	p. 856	Tome 3, p. 58

p. 317	Mathieu de Launoy	Prêtre		Protestant puis catholique	Protestant puis catholique	p. 860-861	Tome 6, p. 429
p. 344	Nicolas des Galars	Ministre	Genève	Protestant	Protestant	p. 915-916	Absent
p. 390	Pierre de Colongne	Ministre	Mets	Protestant	Protestant	p. 1001	Absent
p. 408	Pierre de la Place	Premier président en la cour des aides à Paris	Angoulême	Protestant (sous-entendu par « seditions »)	Protestant	p. 1038	Tome 6, p. 312
p. 410	Pierre de la Ramée, Ramus	Professeur	Vermandois (Picardie)	Protestant (sous-entendu par « seditions »)	Protestant	p. 1044-1046	Tome 6, p. 329
p. 407	Pierre Pineau	Ministre		Protestant	Protestant	Absent	Tome 8, p. 243
p. 420	Pierre Viret	Ministre	Orbe (Savoie)	Protestant	Protestant	p. 1066-1067	Tome 9, p. 513
p. 446	Robert le Maçon, ou Masson	Ministre	Orléans	Protestant	Protestant	Absent	Tome 6, p. 531

p. 463	Théodore de Bèze	Ministre	Vezelay (Bourgogne)	Protestant	Protestant	p. 1171-1172	Tome 2, p. 259
p. 469	Toussains Thiboust	Ministre	Normandie	Protestant puis catholique	Protestant puis catholique	Absent	Absent

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1 - Notices de la <i>Bibliothèque</i> évoquant le protestantisme	47
Figure 2 - Religions avérées des protestants donnés dans la <i>Bibliothèque</i>	48
Figure 3 - Désignation des protestants dans la <i>Bibliothèque</i>	49
Figure 4 - Informations données sur les protestants dans la <i>Bibliothèque</i>	51
Figure 5 - Origine des protestants dans la <i>Bibliothèque</i>	52
Figure 6 - Profession des protestants dans la <i>Bibliothèque</i>	53
Figure 7 - Bibliographie des protestants dans la <i>Bibliothèque</i>	55
Figure 8 - Désignation des protestants chez Antoine du Verdier	61
Figure 9 - Notice de Jean de l'Espine dans la <i>Bibliothèque</i> de Du Verdier ...	62
Figure 10 - Notice d'Antoine du Pinet dans la <i>Bibliothèque</i> de Du Verdier ..	63
Figure 11 - Désignation des protestants chez les frères Haag.....	65
Figure 12 - Auteurs des notes dans les <i>Bibliothèques françaises</i>	80
Figure 13 - Sujets des notes dans les <i>Bibliothèques françaises</i>	81

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	7
I. LE LIVRE ET LA RÉFORME.....	9
A. Les rapports entre le livre et la Réforme en France	9
1. <i>L'origine de la Réforme.....</i>	9
La place du livre aux prémices de la Réforme.....	9
Martin Luther	10
Érasme	12
Les lieux de développement de la Réforme en France.....	13
2. <i>Les auteurs réformés en France</i>	14
Jean Calvin	14
Jacques Lefèvre d'Étaples	15
3. <i>Les publications protestantes</i>	15
Les traductions de la Bible	16
Les psaumes	17
Les Placards	18
4. <i>L'usage des livres.....</i>	19
Le public ciblé	19
L'enseignement.....	20
B. La Réforme mancelle	21
1. <i>Le Maine isolé de la Réforme.....</i>	21
La Réforme naît loin du Maine	21
La Réforme se développe autour du Maine.....	22
La situation française à la veille de la Réforme mancelle	23
2. <i>Déroulement de la Réforme mancelle</i>	24
Arrivée des grandes doctrines protestantes dans le Maine	24
Premières assemblées	26
Premiers ministres	27
1562 : prise, occupation et fuite du Mans	28
Après 1562	31
3. <i>La communauté protestante mancelle</i>	32
Qui sont les réformés dans le Maine ?.....	32
L'organisation des réformés	34
Les rapports à l'écrit	36
II. CONSTRUIRE UNE BIBLIOGRAPHIE DU PROTESTANTISME	
MANCEAU.....	39

A. Bibliographie et protestantisme	39
1. <i>Proximité des deux activités</i>	39
Les lieux de développement	39
La centralité du livre	40
L'activité de La Croix du Maine	40
La traduction	41
2. <i>Exemples d'auteurs liés au protestantisme</i>	41
Marguerite de Navarre	41
Clément Marot	42
François Rabelais	43
Guillaume Du Bartas	44
Catholiques déviants	44
B. Bibliographie du protestantisme	45
1. <i>Cataloguer le protestantisme</i>	45
La place de la Bibliothèque	45
La proportion de protestants	46
2. <i>Qui sont les protestants chez La Croix du Maine ?</i>	50
Les informations essentielles	50
Les abréviations	51
L'origine des protestants	52
La profession des protestants	53
Les écrits des protestants	54
La dissimulation	56
3. <i>L'identité de La Croix du Maine</i>	57
La Croix du Maine et le catholicisme	57
La Croix du Maine et le nicodémisme	58
Abel L'Angelier et le protestantisme	59
C. Listes de protestants	60
1. <i>Les listes</i>	60
La Bibliothèque de La Croix du Maine	60
La Bibliothèque d'Antoine du Verdier	61
La France protestante d'Émile et Eugène Haag	63
2. <i>Les récits</i>	66
L'Histoire ecclésiastique de Théodore de Bèze	66
Le registre du consistoire	67
III. REGARDS SUR LA RÉFORME MANCELLE	69
A. Un non-événement historique	69
1. <i>La discrétion dans les documents</i>	69

Une discrétion volontaire	69
Une discrétion imposée	70
L'exemple des lettres	70
2. <i>Les documents produits</i>	71
Des documents rares.....	71
Des documents perdus.....	72
Des documents douteux	74
3. <i>Les efforts des catholiques</i>	76
La Réforme catholique	76
La lutte contre les protestants.....	76
La lutte contre les documents protestants	77
Effacer le protestantisme du Maine	77
B. Relectures et réécritures de la Réforme	78
1. <i>Les Bibliothèques françaises et la Réforme française</i>	78
La nature des ajouts	79
Le contenu des ajouts	82
2. <i>Réécritures historiographiques</i>	83
Un récit protestant immédiat	84
Un récit catholique postérieur	85
Les réécritures de l'événement du meurtre à Saint-Jean	86
CONCLUSION	91
SOURCES	93
BIBLIOGRAPHIE	95
Ressources imprimées.....	95
Ressources numériques	95
ANNEXES	97
TABLE DES ILLUSTRATIONS	105
TABLE DES MATIÈRES	107